

Rapport d'activité

MARSEILLE 2021

Parkings Cours Julien, Monthyon, Félix Baret, Phocéens, Corderie, Gambetta, Timone.



Auteur : Julien Dalla Vecchia / Cédric Andreï / Yannick Julié

Date : 16 mai 2022

Table des matières

Préambule	3
1 Présentation Générale	4
1.1 Descriptif et caractéristiques des parkings/ Grilles tarifaires 2021	4
1.2 Faits marquants de l'exercice.....	14
2 Inventaire et Amortissement des biens du parking	15
2.1 Montant total et détail des opérations d'investissements	15
2.2 Suivi des obligations contractuelles.....	16
2.3 Maintenance Technique et controle réglementaire par les sous traitants.....	17
2.4 Maintenance générale	19
3 Fréquentation des parkings	20
3.1 Analyse Globale	20
3.2 Fréquentations et Recettes horaires	21
3.3 Fréquentation Gratuite des parkings et fréquentation globales	45
3.4 Recettes Abonnés parking globales	46
3.5 Détails des recettes diverses 2021 en € HT	55
4 Qualité de service	56
4.1 Services à la clientèle	56
4.2 Suivi des réclamations	63
4.3 Enquêtes clients de satisfaction	64
4.4 Communication & actions commerciales 2021	70
5 Affectation Personnel Exploitation parkings	82
5.1 Organigramme National et Equipe exploitation	82
5.2 Affectation et ETP des parkings.....	85
5.3 Missions confiées aux équipes d'exploitations.....	86
5.4 Formation Personnel exploitation 2021	88
6 Compte-rendu financier du service	89
6.1 Compte exploitation année 2021	89
6.2 Calcul du seuil des redevances fixes et variables	92
7 Annexes	94

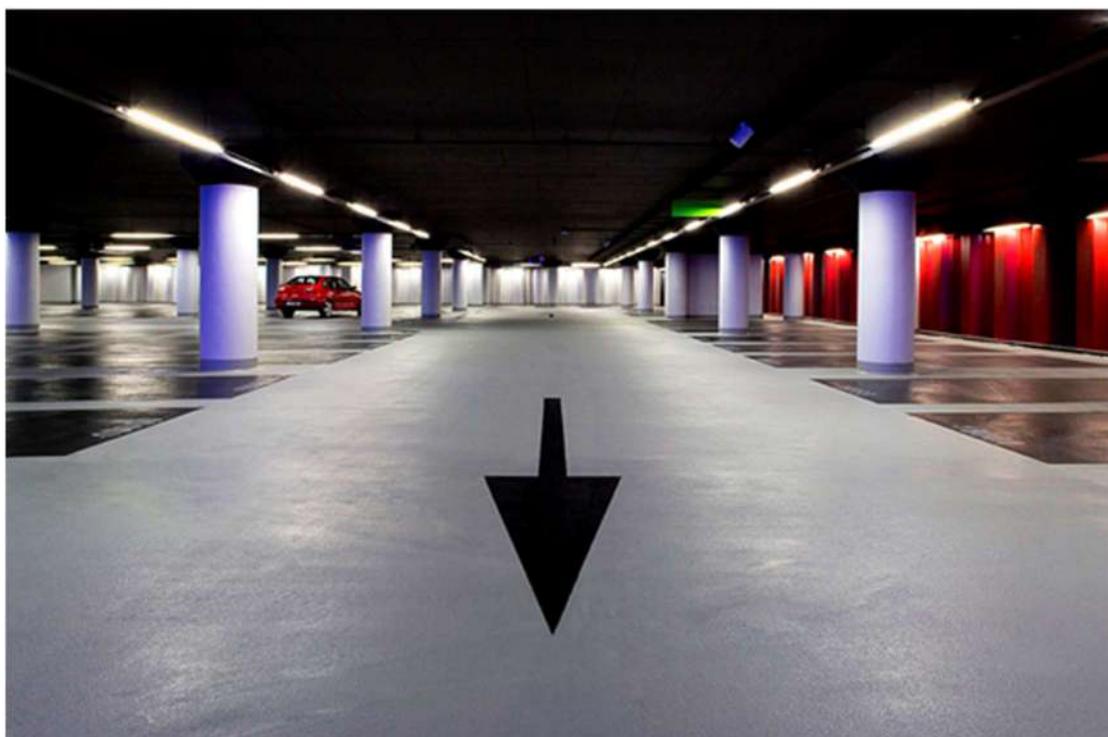
Préambule

L'année 2021 sera une année où l'activité progressera suite à la levée des restrictions sanitaires dans le cadre de la pandémie Covid.

Nous pouvons observer un retour de la clientèle dans les points d'intérêts autour des parkings, mais cette année restera une année particulièrement perturbée, notamment pour l'activité stationnement qui a été très impactée par cette crise sanitaire sans précédent.

Nos parkings sont cependant restés ouverts pendant toute l'année, y compris les périodes de confinement afin de permettre la vie et l'activité des Centre-Villes aussi limitée soit elle à certaines périodes. Les équipes Q-Park sont donc restées mobilisées afin de garantir la sécurité de nos ERP et la qualité d'accueil pour notre clientèle tout au long de cette période.

Le présent rapport d'activité a pour objet de décrire l'organisation des sites et de présenter au délégué l'économie générale de l'exploitation conformément à notre convention.



1 Présentation Générale

1.1 Descriptif et caractéristiques des parkings/ Grilles tarifaires 2021

Le contrat de délégation de service public consiste en l'exploitation des parcs de stationnement pour une durée de 31 années suite à la signature de l'avenant de prolongation.

Les parkings concernés sont les suivants :

Baret/Saint Ferréol, Cours Julien, Gambetta, Monthyon, Phocéens, Corderie et Timone.

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Baret St Ferréol	E	700	7	Mixte	1974
Corderie	A	400	8	Mixte	1971
Gambetta	E	630	3	Mixte	1976
Cours Julien	E	630	5	Mixte	1978
Monthyon	E	515	7	Mixte	1976
Phocéens	SE	250	3	Mixte	1988
Timone	E	700	3	Mixte	1974

(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

Corderie : Les travaux de désamiantage du parc ont commencés le 17 aout 2020, ils dureront jusqu'à décembre 2020 ce qui aura pour but de réhabiliter 74 places sur le dernier niveau nommé azur et un niveau intermédiaire citron. Les travaux ont été supervisés par la société ACCEO ainsi que le chargé de patrimoine Laurent Célie pour le secteur de Marseille.

Gambetta : fin des travaux de la construction du cinéma par l'Artplexe pour lequel nous avons participé pour organiser les travaux dans l'enceinte du parking afin de faire traverser des pieux de soutènements à travers les trois étages du parking en vue de stabiliser et renforcer la structure.

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Baret St Ferréol	24h/24	7j/7j	Place Félix Baret
Corderie	24h/24	7j/7j	Boulevard de la Corderie
Gambetta	24h/24	7j/7j	Allée Léon Gambetta
Cours Julien	24h/24	7j/7j	Cours Julien
Monthyon	24h/24	7j/7j	Rue Breteuil
Phocéens	24h/24	7j/7j	Rue Jean Marc Cathala
Timone	24h/24	7j/7j	Rue St Pierre

Les tarifs ont été indexés au 1er janvier 2021, vous trouverez en annexe les grilles applicables par parking.

I Grille tarifaire en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et formule indexation des tarifs

PRIX ET SERVICES

Q-PARK CORDERIE
🕒 OUVERT 24/7

Tarifs			
15 min	Gratuit	4h15	9,60 €
30 min	Gratuit	4h30	9,90 €
45 min	1,80 €	4h45	10,20 €
1h00	2,40 €	5h00	10,50 €
1h15	3,00 €	5h15	10,80 €
1h30	3,60 €	5h30	11,10 €
1h45	4,20 €	5h45	11,40 €
2h00	4,80 €	6h00	11,70 €
2h15	5,40 €	6h15	12,00 €
2h30	6,00 €	6h30	12,30 €
2h45	6,70 €	6h45	12,60 €
3h00	7,30 €	7h00	12,90 €
3h15	7,80 €	7h15	13,20 €
3h30	8,30 €	7h30	13,50 €
3h45	8,80 €	De 7h45 à 12h00	+ 0,10 € par 15 min
4h00	9,30 €	De 12h15 à 24 h00	15,60 €

Plafond	15,60 €
Ticket perdu	20,00 €/jour

Moyens de paiement

Services

Abonnements uniquement sur qpark.fr

7x24	Du lundi au dimanche	152,30 €/mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	30,42 €/mois

Forfaits disponibles en accès automatique en insérant votre ticket d'entrée.

3 Jours	42,00 €
5 Jours	60,00 €
7 Jours	71,50 €
15 Jours	94,00 €
30 Jours	158,00 €

Vidéo protection et informations pratiques

Vidéo protection

Systèmes de vidéo-protection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif en écrivant à qpark@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez consulter Q-Park France à l'adresse suivante qpark.com/privacy. Le présent règlement a lieu aux tarifs et tarifs des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Tous monts horaires commercialisés aux clients. Conservez votre ticket sur vous, et payez aux bornes de contrôle ou aux collectes automatiques. Pour votre abonnement, rendez-vous sur qpark.fr/abonnement.

Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK GAMBETTA

OUVERT 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	4h15	9,60 €
30 min	Gratuit	4h30	9,90 €
45 min	1,80 €	4h45	10,20 €
1h00	2,40 €	5h00	10,50 €
1h15	3,00 €	5h15	10,80 €
1h30	3,60 €	5h30	11,10 €
1h45	4,20 €	5h45	11,40 €
2h00	4,80 €	6h00	11,70 €
2h15	5,40 €	6h15	12,00 €
2h30	6,00 €	6h30	12,30 €
2h45	6,70 €	6h45	12,60 €
3h00	7,30 €	7h00	12,90 €
3h15	7,80 €	7h15	13,20 €
3h30	8,30 €	7h30	13,50 €
3h45	8,80 €	De 7h45 à 12h00	+ 0,10 € par 15h
4h00	9,30 €	De 12h15 à 24 h00	15,60 €

Plafond **15,60 €**

Ticket perdu **20,00 €/jour**

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur appareil

7x24	Du lundi au dimanche	152,00 €/mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	30,42 €/mois

Forfaits disponibles en cas automatique en insérant votre ticket d'entrée

3 Jours	42,00 €
5 Jours	60,00 €
7 Jours	72,50 €
15 Jours	96,00 €
30 Jours	158,00 €

Vidéo protection et informations pratiques

Photo: M. L. / Contrôle



Bénéficiez d'un placard vidéo-protection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@qpark.fr. Vous en savez plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez consulter Q-Park France à l'adresse suivante www.qpark.fr. Le stationnement à lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Tous nos tarifs horaires commencent au jour. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux portails automatiques. Pour votre abonnement, rendez-vous sur qpark.fr rubrique "Abonnement".

Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK TIMONE

OUVERT 24/7

Tarifs

15 min	1,30 €	6h00	9,90 €
30 min	2,00 €	6h15	10,10 €
45 min	2,30 €	6h30	10,30 €
1h00	2,50 €	6h45	10,50 €
1h15	3,80 €	7h00	10,80 €
1h30	4,30 €	7h15	11,00 €
1h45	4,60 €	7h30	11,20 €
2h00	4,80 €	7h45	11,40 €
2h15	5,80 €	8h00	11,60 €
2h30	6,40 €	8h15	11,90 €
2h45	6,70 €	8h30	12,10 €
3h00	7,00 €	8h45	12,30 €
3h15	7,70 €	9h00	12,50 €
3h30	7,90 €	9h15	12,70 €
3h45	8,00 €	9h30	12,90 €
4h00	8,30 €	9h45	13,20 €
4h15	8,40 €	10h00	13,40 €
4h30	8,60 €	10h15	13,50 €
4h45	8,80 €	10h30	13,80 €
5h00	9,00 €	10h45	14,00 €
5h15	9,20 €	11h00	14,20 €
5h30	9,50 €	11h15	14,50 €
5h45	9,70 €	11h30 à 24h	14,70 €

Plafond **14,70 €**

Ticket perdu **20,00 € /jour**

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur q-park.fr

7x24	Du lundi au dimanche	107,00 € /mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois

Forfaits disponibles en cas de paiement automatique en utilisant votre carte d'identité

3 Jours	35,00 €
5 Jours	50,00 €
7 Jours	60,00 €
15 Jours	74,00 €
30 Jours	111,00 €

Vidéo protection et informations pratiques

Tous droits réservés



Statiquement placé sous vidéosurveillance par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens, les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à service.client@q-park.fr Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante service.client@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules; les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute marche horaire commandée est due. Conserved votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux bornes automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park.fr rubrique « s'abonner ».

PRIX ET SERVICES

Q-PARK PHOCÉENS

OUVERT 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	4h15	9,60 €
30 min	Gratuit	4h30	9,90 €
45 min	1,80 €	4h45	10,20 €
1h00	2,40 €	5h00	10,50 €
1h15	3,00 €	5h15	10,80 €
1h30	3,60 €	5h30	11,10 €
1h45	4,20 €	5h45	11,40 €
2h00	4,80 €	6h00	11,70 €
2h15	5,40 €	6h15	12,00 €
2h30	6,00 €	6h30	12,30 €
2h45	6,70 €	6h45	12,60 €
3h00	7,30 €	7h00	12,90 €
3h15	7,80 €	7h15	13,20 €
3h30	8,30 €	7h30	13,50 €
3h45	8,80 €	De 7h45 à 12h00	+ 0,10 € par 15 min
4h00	9,30 €	De 12h15 à 24 h00	15,60 €

Plafond	15,60 €
Ticket perdu	20,00 €/jour

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur appark.fr

7x24	Du lundi au dimanche	138,00 €/mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	30,42 €/mois

Forfaits disponibles en cas de paiement automatique en utilisant votre ticket d'entrée

3 Jours	36,00 €
5 Jours	46,00 €
7 Jours	56,00 €
15 Jours	82,00 €
30 Jours	157,00 €

Vidéo protection et informations pratiques

Photo: B. Bouchard



Statiquement placé sous vidéosurveillance par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens, les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visualisées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dossier, en écrivant à privacy@qpark.fr jour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement à l'air libre comporte des risques de dommages aux véhicules, les droits perçus n'ont que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute marche horaire commerciale est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux bornes automatiques. Pour votre abonnement, rendez-vous sur appark.fr rubrique "abonnement".

PRIX ET SERVICES

Q-PARK COURS JULIEN

🕒 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼ h
45 min	1,80 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼ h
1h	2,40 €	24 h	15,50 €
De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼ h	Ticket perdu	20 € /jour

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur qpark-resa.fr

Mensuel	7x24	Du lundi au dimanche	150,00 €
Trimestriel	7x24	Du lundi au dimanche	412,40 €
Annuel	7x24	Du lundi au dimanche	1650,00 €
Mensuel Résident	7x24	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques

Créé le 2015 - Dernière mise à jour le 2022



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur qpark-resa.fr rubrique « s'abonner ».

PRIX ET SERVICES

Q-PARK BARET - ST-FERRÉOL

🕒 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼ h
45 min	1,80 €	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼ h
1h	2,40 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼ h

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼ h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €
24h			15,50 €
Ticket perdu			20 € /par.

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur qpark-resa.fr

7x24	Du lundi au dimanche	184,00 €/mois
7x24	Place réservée Du lundi au dimanche	206,60 €/mois
7x24	Résident Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous, et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur qpark-resa.fr rubrique « s'abonner ».

PRIX ET SERVICES

Q-PARK MONTHYON Ouverture de 7h à 23 h - Reprise du véhicule 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼ h
45 min	1,80 €	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼ h
1h	2,40 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼ h

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼ h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €
24h			15,50 €
Ticket perdu			20 € /pair

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur qparkresa.fr

Mensuel	7x24	Du lundi au dimanche	195,00 €
Trimestriel	7x24	Du lundi au dimanche	536,20 €
Annuel	7x24	Du lundi au dimanche	2145,00 €

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur qparkresa.fr rubrique « s'abonner ».

I Formule d'indexation et indices retenus

Calcul du coefficient multiplicateur K :			
Coefficient d'indexation K			
Formule d'indexation	K= V + W*(S/S0) + X*(EL/ELO) + Y*(PSDC juillet 2004/PSDC0) x (FSD2/FSD2 juillet 2004) + Z(C/CO)		
Coefficients	Valeurs		
V	0.00		
W	0.00		
X	0.10		
Y	0.15		
Z	0.15		
Indices	Date de valeur	Valeur	
PSDC	jul-04	123,70	
FSD2	jul-04	100,00	
S*	juin-20	167,78	Salaire Horaire ouvriers France entière identifiant 1567407 - Série arrêtée remplacée par SHO-ENG coeff 1,15
S0*	janv-93	88,00	Salaire Horaire ouvriers France entière identifiant 064681014
Indice INSEE France entière toutes professions			
Coefficient de raccordement	1,3908	Valeur indice 0644681014 dec.98/Valeur indice 1567407 dec.98	
EL*	sept-20	157,02	La série 000037604 en base 1998 est arrêtée et peut être remplacée par la nouvelle série é
ELO*	janv-93	100,80	
* Coût de l'énergie électrique (Identifiant INSEE 637664)			
FSD2	sept-20	127,90	
PSDC0	janv-93	104,00	
C	juin-20	1753,00	
CO	janv-93	1022,00	
K		1,7852	

1.2 Faits marquants de l'exercice

L'année 2021 a bien évidemment été marquée par la fin des restrictions sanitaires et donc de la reprise petit à petit de l'activité.

La fréquentation horaire des sites dépendant fortement de l'activité touristique de l'ouverture des bars, restaurants, magasins, des salles de concerts etc... nous avons été fortement impacté par les diverses restrictions sanitaires de l'année 2021 au cours du premier semestre 2021.

L'année 2021 a permis aussi d'avoir le résultat d'une consultation en cours, et au titre de notre contrat, nous avons été renouvelé pour le parking Timone qui intègre le contrat de Blancarde, et nous perdrons en décembre 2022 le parking Phocéens qui sera confié à Indigo à compter de cette date.

2 Inventaire et Amortissement des biens du parking

2.1 Montant total et détail des opérations d'investissements

Etiquettes de lignes	Type de bien	Nom Parking	Somme de Invest.		Somme de Mouv.	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés		Somme de Amort. cumulés		Somme de Amort. Immos.		Somme de Amort. Cumulés au		Somme de VNC	
			01/01	Invest. période			31/12	01/01	Amort. Période	Amort. Immos. sorties	31/12	VNC 01/01	VNC 31/12			
QPFS Q-Park France	Biens de retour	Marseille - Gambetta	981 700	20 603	0	0	1 002 303	- 873 776	- 94 186	0	- 967 962	107 925	34 341			
		Marseille - Cordone	1 810 884	143 078	0	0	1 953 962	- 1 060 237	- 505 803	0	- 1 566 040	750 645	387 922			
		Marseille - Monthyon	2 198 206	8 298	0	0	2 206 504	- 1 985 666	- 204 735	0	- 2 190 400	212 541	16 104			
		Marseille - Phocéens	529 608	12 118	0	0	541 726	- 490 047	- 32 458	0	- 522 504	39 561	19 221			
		Marseille - La Timone	1 110 746	5 612	0	0	1 116 358	- 974 322	- 119 375	0	- 1 093 697	136 424	22 661			
		Marseille - Baret Saint-Ferr	3 547 983	57 700	- 5 820	0	3 599 863	- 3 339 166	- 201 908	0	- 3 541 075	208 817	58 788			
		Marseille - Cours Julien	1 171 394	54 359	0	0	1 225 753	- 989 887	- 175 177	0	- 1 165 064	181 506	60 689			
		Marseille - Indivis SPM	40 579 292	0	0	0	40 579 292	- 39 336 142	- 1 200 228	0	- 40 536 370	1 243 150	42 922			
	Total Biens de retour		51 929 813	301 768	- 5 820	0	52 225 761	- 49 049 243	- 2 533 869	0	- 51 583 113	2 880 570	642 648			
	Biens de reprise	Marseille - Gambetta	24 652	0	0	0	24 652	- 20 213	- 2 965	0	- 23 178	4 440	1 474			
		Marseille - Cordone	30 185	0	0	0	30 185	- 19 398	- 2 386	0	- 21 984	10 787	8 201			
		Marseille - Monthyon	23 983	0	0	0	23 983	- 19 568	- 2 965	0	- 22 534	4 415	1 450			
		Marseille - Phocéens	261	0	0	0	261	- 261	0	0	- 261	0	0			
		Marseille - La Timone	33 603	0	0	0	33 603	- 9 430	- 4 168	0	- 13 598	24 173	20 005			
		Marseille - Baret Saint-Ferr	41 635	0	5 820	0	47 455	- 33 323	- 4 728	0	- 38 051	8 312	9 404			
		Marseille - Cours Julien	21 499	0	0	0	21 499	- 15 209	- 2 438	0	- 17 646	6 290	3 853			
		Marseille - Indivis SPM	9 461	0	0	0	9 461	- 7 891	- 1 278	0	- 9 170	1 570	291			
	Total Biens de reprise		185 279	0	5 820	0	191 099	- 125 293	- 21 128	0	- 146 422	59 986	44 678			
	Total QPFS Q-Park France Services		52 115 093	301 768	0	0	52 416 860	- 49 174 537	- 2 554 998	0	- 51 729 534	2 940 556	687 326			
	Total général		52 115 093	301 768	0	0	52 416 860	- 49 174 537	- 2 554 998	0	- 51 729 534	2 940 556	687 326			

En 2021, nous avons investi 301K€ et la VNC à fin 2021 représente 667K€ compte tenu de la fin proche du contrat.

Les différents travaux réalisés par parking sont les suivants :

- Baret 57K€ dans le cadre de déploiement de bornes IRVE et des reprises d'éclairages en technologie Leds
- Corderie 140K€ dans le cadre des travaux de finalisation du désamiantage du parking,
- Cours Julien 54K€ dans le cadre de travaux sur l'ascenseur, d'un DTA pour le parking, et de levées de réserves sur les équipements SSI du parking.
- Gambetta 19K€ sur la reprise de signalétique, les études et plans de création d'une nouvelle issue de secours, ainsi que le remplacement de caméras.
- La Timone mise en place de caméras LAPI pour réservation en ligne.
- Monthyon 7K€ sur des travaux ascenseurs et portails
- Phocéens 9K€ sur réparation d'un moteur d'extraction et le remplacement de deux pompes de relevage.

2.2 Suivi des obligations contractuelles

Suivi du respect de l'Obligation des Travaux de Renouvellement - Article 6 du contrat de DSP						
	en Frf	Mt en K €	Indexation	Mt indexé	Cumulé	
1992	5 000	762,2		762,2	762,2	
1998	14 000	2 134,3	1,180486	2 519,5	3 281,7	
2008	14 000	2 134,3	1,481295	3 161,5	6 443,2	
2016	14 000	2 134,3	1,721943	3 675,1	10 118,4	
	47 000	7 165,1		10 118,4		
Montant cumulé des investissements fin 2021 =					19 375 850	

Au titre de notre contrat, nous avons investi plus que ce qui était prévu à l'origine.

2.3 Maintenance Technique et controle réglementaire par les sous traitants.

I Matériel de péage :

- Félix Baret / Saint-Ferréol: 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie (abonnés & horaires), 3 caisses automatiques, 1 poste de paiement manuel.

- Corderie: 1 borne d'entrée, 1 borne de sortie (abonnés & horaires), 1 caisses automatique et 1 poste d'encaissement manuel.

- Cours Julien: 4 bornes d'entrée, 3 bornes de sortie (abonnés & horaires), 2 caisses automatiques et 1 poste d'encaissement manuel.

- Gambetta : 4 bornes d'entrée, 3 bornes de sortie (abonnés & horaires), 2 caisses automatiques et 1 poste d'encaissement manuel.

- Monthyon: 3 bornes d'entrée, 3 bornes de sortie (abonnés & horaires), 2 caisses automatiques et 1 poste d'encaissement manuel.

- Phocéens: 1 borne d'entrée, 1 borne de sortie (abonnés & horaires), 1 caisse automatique et 1 poste d'encaissement manuel.

- Timone: 2 bornes d'entrée (horaires et abonnés), 3 bornes de sortie (dont 1 en entrée et en sortie pour les usagers RTM), 2 caisses automatiques, 1 poste d'encaissement manuel.

- Tous nos parkings sont équipés de caméras qui filment en permanence l'ensemble des sites et permettent aussi la surveillance déportée des ouvrages.

- En dehors des heures d'ouverture, les parcs sont pris en charge par notre équipe d'intervention composée de 4 personnes dont l'objectif est de résoudre les problématiques des usagers mais également d'effectuer dans un temps très court des levées de doutes sur des alarmes déclenchées dans nos parcs.

- Chaque niveau est équipé d'un système de désenfumage, ainsi que de détecteurs incendie manuels et automatiques.

- La qualité de l'air est analysée en permanence par une centrale de marque Draeger, recherchant les gaz nocifs Co No.

- Des moyens de luttés contre l'incendie comme les extincteurs, RIA, rideaux d'eau etc... et des déclencheurs manuels d'alarmes « bris de glace » sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs comme les cages escalier.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du réseau des haut-parleurs du parc concerné, les accès piétons se trouvent libre d'accès.

Travaux et entretiens

- Mise en place de système de verrouillage des portails des divers parcs par la mise en place de temporisation.
- Relamping des parcs par les techniciens en technologie leds, et réfection des circuits électriques éclairages.
- Entretien et vérification du matériel péager.
- Assistance et vérification lors d'appels à nos partenaires pour des travaux particuliers.
- Contrôles préventifs des installations diverses sur les parcs.

La société PROCLAIR assure le nettoyage des espaces piétons et les cabines ascenseurs des parcs Gambetta, Baret / Saint-Ferréol, Monthyon et Cours Julien. Des prestations telles que les nettoyage Hp des rampes de circulation et l'entretien des grilles de ventilation sont réalisées en fonction du besoin de chaque parking de manière récurrente (Ex: un nettoyage trimestriel des rampes de circulation du parking Monthyon).

Le nettoyage des niveaux est assuré par notre équipe de nettoyage interne créée au dernier trimestre 2015 et renforcée courant 2017 par l'embauche d'un agent complémentaire afin d'améliorer notre prestation.

Chaque matin, une équipe affectée à chaque parking entretient les accès piétons, les voies de circulations, les équipements de péage et les toilettes publiques dans les parkings qui en sont munis.

L'ensemble des niveaux des parkings sont entretenus par une auto laveuse affectée sur le parc. Pour les parcs Gambetta, Corderie, Phocéens et Timone, l'entretien des sites est assuré par nos équipes d'exploitation avec un planning déterminé et adapté en fonction des besoins du site.

2.4 Maintenance générale

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires :

Lots	Sociétés
Ascenseur	Koné / Otis
Portails automatiques	SRV / Copas / BAS
Contrôle d'accès	Skidata
Extincteurs + colonne sèche	Rot Altaix
Electricité - climatisation - éclairage	Ampéris
Controle et verifications des installations électriques	Véritas
CO/CN Controle de gaz	Drager
Système de Sécurité Incendie	Aprolab / Ampéris
Porte coupe feu	Koné



3 Fréquentation des parkings

3.1 Analyse Globale

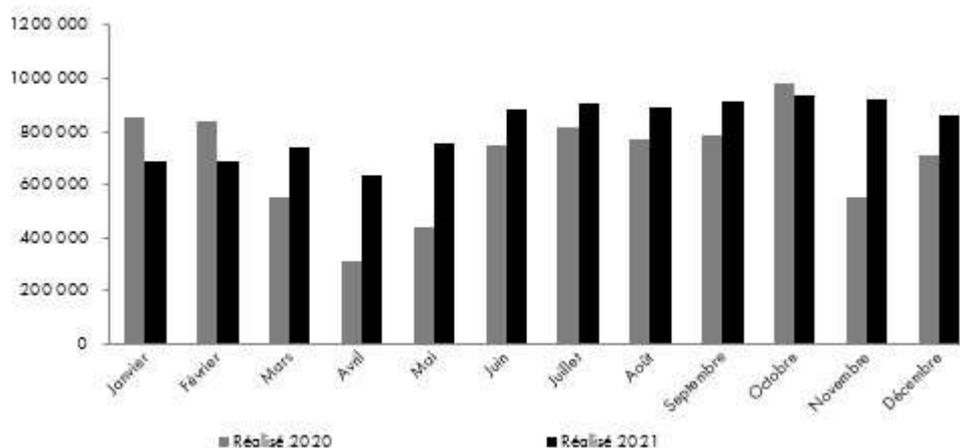
Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 8 382 K€ / HT soit une augmentation de (30%).
Et une légère hausse du chiffre d'affaire des abonnés qui est de 2925K€/HT soit une augmentation de (4%).

Cette hausse du chiffre d'affaire est la conséquence d'un retour petit à petit à la normale suite à la sortie de la crise sanitaire.

I Répartition du chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires HT en k€	2020	2021	Evolution
Recettes horaires & assimilées	4 074,9	5 284,0	30%
Recettes abonnés	2 811,8	2 925,3	4%
Prestations de service & recettes voirie			
Autres Recettes	287,2	173,4	-40%
Total Chiffre d'affaires:	7 174,0	8 382,7	17%

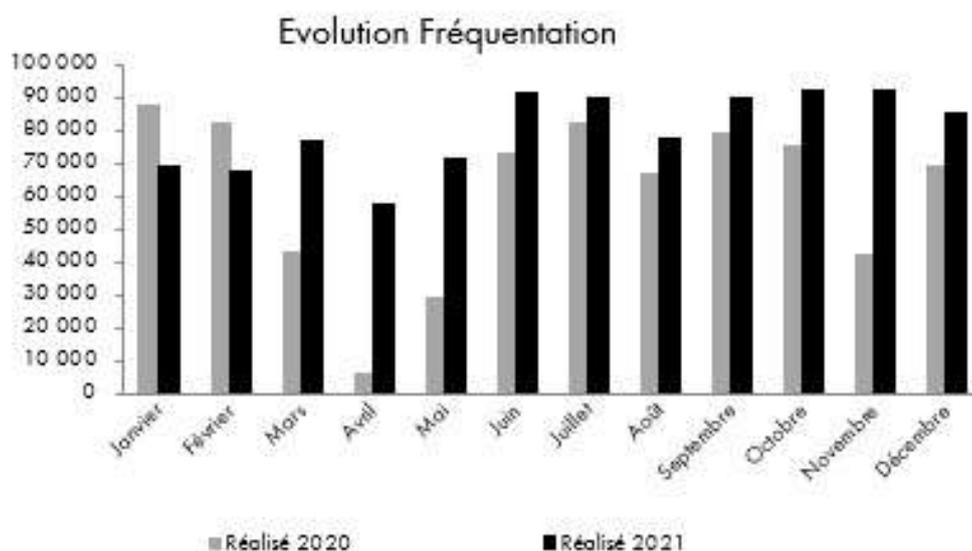
Evolution Chiffre d'Affaires Total Marseille SPS TTC



3.2 Fréquentations et Recettes horaires

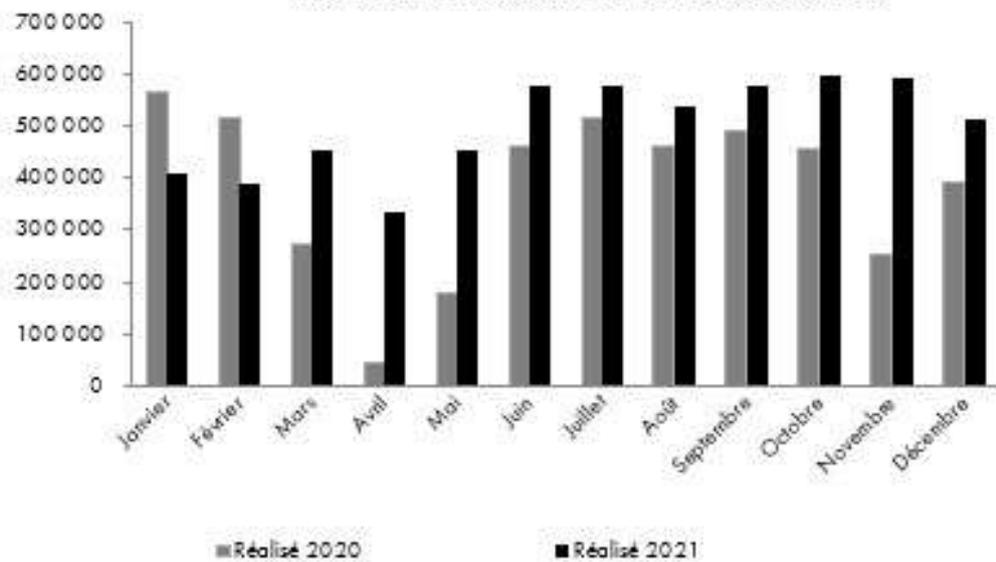
I Recettes horaires globale

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	87 561	68 527	-19 034
Février	82 062	67 071	-14 991
Mars	42 956	76 428	33 472
Avril	6 434	57 161	50 727
Mai	29 580	71 137	41 557
Juin	72 875	91 245	18 370
Juillet	82 715	89 520	6 805
Août	66 657	77 611	10 954
Septembre	79 013	89 563	10 550
Octobre	75 733	92 079	16 346
Novembre	42 008	92 275	50 267
Décembre	69 143	85 372	16 229
Total	736 737	957 989	221 252

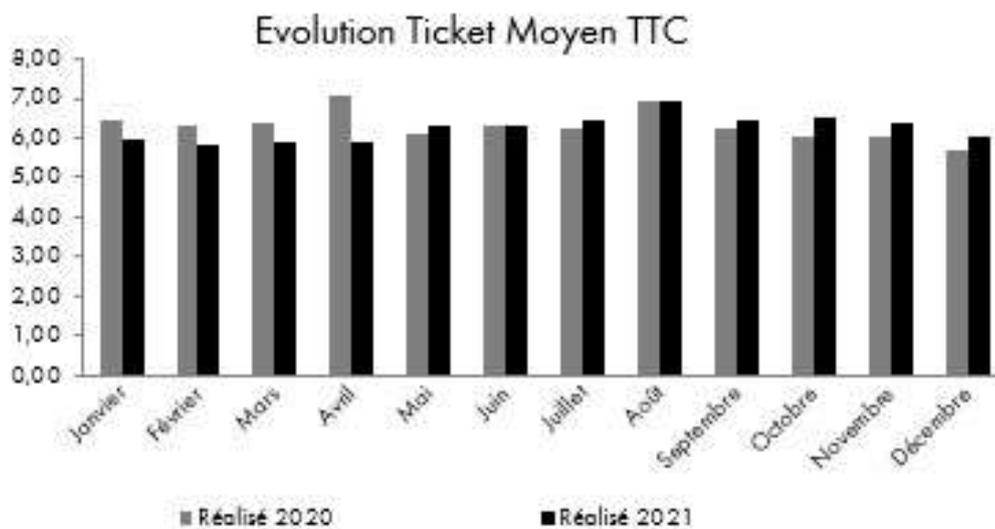


Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	563 418	408 161	-155 257
Février	516 529	391 482	-125 047
Mars	274 362	452 683	178 321
Avril	45 455	336 700	291 245
Mai	179 664	451 146	271 482
Juin	459 207	575 529	116 322
Juillet	513 652	578 349	64 697
Août	462 173	538 530	76 357
Septembre	491 720	576 643	84 923
Octobre	457 250	599 908	142 658
Novembre	253 973	590 955	336 983
Décembre	392 038	515 456	123 418
Total	4 609 441	6 015 543	1 406 102

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	6,43	5,96	-0,48
Février	6,29	5,84	-0,46
Mars	6,39	5,92	-0,46
Avril	7,06	5,89	-1,17
Mai	6,07	6,34	0,27
Juin	6,30	6,31	0,01
Juillet	6,21	6,46	0,25
Août	6,93	6,94	0,01
Septembre	6,22	6,44	0,22
Octobre	6,04	6,52	0,48
Novembre	6,05	6,40	0,36
Décembre	5,67	6,04	0,37
Total	6,26	6,28	0,02

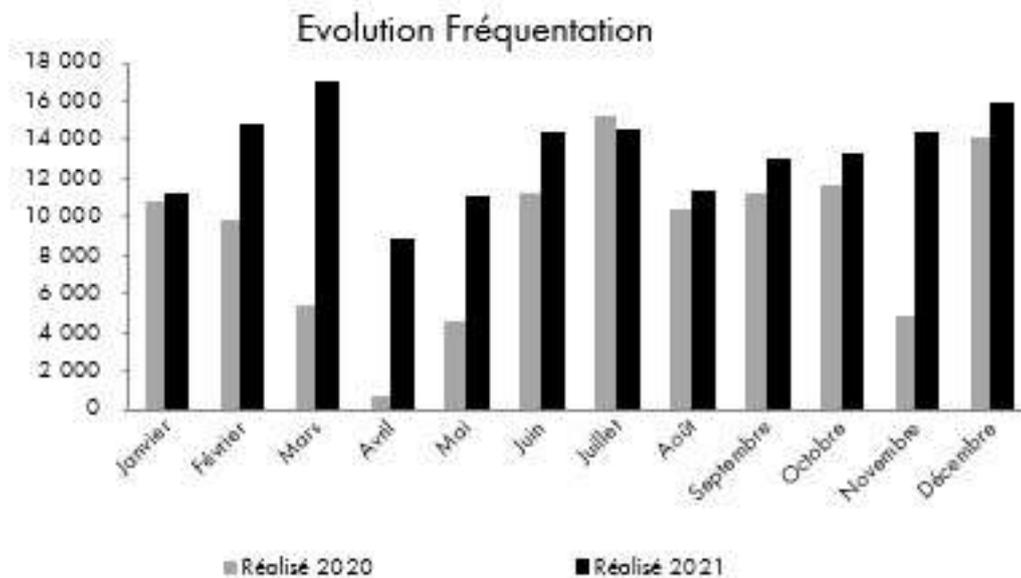


Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	736 737	957 989	30%
Ticket moyen TTC en €	6,26	6,28	0%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	4 609 441	6 015 543	31%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	280 496	325 211	16%
Total CA horaires et assimilés	4 889 937	6 340 754	30%

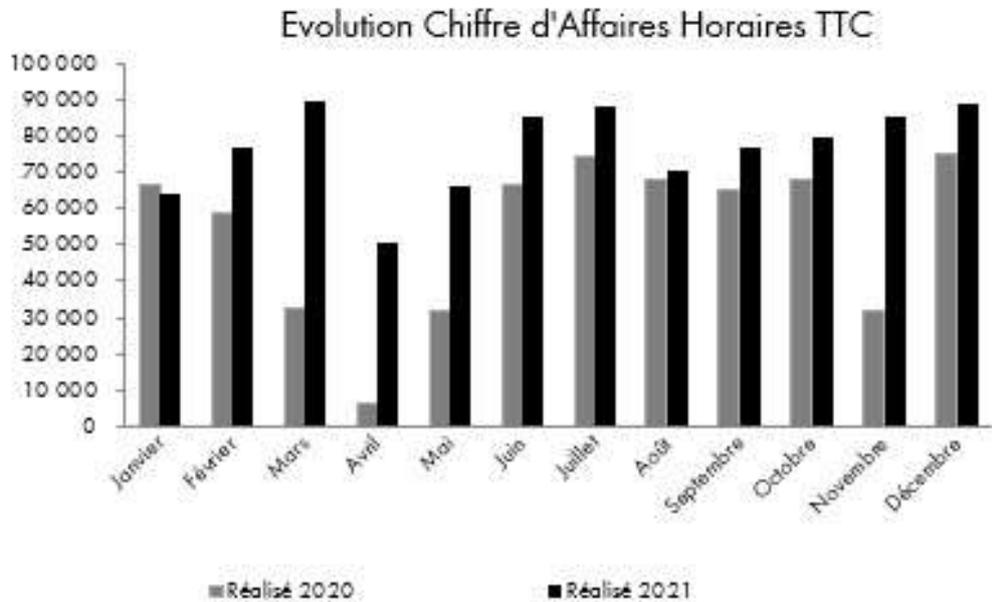
Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 6 340K€ HT soit une augmentation de (31%) similaire à la hausse de fréquentation constatée dans les ouvrages en nombre d'entrées horaires.

I Parking Félix Baret

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	10 795	11 135	340
Février	9 811	14 720	4 909
Mars	5 375	16 960	11 585
Avril	744	8 755	8 011
Mai	4 527	11 071	6 544
Juin	11 174	14 391	3 217
Juillet	15 286	14 476	-810
Août	10 367	11 323	956
Septembre	11 290	12 937	1 647
Octobre	11 594	13 204	1 610
Novembre	4 874	14 284	9 410
Décembre	14 068	15 854	1 786
Total	109 905	159 110	49 205

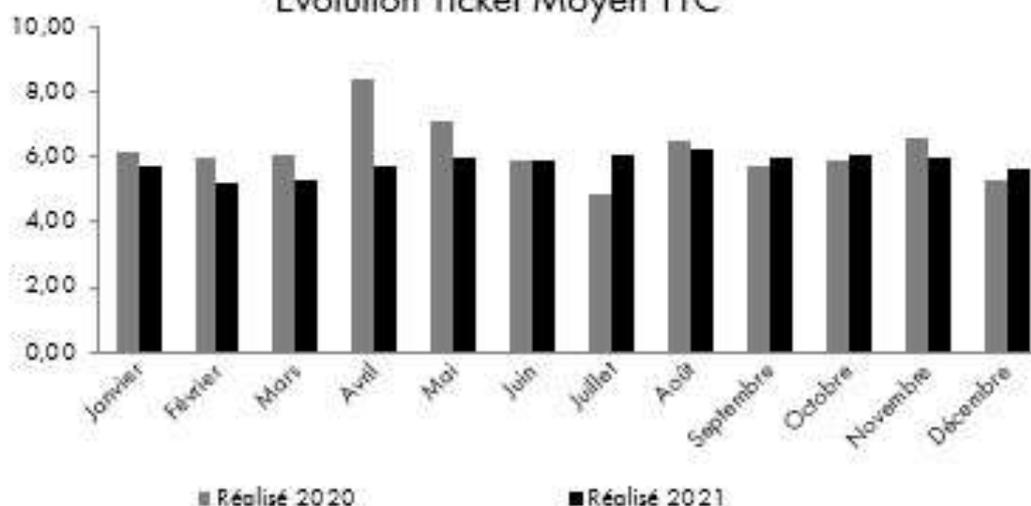


Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	66 730	63 871	-2 858
Février	58 618	76 688	18 070
Mars	32 734	89 638	56 904
Avril	6 250	50 501	44 252
Mai	32 007	66 406	34 400
Juin	66 329	85 485	19 157
Juillet	74 628	87 853	13 224
Août	67 692	70 518	2 827
Septembre	64 890	77 010	12 121
Octobre	68 191	79 650	11 459
Novembre	32 098	85 038	52 940
Décembre	74 864	89 135	14 272
Total	645 030	921 795	276 765



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	6,18	5,74	-0,45
Février	5,97	5,21	-0,76
Mars	6,09	5,29	-0,80
Avril	8,40	5,77	-2,63
Mai	7,07	6,00	-1,07
Juin	5,94	5,94	0,00
Juillet	4,88	6,07	1,19
Août	6,53	6,23	-0,30
Septembre	5,75	5,95	0,21
Octobre	5,88	6,03	0,15
Novembre	6,59	5,95	-0,63
Décembre	5,32	5,62	0,30
Total	5,87	5,79	-0,08

Evolution Ticket Moyen TTC



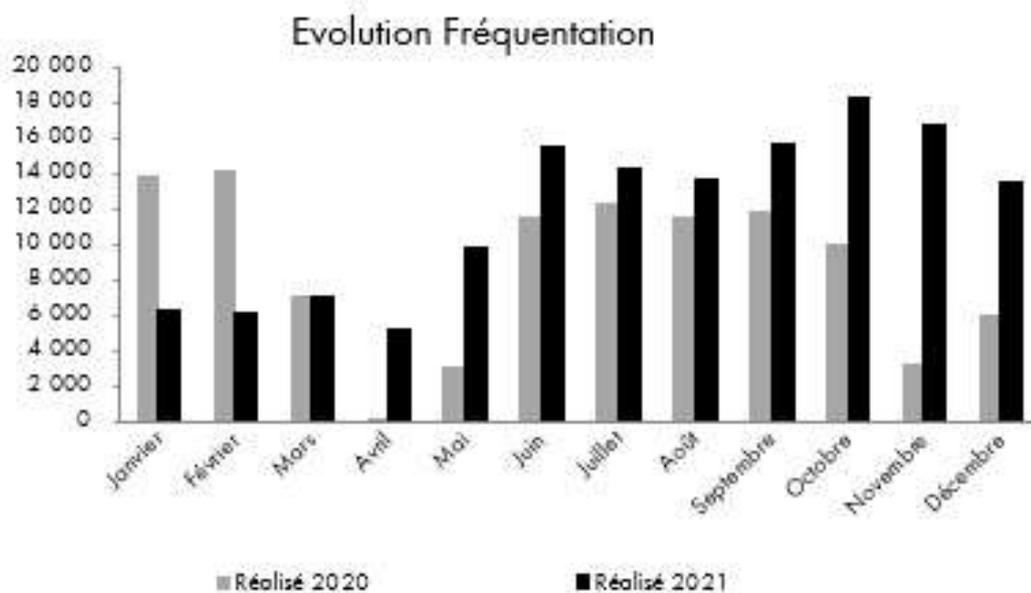
Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	109 905	159 110	45%
Ticket moyen TTC en €	5,87	5,79	-1%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	645 030	921 795	43%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	39 082	39 473	1%
Total CA horaires et assimilés	684 111	961 268	41%

Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 961 K€ HT soit une augmentation de 41% de toutes les recettes confondues.

La fréquentation horaire évolue de 45% soit 50 000 clients de mieux qu'en 2020.

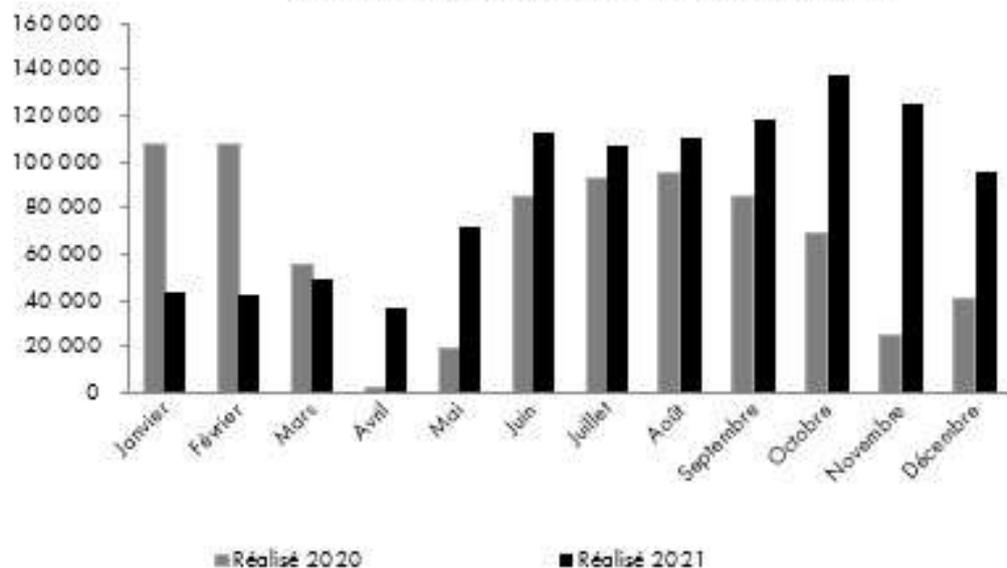
Parking Cours Julien

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	13 836	6 260	-7 576
Février	14 119	6 082	-8 037
Mars	7 092	7 020	-72
Avril	230	5 213	4 983
Mai	3 129	9 784	6 655
Juin	11 600	15 437	3 837
Juillet	12 353	14 280	1 927
Août	11 610	13 640	2 030
Septembre	11 817	15 695	3 878
Octobre	10 043	18 251	8 208
Novembre	3 170	16 665	13 495
Décembre	6 076	13 416	7 340
Total	105 075	141 743	36 668

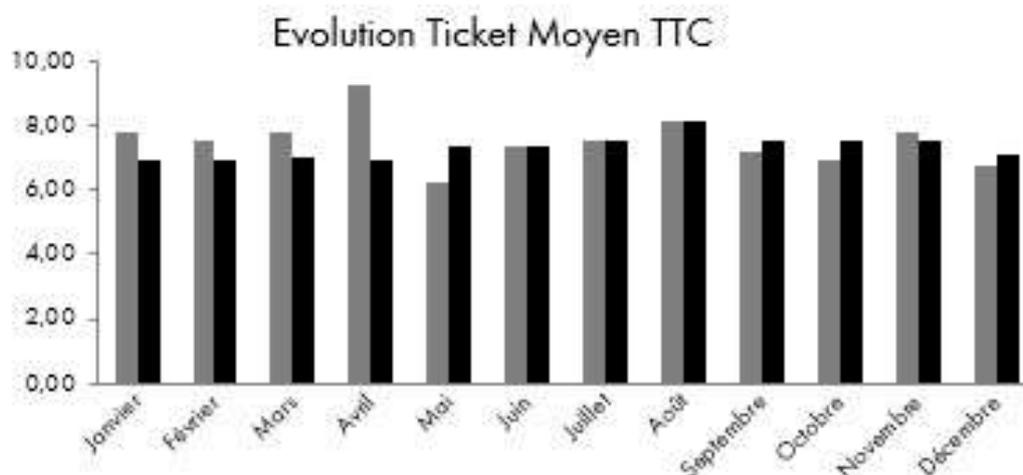


Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	107 466	43 600	-63 866
Février	107 101	42 273	-64 829
Mars	55 268	49 377	-5 891
Avril	2 137	36 222	34 085
Mai	19 621	72 062	52 441
Juin	85 009	113 231	28 222
Juillet	93 440	107 566	14 126
Août	95 058	110 705	15 647
Septembre	84 772	118 311	33 539
Octobre	69 412	137 208	67 796
Novembre	24 643	125 518	100 876
Décembre	41 271	95 707	54 436
Total	785 196	1 051 778	266 582

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	7,77	6,96	-0,80
Février	7,59	6,95	-0,64
Mars	7,79	7,03	-0,76
Avril	9,29	6,95	-2,34
Mai	6,27	7,37	1,09
Juin	7,33	7,34	0,01
Juillet	7,56	7,53	-0,03
Août	8,19	8,12	-0,07
Septembre	7,17	7,54	0,36
Octobre	6,91	7,52	0,61
Novembre	7,77	7,53	-0,24
Décembre	6,79	7,13	0,34
Total	7,47	7,42	-0,05

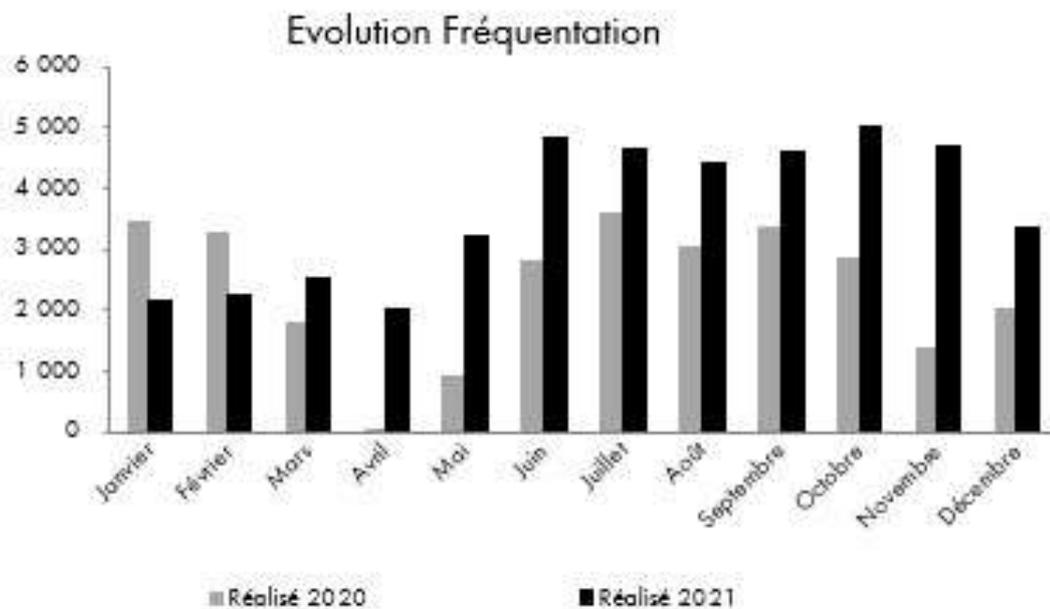


Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	105 075	141 743	35%
Ticket moyen TTC en €	7,47	7,42	-1%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	785 196	1 051 778	34%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	30 226	51 720	71%
Total CA horaires et assimilés	815 422	1 103 498	35%

Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 1 103K€ HT soit une augmentation de 35% par rapport à l'année précédente, les manifestations ayant repris courant du deuxième semestre 2021.

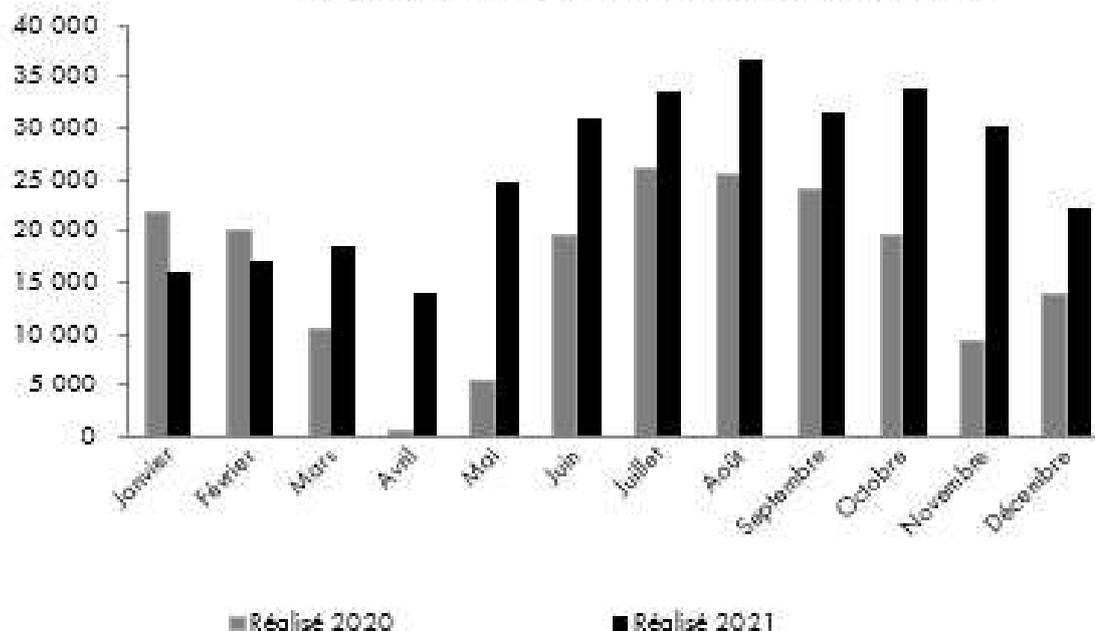
I Parking Corderie

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3 474	2 155	-1 319
Février	3 286	2 241	-1 045
Mars	1 784	2 513	729
Avril	39	2 010	1 971
Mai	905	3 205	2 300
Juin	2 839	4 804	1 965
Juillet	3 615	4 636	1 021
Août	3 040	4 414	1 374
Septembre	3 358	4 607	1 249
Octobre	2 882	5 031	2 149
Novembre	1 398	4 666	3 268
Décembre	2 017	3 369	1 352
Total	28 637	43 651	15 014



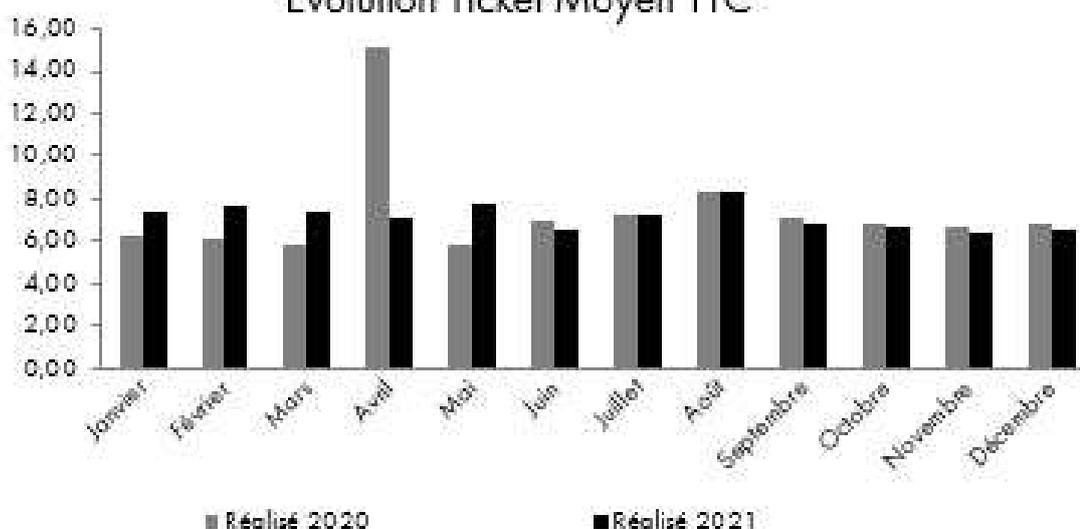
Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	21 821	15 867	-5 954
Février	20 104	17 222	-2 883
Mars	10 351	18 663	8 311
Avril	591	14 145	13 554
Mai	5 289	24 780	19 491
Juin	19 604	31 124	11 520
Juillet	25 966	33 691	7 725
Août	25 382	36 818	11 436
Septembre	23 932	31 531	7 599
Octobre	19 572	33 824	14 252
Novembre	9 282	30 074	20 792
Décembre	13 750	22 156	8 406
Total	195 645	309 893	114 248

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	6,28	7,36	1,08
Février	6,12	7,68	1,57
Mars	5,80	7,43	1,62
Avril	15,15	7,04	-8,11
Mai	5,84	7,73	1,89
Juin	6,91	6,48	-0,43
Juillet	7,18	7,27	0,08
Août	8,35	8,34	-0,01
Septembre	7,13	6,84	-0,28
Octobre	6,79	6,72	-0,07
Novembre	6,64	6,45	-0,19
Décembre	6,82	6,58	-0,24
Total	6,83	7,10	0,27

Evolution Ticket Moyen TTC

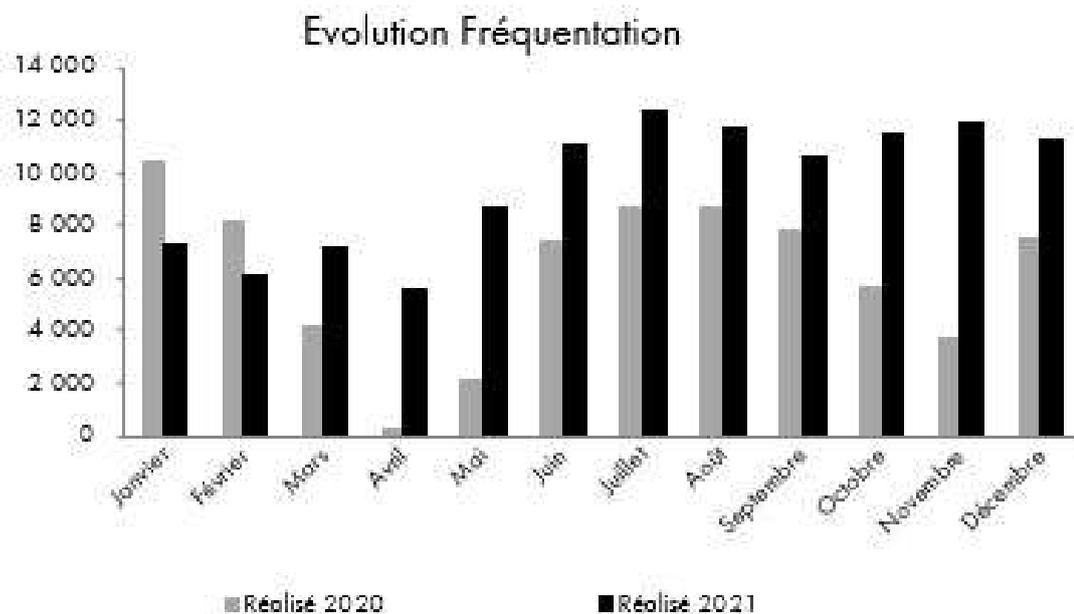


Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	28 637	43 651	52%
Ticket moyen TTC en €	6,83	7,10	4%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	195 645	309 893	58%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	13 899	27 469	98%
Total CA horaires et assimilés	209 544	337 362	61%

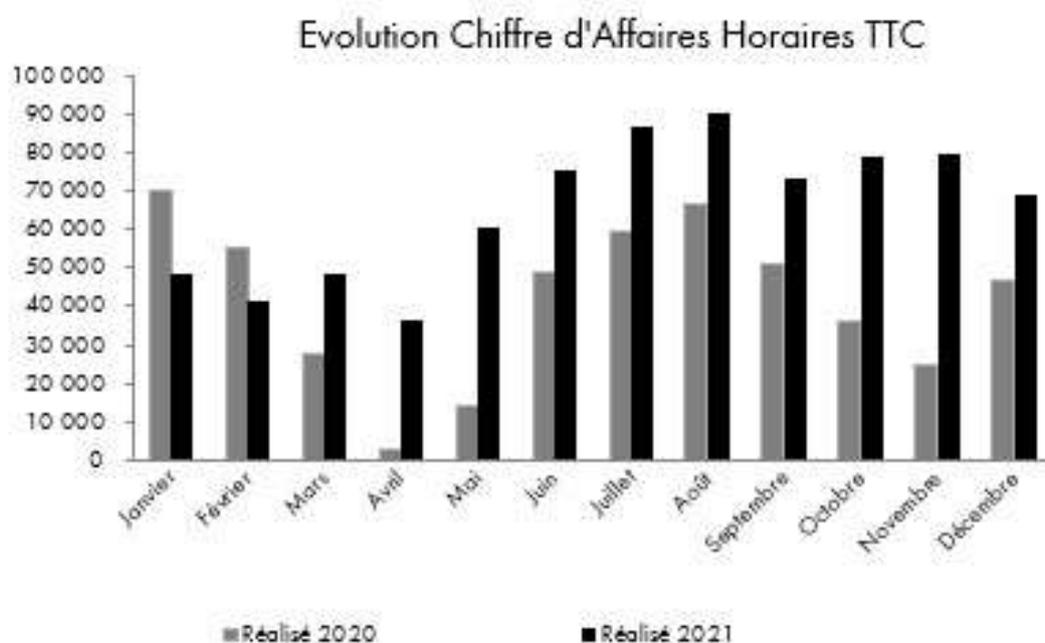
Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 337K€ HT soit une augmentation de 61%, ceci s'expliquant par la reprise de l'activité mais aussi par la réouverture complète de l'ouvrage suite à la fin des travaux de désamiantage et la capacité du parking revu à la hausse avec l'intégration de 76 places supplémentaires.

I Parking Gambetta

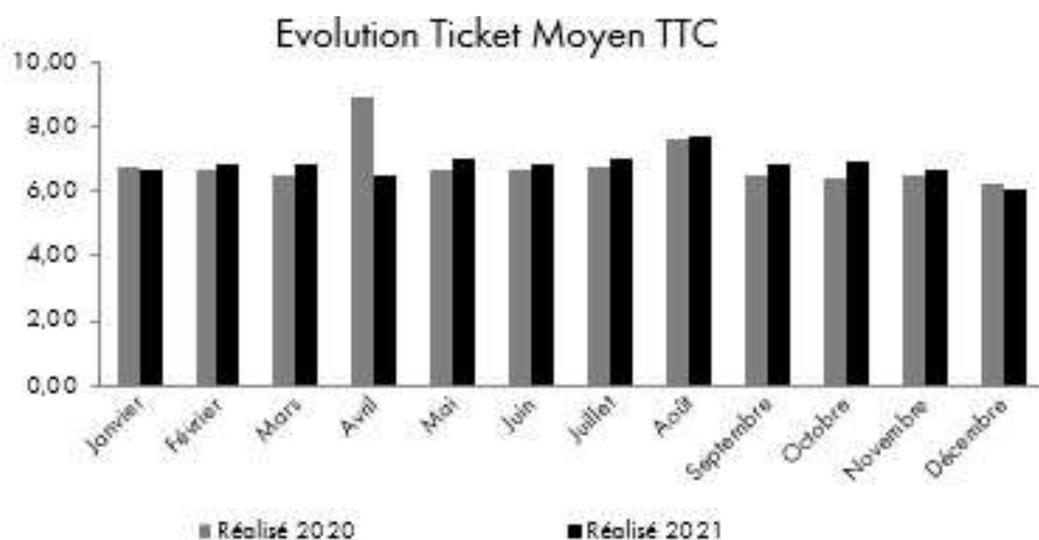
Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	10 400	7 290	-3 110
Février	8 208	6 076	-2 132
Mars	4 167	7 118	2 951
Avril	315	5 586	5 271
Mai	2 159	8 683	6 524
Juin	7 388	11 081	3 693
Juillet	8 700	12 366	3 666
Août	8 758	11 731	2 973
Septembre	7 851	10 666	2 815
Octobre	5 661	11 422	5 761
Novembre	3 742	11 921	8 179
Décembre	7 540	11 249	3 709
Total	74 889	115 189	40 300



Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	70 051	48 543	-21 508
Février	54 974	41 501	-13 473
Mars	27 281	48 695	21 414
Avril	2 811	36 104	33 293
Mai	14 331	60 720	46 389
Juin	49 075	75 552	26 476
Juillet	59 152	86 636	27 484
Août	66 476	90 387	23 910
Septembre	51 028	72 970	21 943
Octobre	36 292	79 230	42 938
Novembre	24 487	79 734	55 247
Décembre	46 770	68 742	21 972
Total	502 729	788 814	286 085



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	6,74	6,66	-0,08
Février	6,70	6,83	0,13
Mars	6,55	6,84	0,29
Avril	8,92	6,46	-2,46
Mai	6,64	6,99	0,36
Juin	6,64	6,82	0,18
Juillet	6,80	7,01	0,21
Août	7,59	7,70	0,11
Septembre	6,50	6,84	0,34
Octobre	6,41	6,94	0,53
Novembre	6,54	6,69	0,14
Décembre	6,20	6,11	-0,09
Total	6,71	6,85	0,14

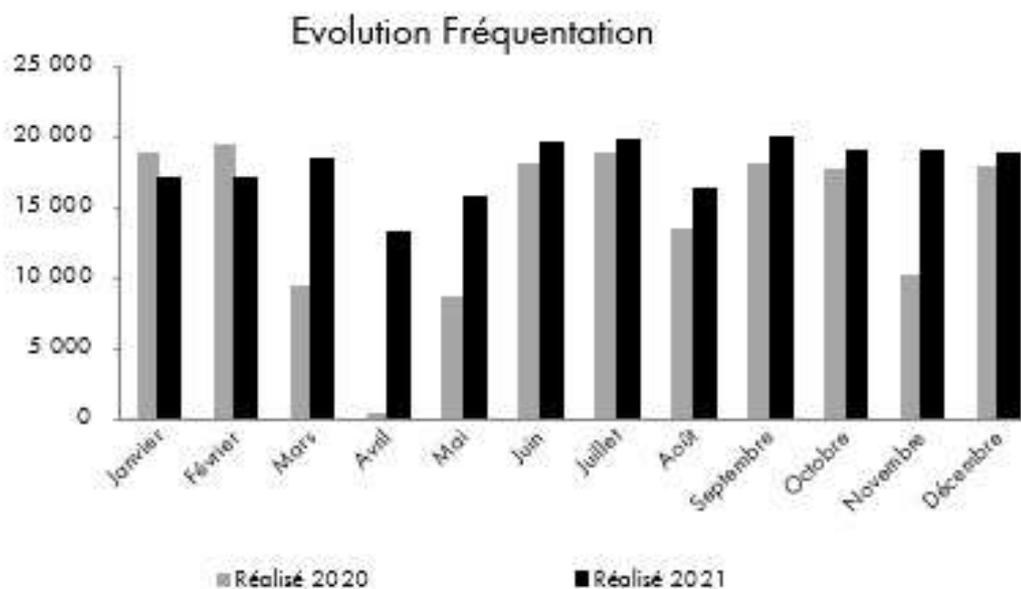


Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	74 889	115 189	54%
Ticket moyen TTC en €	6,71	6,85	2%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	502 729	788 814	57%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	127 841	108 069	-15%
Total CA horaires et assimilés	630 570	896 883	42%

Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 896K€ HT soit une augmentation de 42% des recettes et une hausse de la clientèle horaire avec la fin de neutralisation de places dans le cadre des travaux .

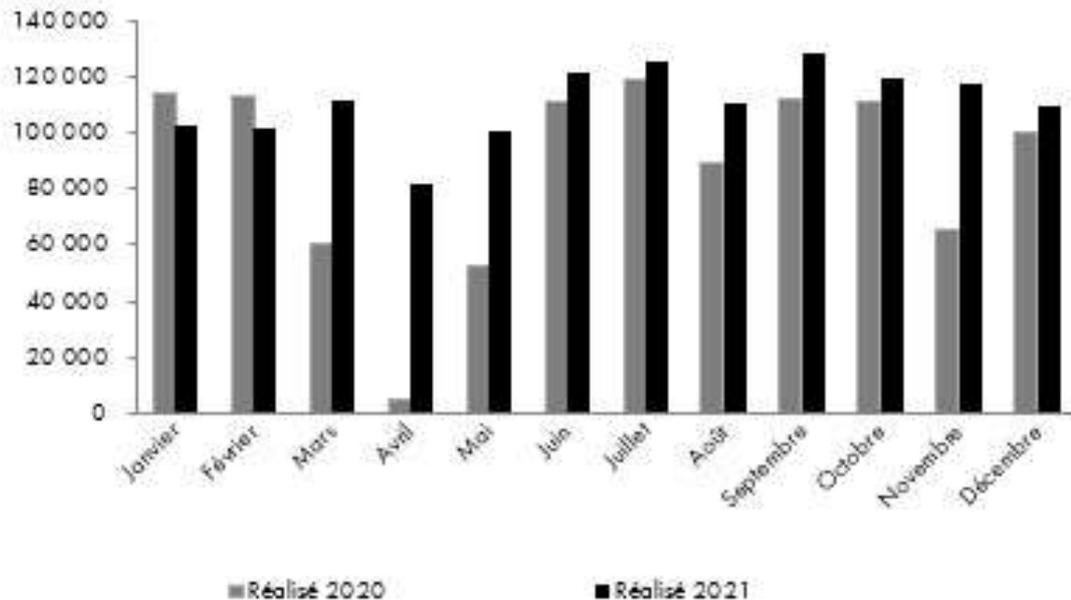
I Parking Monthyon

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	18 777	16 986	-1 791
Février	19 513	17 027	-2 486
Mars	9 465	18 344	8 879
Avril	435	13 221	12 786
Mai	8 590	15 650	7 060
Juin	18 182	19 588	1 406
Juillet	18 838	19 696	858
Août	13 388	16 260	2 872
Septembre	18 165	20 003	1 838
Octobre	17 748	19 015	1 267
Novembre	10 125	18 969	8 844
Décembre	17 846	18 768	922
Total	171 072	213 527	42 455



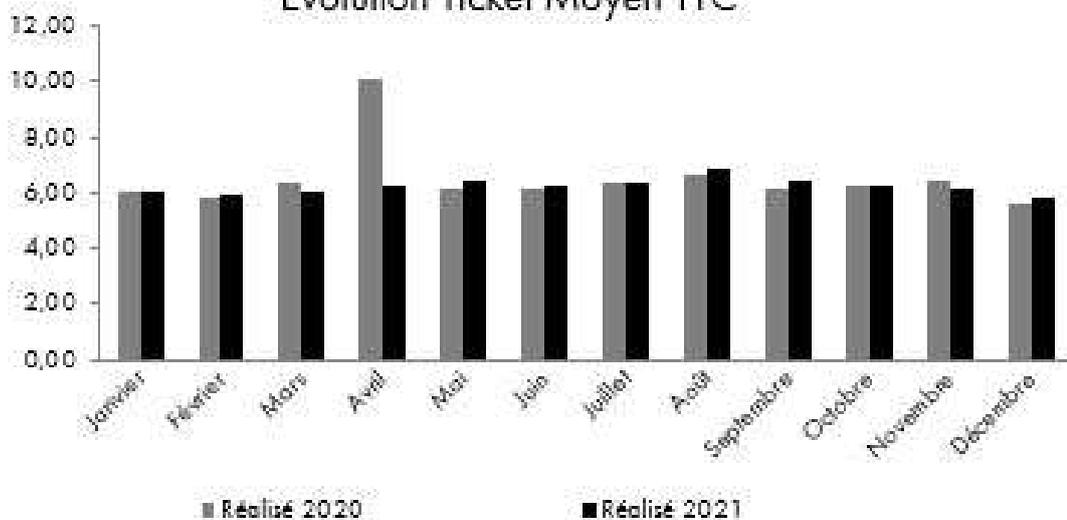
Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	113 873	102 809	-11 064
Février	113 150	101 352	-11 798
Mars	60 361	111 235	50 874
Avril	4 377	82 226	77 849
Mai	52 931	100 818	47 886
Juin	110 889	121 669	10 780
Juillet	118 741	125 376	6 635
Août	89 441	110 994	21 553
Septembre	112 490	128 826	16 336
Octobre	110 636	119 732	9 095
Novembre	65 230	117 319	52 090
Décembre	100 523	109 457	8 934
Total	1 052 642	1 331 813	279 170

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	6,06	6,05	-0,01
Février	5,80	5,95	0,15
Mars	6,38	6,06	-0,31
Avril	10,06	6,22	-3,84
Mai	6,16	6,44	0,28
Juin	6,10	6,21	0,11
Juillet	6,30	6,37	0,06
Août	6,68	6,83	0,15
Septembre	6,19	6,44	0,25
Octobre	6,23	6,30	0,06
Novembre	6,44	6,18	-0,26
Décembre	5,63	5,83	0,20
Total	6,15	6,24	0,09

Evolution Ticket Moyen TTC



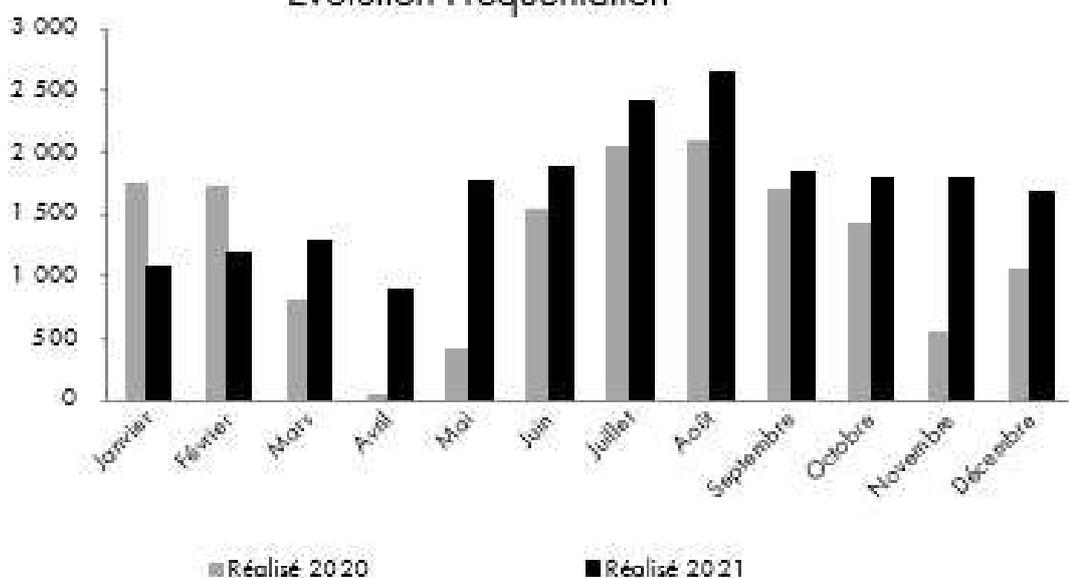
Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	171 072	213 527	25%
Ticket moyen TTC en €	6,15	6,24	1%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	1 052 642	1 331 813	27%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	27 686	49 508	79%
Total CA horaires et assimilés	1 080 328	1 381 320	28%

Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 1381K€ Ht soit une augmentation de 28%, en-dessous des seuils constatés dans les autres ouvrages mais le parking ayant conservé une activité malgré les restrictions liées au covid..

| Parking Phocéens

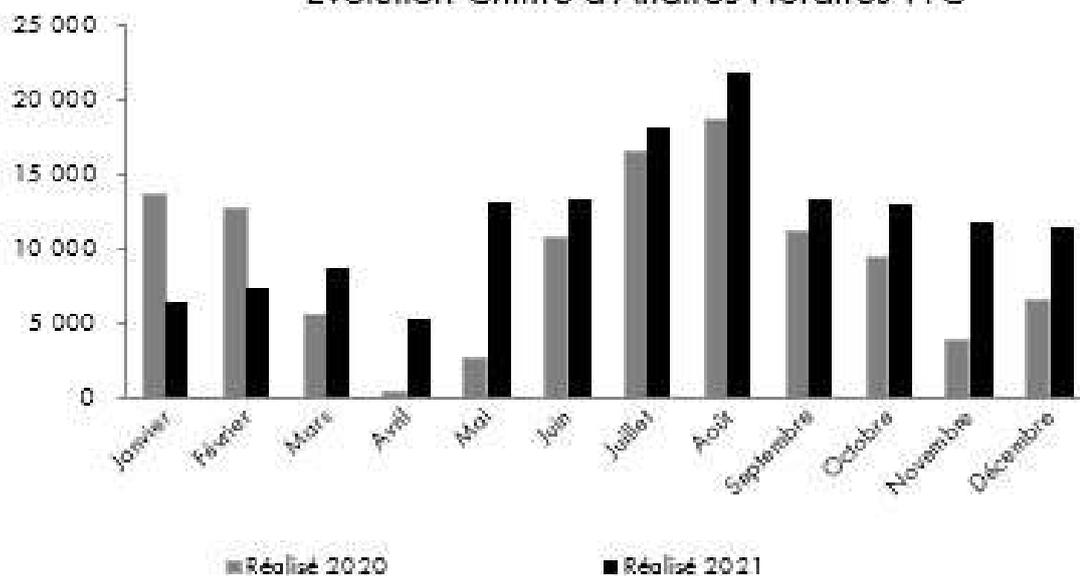
Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	1 759	1 067	-692
Février	1 739	1 193	-546
Mars	802	1 286	484
Avril	48	880	832
Mai	426	1 756	1 330
Juin	1 540	1 884	344
Juillet	2 065	2 402	337
Août	2 091	2 648	557
Septembre	1 710	1 843	133
Octobre	1 429	1 787	358
Novembre	548	1 786	1 238
Décembre	1 057	1 679	622
Total	15 214	20 211	4 997

Evolution Fréquentation

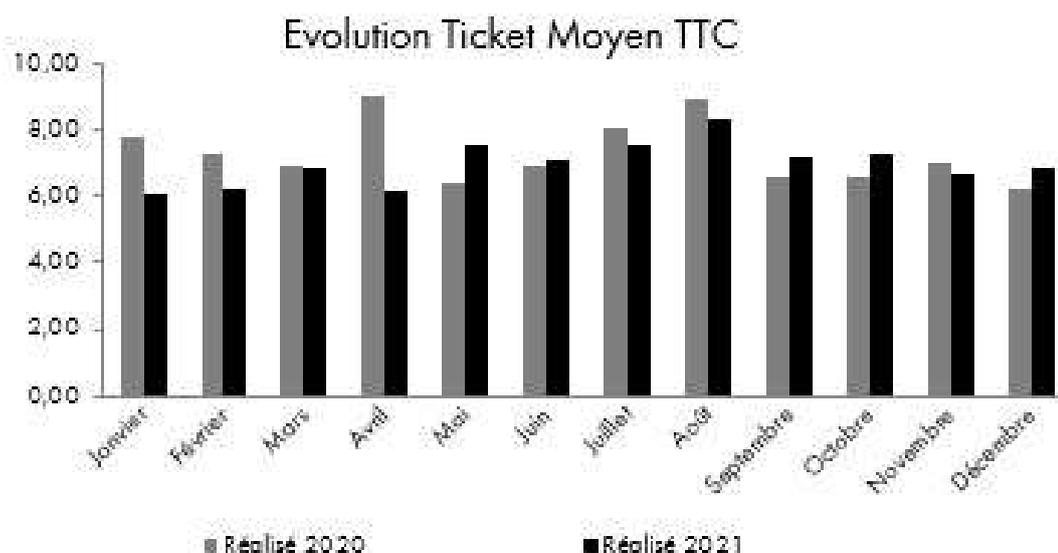


Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	13 683	6 521	-7 162
Février	12 635	7 421	-5 214
Mars	5 570	8 775	3 205
Avril	433	5 386	4 952
Mai	2 742	13 292	10 550
Juin	10 705	13 460	2 755
Juillet	16 655	18 198	1 543
Août	18 755	21 956	3 201
Septembre	11 259	13 309	2 049
Octobre	9 435	12 948	3 513
Novembre	3 842	11 934	8 092
Décembre	6 646	11 560	4 914
Total	112 360	144 758	32 398

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	7,78	6,11	-1,67
Février	7,27	6,22	-1,05
Mars	6,94	6,82	-0,12
Avril	9,02	6,12	-2,90
Mai	6,44	7,57	1,13
Juin	6,95	7,14	0,19
Juillet	8,07	7,58	-0,49
Août	8,97	8,29	-0,68
Septembre	6,58	7,22	0,64
Octobre	6,60	7,25	0,64
Novembre	7,01	6,68	-0,33
Décembre	6,29	6,89	0,60
Total	7,39	7,16	-0,22

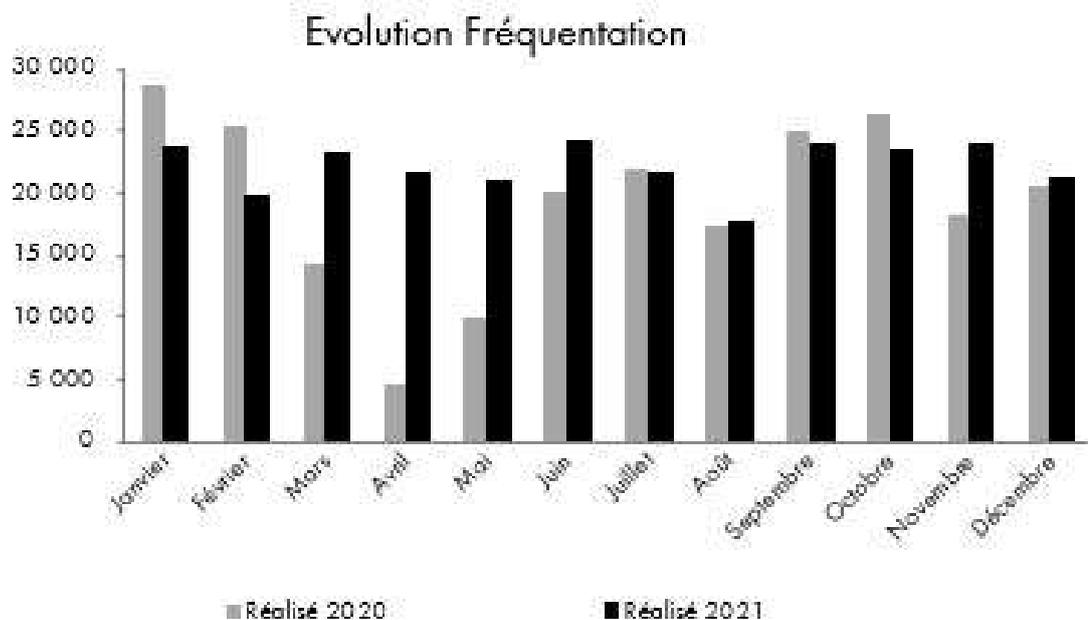


Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	15 214	20 211	33%
Ticket moyen TTC en €	7,39	7,16	-3%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	112 360	144 758	29%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	1 420	5 127	261%
Total CA horaires et assimilés	113 780	149 886	32%

Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 149K€ Ht soit une augmentation de 32% en ligne avec le retour de la fréquentation horaire.

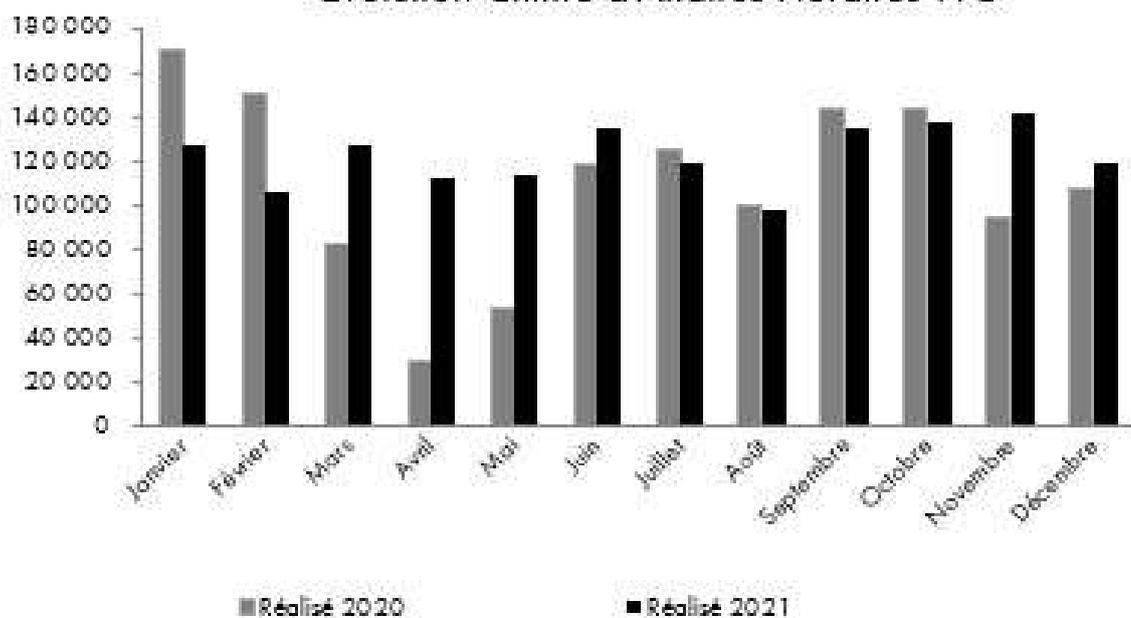
■ Parking Timone

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	28 520	23 634	-4 886
Février	25 386	19 732	-5 654
Mars	14 271	23 187	8 916
Avril	4 623	21 496	16 873
Mai	9 844	20 988	11 144
Juin	20 152	24 060	3 908
Juillet	21 858	21 664	-194
Août	17 403	17 595	192
Septembre	24 822	23 812	-1 010
Octobre	26 376	23 369	-3 007
Novembre	18 151	23 984	5 833
Décembre	20 539	21 037	498
Total	231 945	264 558	32 613

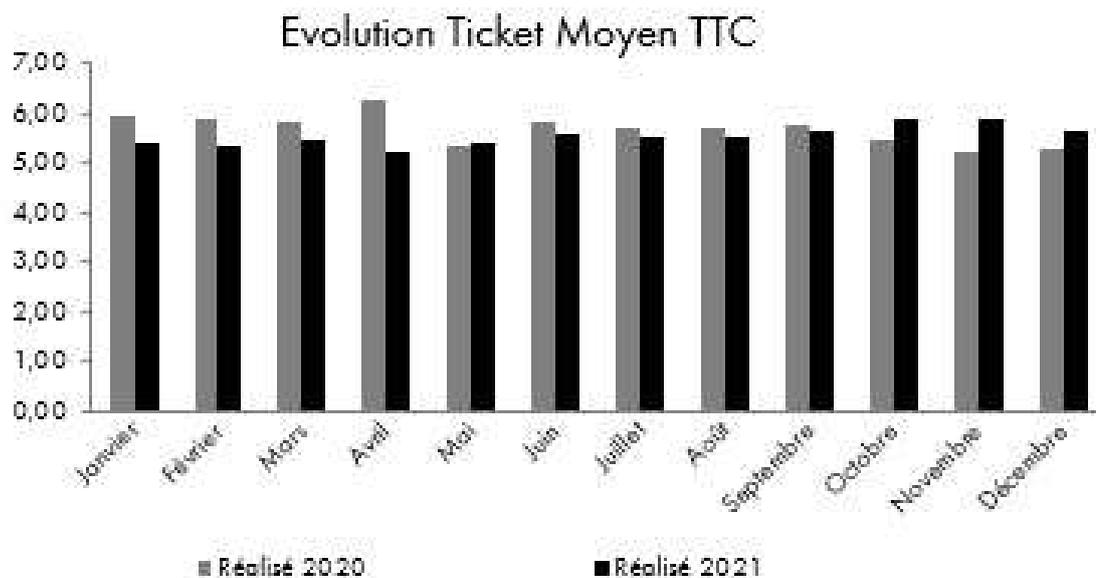


Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	169 793	126 950	-42 844
Février	149 947	105 026	-44 921
Mars	82 797	126 302	43 505
Avril	28 857	112 117	83 260
Mai	52 743	113 068	60 325
Juin	117 595	135 008	17 413
Juillet	125 070	119 029	-6 041
Août	99 370	97 152	-2 217
Septembre	143 349	134 686	-8 663
Octobre	143 712	137 318	-6 394
Novembre	94 391	141 337	46 946
Décembre	108 213	118 698	10 484
Total	1 315 839	1 466 693	150 854

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	5,95	5,37	-0,58
Février	5,91	5,32	-0,58
Mars	5,80	5,45	-0,35
Avril	6,24	5,22	-1,03
Mai	5,36	5,39	0,03
Juin	5,84	5,61	-0,22
Juillet	5,72	5,49	-0,23
Août	5,71	5,52	-0,19
Septembre	5,78	5,66	-0,12
Octobre	5,45	5,88	0,43
Novembre	5,20	5,89	0,69
Décembre	5,27	5,64	0,37
Total	5,67	5,54	-0,13



Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	231 945	264 558	14%
Ticket moyen TTC en €	5,67	5,54	-2%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	1 315 839	1 466 693	11%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	40 343	43 844	9%
Total CA horaires et assimilés	1 356 182	1 510 537	11%

Nous enregistrons en 2021 un chiffre d'affaire de 1510K€ HT soit une augmentation de 11% tout comme Monthyon en période de pandémie le site de La Timone a conservé l'activité liée au CHU.

3.3 Fréquentation Gratuite des parkings et fréquentation globales

FREQUENTATION GRATUITE MARSEILLE SPS 2021
--

Fréquentation	Baret	Corderie	Cours Julien	Gambetta	Monthyon	Phocéens
Janvier	1514	453	1197	1031	1204	219
Février	1980	446	1049	1051	2227	226
Mars	2147	523	1242	1196	2280	287
Avril	1549	339	992	1135	1899	208
Mai	1603	510	1264	1393	1973	303
Juin	1721	640	1558	1487	1968	326
Juillet	1688	518	1389	1856	2134	378
Août	1547	321	1274	1701	1582	330
Septembre	1627	691	1528	1652	2065	279
Octobre	1594	690	1683	1514	1859	319
Novembre	2012	775	1523	1672	1784	384
Décembre	3593	641	2491	2240	3737	463
Total	22575	6547	17190	17928	24712	3722

Vous trouverez ci-dessous la facturation liée au Week end de gratuité du 11/12 et du 18/19 décembre 2021 :

		décembre 2 021	
Parkings	Week-ends	11 et 12	18 et 19
Baret		1 734 €	1 705,80 €
Corderie		170,40 €	142,80 €
Cours Julien		1 597,20 €	1 581 €
Gambetta		873,00 €	964,20 €
Monthyon		1 980 €	2 442,60 €
Phocéens		138 €	185,40 €

3.4 Recettes Abonnés parking globales

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
6x24 Etudiant	31	31	0%
7x24	1 331	1 437	8%
7x24 Autopartage	10	10	0%
7x24 Etudiant	3	4	33%
7x24 Forces de l'ordre	94	76	-19%
7x24 Moto	16	16	0%
7x24 Place réservée	56	49	-13%
7x24 Résident - 500m autour du parking	655	692	6%
7x24 Résident Moto	1	5	370%
7x24 Résident Moto - 500m	1	7	1106%
7x24 Résident Moto 500 m	1	2	100%
Nuit Lundi-Vendredi + WE / JF Résident (20h à 8h)	0	3	-
Nuit Lundi-Vendredi 18h-9h + WE & JF 24/24	5	13	160%
Nuit Lundi-Vendredi 18h-10h + WE & JF 24/24	26	26	-1%
Option lecture de plaque 3€	0	1	-

Ci-dessus vous trouverez le détail des abonnements par catégorie et type de produit.

Ces chiffres représentent la globalité des abonnés pour les 7 parkings.

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	1 883	2 238	355
Février	1 943	2 285	342
Mars	1 982	2 274	292
Avril	1 991	2 284	292
Mai	1 988	2 282	294
Juin	2 067	2 314	246
Juillet	2 138	2 301	163
Août	2 177	2 301	124
Septembre	2 212	2 355	143
Octobre	2 233	2 379	146
Novembre	2 223	2 371	147
Décembre	2 229	2 372	142
Total	25 068	27 755	2 687

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	253 539	264 439	10 900
Février	254 184	256 588	2 404
Mars	257 369	266 699	9 330
Avril	256 233	267 806	11 573
Mai	254 492	265 943	11 451
Juin	261 023	270 871	9 848
Juillet	260 661	272 023	11 362
Août	268 313	275 133	6 820
Septembre	267 377	279 327	11 949
Octobre	266 846	282 242	15 395
Novembre	266 407	284 156	17 750
Décembre	265 958	282 013	16 055
Total	3 132 401	3 267 238	134 837

I Recette abonnés Parc Félix Baret

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	270	477	207
Février	290	498	208
Mars	309	499	190
Avril	327	501	174
Mai	341	503	162
Juin	396	511	116
Juillet	448	506	59
Août	470	512	41
Septembre	477	516	39
Octobre	472	512	40
Novembre	465	515	50
Décembre	471	513	42
Total	4 736	6 063	1 327

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	40 179	48 575	8 396
Février	40 471	42 010	1 539
Mars	42 440	49 888	7 447
Avril	42 631	51 488	8 857
Mai	42 872	51 518	8 645
Juin	46 118	51 945	5 827
Juillet	48 624	52 295	3 671
Août	49 740	54 788	5 048
Septembre	50 853	54 053	3 200
Octobre	50 510	52 494	1 985
Novembre	50 160	54 192	4 033
Décembre	50 817	53 488	2 671
Total	555 416	616 734	61 319

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	154	182	18%
7x24 Forces de l'ordre	41	43	5%
7x24 Moto	2	2	0%
7x24 Place réservée	37	21	-43%
7x24 Résident - 500m autour du parking	231	246	6%
7x24 Résident Moto	1	5	370%
Nuit Lundi-Vendredi 18h-9h + WE & JF 24/24	5	13	160%

I Parking Corderie

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	236	289	53
Février	261	297	36
Mars	274	293	19
Avril	273	287	14
Mai	269	285	16
Juin	274	292	18
Juillet	279	292	14
Août	279	288	9
Septembre	277	299	22
Octobre	284	297	13
Novembre	285	303	19
Décembre	284	312	28
Total	3 273	3 534	262

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	28 122	32 188	4 066
Février	28 610	32 573	3 963
Mars	30 465	32 157	1 692
Avril	30 244	31 553	1 309
Mai	29 956	31 259	1 303
Juin	30 603	32 228	1 626
Juillet	31 227	32 375	1 148
Août	31 247	31 989	742
Septembre	31 184	33 825	2 641
Octobre	30 999	32 975	1 976
Novembre	32 286	34 803	2 517
Décembre	32 101	36 016	3 915
Total	367 043	393 943	26 900

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	181	207	14%
7x24 Forces de l'ordre	4	2	-50%
7x24 Moto	5	5	0%
7x24 Résident - 500m autour du parking	93	91	-2%
7x24 Résident Moto - 500m	1	7	1106%

I Parking Cours Julien

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	339	305	-34
Février	335	306	-29
Mars	331	305	-26
Avril	323	301	-22
Mai	319	304	-16
Juin	323	313	-10
Juillet	319	318	-1
Août	322	319	-3
Septembre	319	327	8
Octobre	314	334	20
Novembre	312	332	21
Décembre	314	330	16
Total	3 871	3 795	-75

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	45 117	39 712	-5 405
Février	43 636	39 450	-4 186
Mars	42 996	39 261	-3 735
Avril	41 825	38 330	-3 494
Mai	41 278	38 859	-2 419
Juin	42 136	40 207	-1 929
Juillet	41 590	40 878	-712
Août	41 989	41 170	-819
Septembre	41 527	41 268	-259
Octobre	40 736	43 505	2 769
Novembre	40 285	43 298	3 013
Décembre	40 524	42 869	2 344
Total	503 640	488 806	-14 834

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	259	270	4%
7x24 Autopartage	2	2	0%
7x24 Forces de l'ordre	1	1	0%
7x24 Moto	1	1	0%
7x24 Résident - 500m autour du parking	51	56	9%

I Parking Gambetta

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	403	459	56
Février	418	471	52
Mars	428	473	44
Avril	426	479	53
Mai	428	497	69
Juin	443	501	58
Juillet	454	503	49
Août	460	506	46
Septembre	467	506	38
Octobre	469	514	45
Novembre	458	510	52
Décembre	456	510	54
Total	5 311	5 928	617

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	51 885	51 092	-792
Février	52 782	51 612	-1 170
Mars	53 268	51 555	-1 713
Avril	52 743	52 362	-381
Mai	52 928	55 198	2 270
Juin	53 664	55 115	1 451
Juillet	50 386	55 188	4 802
Août	51 499	55 730	4 231
Septembre	52 005	55 973	3 968
Octobre	52 393	57 620	5 227
Novembre	50 550	57 434	6 884
Décembre	50 417	57 305	6 888
Total	624 521	656 185	31 664

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	257	280	9%
7x24 Autopartage	3	3	0%
7x24 Etudiant	3	4	33%
7x24 Forces de l'ordre	15	16	7%
7x24 Moto	8	8	0%
7x24 Place réservée	19	28	47%
7x24 Résident - 500m autour du parking	150	169	12%
7x24 Résident Moto 500 m	1	2	100%

I Parking Monthyon

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	324	338	13
Février	327	338	11
Mars	328	337	9
Avril	328	337	9
Mai	324	331	7
Juin	331	330	-1
Juillet	333	331	-3
Août	343	334	-9
Septembre	340	339	-2
Octobre	330	340	10
Novembre	334	333	-1
Décembre	336	333	-3
Total	3 979	4 020	41

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	59 208	62 737	3 529
Février	59 660	59 350	-310
Mars	59 328	62 611	3 283
Avril	60 072	62 405	2 333
Mai	59 312	61 328	2 016
Juin	60 468	61 243	775
Juillet	60 849	61 363	514
Août	62 868	61 901	-967
Septembre	62 369	62 883	513
Octobre	60 542	63 121	2 579
Novembre	61 301	61 805	504
Décembre	61 261	61 808	547
Total	727 239	742 556	15 317

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	331	328	-1%
7x24 Autopartage	5	5	0%

I Parking Phocéens

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	241	260	19
Février	240	261	22
Mars	240	260	20
Avril	245	262	17
Mai	245	245	-0
Juin	247	247	-0
Juillet	254	239	-15
Août	253	233	-20
Septembre	260	236	-24
Octobre	261	233	-28
Novembre	259	233	-26
Décembre	258	230	-28
Total	3 005	2 939	-66

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	23 534	22 660	-874
Février	23 396	22 879	-517
Mars	23 316	22 668	-648
Avril	23 345	22 716	-628
Mai	23 315	19 271	-4 044
Juin	23 710	21 655	-2 055
Juillet	23 933	20 854	-3 080
Août	23 593	20 599	-2 994
Septembre	23 641	20 730	-2 911
Octobre	23 401	20 767	-2 634
Novembre	22 825	21 082	-1 743
Décembre	22 333	19 038	-3 294
Total	280 342	254 920	-25 422

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	105	108	3%
7x24 Forces de l'ordre	33	14	-58%
7x24 Résident - 500m autour du parking	94	82	-13%
Nuit Lundi-Vendredi 18h-10h + WE & JF 24/24	26	26	-1%

I Parking Timone

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	70	110	40
Février	71	113	42
Mars	72	108	36
Avril	69	117	48
Mai	62	118	56
Juin	54	119	65
Juillet	51	112	61
Août	49	110	60
Septembre	71	132	61
Octobre	103	149	46
Novembre	111	145	33
Décembre	110	143	33
Total	894	1 476	582

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	5 494	7 475	1 981
Février	5 628	8 713	3 085
Mars	5 555	8 558	3 003
Avril	5 374	8 951	3 577
Mai	4 831	8 511	3 680
Juin	4 323	8 477	4 154
Juillet	4 051	9 070	5 019
Août	7 377	8 956	1 579
Septembre	5 798	10 595	4 797
Octobre	8 266	11 759	3 493
Novembre	8 999	11 541	2 542
Décembre	8 504	11 488	2 984
Total	74 200	114 094	39 894

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
6x24 Étudiant	31	31	0%
7x24	44	61	39%
7x24 Résident - 500m autour du parking	35	48	36%
Nuit Lundi-Vendredi + WE / JF Résident (20h à 8h)	0	3	-

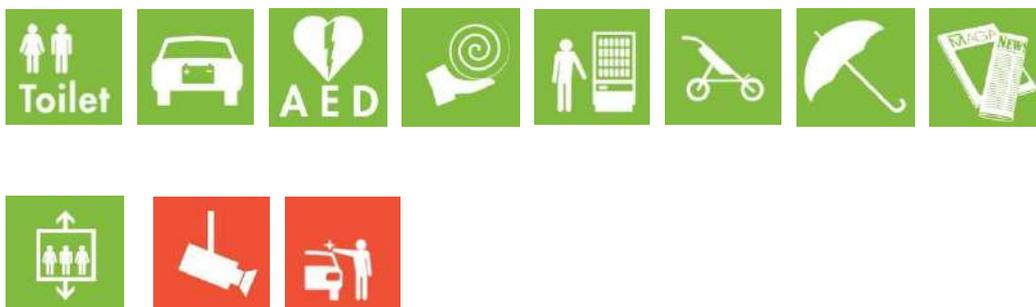
3.5 Détails des recettes diverses 2021 en € HT

DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2021	
en € HT	
13016 Marseille - Baret Saint-Ferréol	13 916
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	9 716
706410 Carte perdue (c2c)	562
708800 Autres produits annexes	- 1 981
708900 MAD emplacement lavage (c2c)	5 618
13017 Marseille - Corderie	333
706410 Carte perdue (c2c)	83
708802 Location présent. journx (c2c)	250
13018 Marseille - Cours Julien	5 723
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	5 150
706410 Carte perdue (c2c)	646
708800 Autres produits annexes	- 72
13019 Marseille - Gambetta	646
706410 Carte perdue (c2c)	646
13020 Marseille - Monthyon	24 537
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	11 504
706410 Carte perdue (c2c)	229
708800 Autres produits annexes	37
708801 Location de Local-Espace (c2c)	2 201
708802 Location présent. journx (c2c)	250
708900 MAD emplacement lavage (c2c)	10 316
13021 Marseille - Phocéens	385
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	364
706410 Carte perdue (c2c)	21
13022 Marseille - La Timone	9 101
706410 Carte perdue (c2c)	250
708900 MAD emplacement lavage (c2c)	8 851
Total général	54 642

4 Qualité de service

4.1 Services à la clientèle

I Services parc Félix Baret /Saint Ferréol



- Prêt de poussette,
- Prêt de parapluie,
- Mise à disposition de journaux locaux gratuits,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Cireuse à chaussures,
- Présence d'un défibrillateur,
- Kit de démarrage de véhicule,
- Ascenseur,
- Toilettes publiques,
- Station de nettoyage,
- Parking sous protection video

I Services parc Corderie



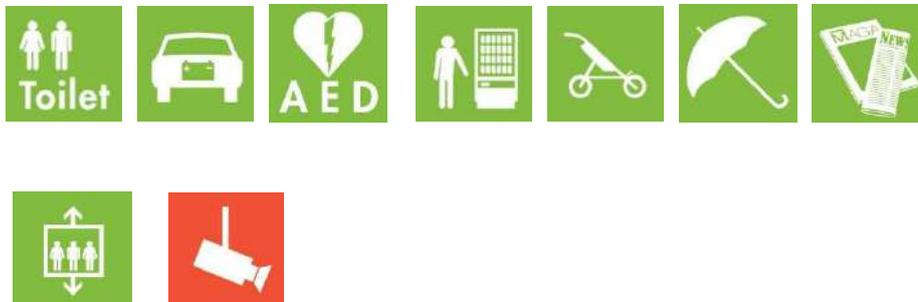
- Prêt de poussette,
- Prêt de parapluie,
- Mise à disposition de journaux locaux gratuits,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Cireuse à chaussures,
- Présence d'un défibrillateur,
- Kit de démarrage de véhicule,
- Ascenseur,
- Toilettes publiques,
- Parking sous surveillance vidéo,

I Services parc Cours Julien



- Prêt de poussette,
- Prêt de parapluie,
- Mise à disposition de journaux locaux gratuits,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Présence d'un défibrillateur,
- Kit de démarrage de véhicule,
- Ascenseur,
- Toilettes publiques,
- Station de nettoyage de véhicules,
- Parking sous protection vidéo

I Services parc Gambetta



- Prêt de poussette,
- Prêt de parapluie,
- Mise à disposition de journaux locaux gratuits,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Présence d'un défibrillateur,
- Kit de démarrage de véhicule,
- Ascenseur,
- Parking sous protection vidéo.

I Services parc Monthyon



- Prêt de poussette,
- Prêt de parapluie,
- Mise à disposition de journaux locaux gratuits,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Cireuse à chaussures,
- Présence d'un défibrillateur,
- Kit de démarrage de véhicule,
- Ascenseur,
- Toilettes publiques,
- Station de nettoyage de véhicules,
- Parking sous protection vidéo.

I Services parc Phocéens



- Prêt de poussette,
- Prêt de parapluie,
- Mise à disposition de journaux locaux gratuits,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Présence d'un défibrillateur,
- Kit de démarrage de véhicule,
- Toilettes publiques,
- Parking sous protection vidéo.

I Services parc Timone



- Prêt de poussette,
- Prêt de parapluie,
- Mise à disposition de journaux locaux gratuits,
- Présence d'un défibrillateur,
- Kit de démarrage de véhicule,
- Ascenseur,
- Parking sous protection vidéo,
- Station de nettoyage de véhicule

4.2 Suivi des réclamations

Un cahier de réclamations est à disposition de nos usagers à l'accueil du parking. Les remarques inscrites par nos clients font l'objet d'une attention toute particulière.

En complément des demandes traitées localement, le service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- | Par téléphone: 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier: Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email: service.clients@q-park.fr
- | Via les sites www.q-park.fr

A tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



Pour l'exercice 2021, nous comptabilisons 38 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations et autres questions portent sur les horaires d'ouvertures, l'utilisation des coupons de réduction et la tarification des parkings.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par un envoi d'un email plus détaillé

4.3 Enquêtes clients de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés, horaires et réservation répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieures, équipements, sécurité, contacts clients.

Cette année l'administration du questionnaire horaire s'est faite 100% en ligne grâce à un jeu concours. Ainsi tous les clients qui répondaient intégralement au questionnaire étaient automatiquement inscrits pour le tirage au sort. Les lots proposés étaient orientés autour du thème de la mobilité et du bien-être : vélos et trottinettes électriques, vélos classiques, cartes essence, bon d'achat pour réserver son stationnement sur q-park.fr, bon d'achat Décathlon, box découverte....

Enquête satisfaction	Caractéristiques
Période de l'enquête de satisfaction	Juin 2021 - Février 2022
Nombre de clients interrogés (horaires+abonnés+résa)	881

Votre avis peut vous faire gagner

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

Comment participer ?
 Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.
 Pour participer, scanner le QR Code ou rendez-vous sur q-park.fr/enquete-satisfaction.

www.q-park.fr

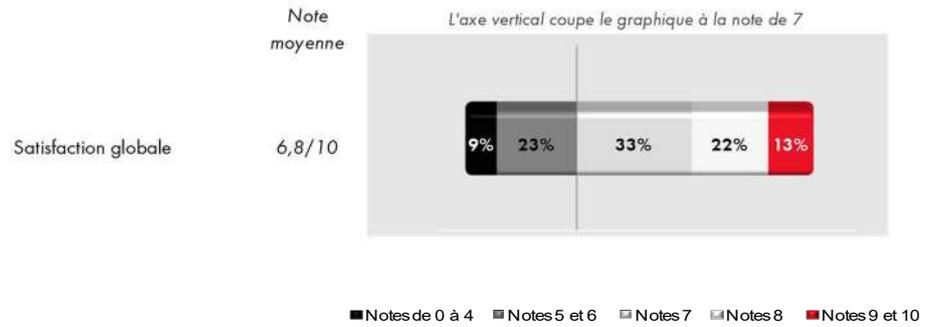
Votre avis peut encore vous faire gagner

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

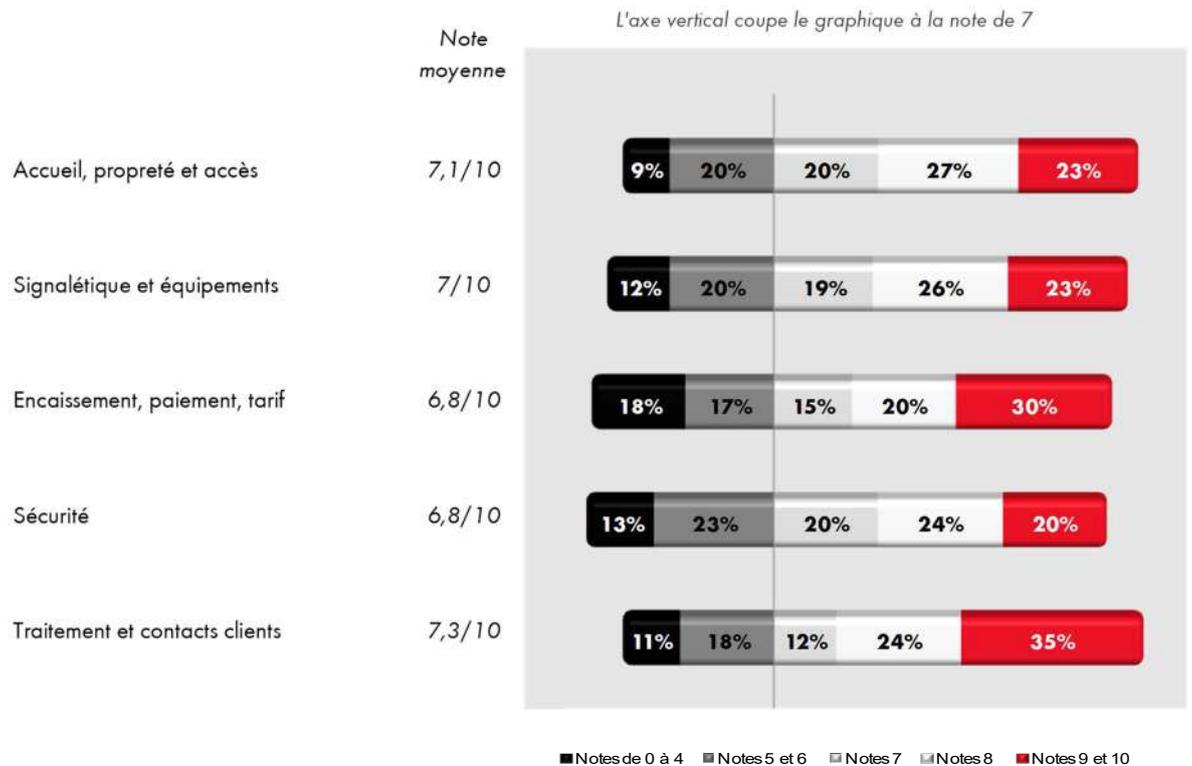
Comment participer ?
 Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.
 Pour participer, scanner le QR Code ou rendez-vous sur q-park.fr/enquete-satisfaction.

www.q-park.fr

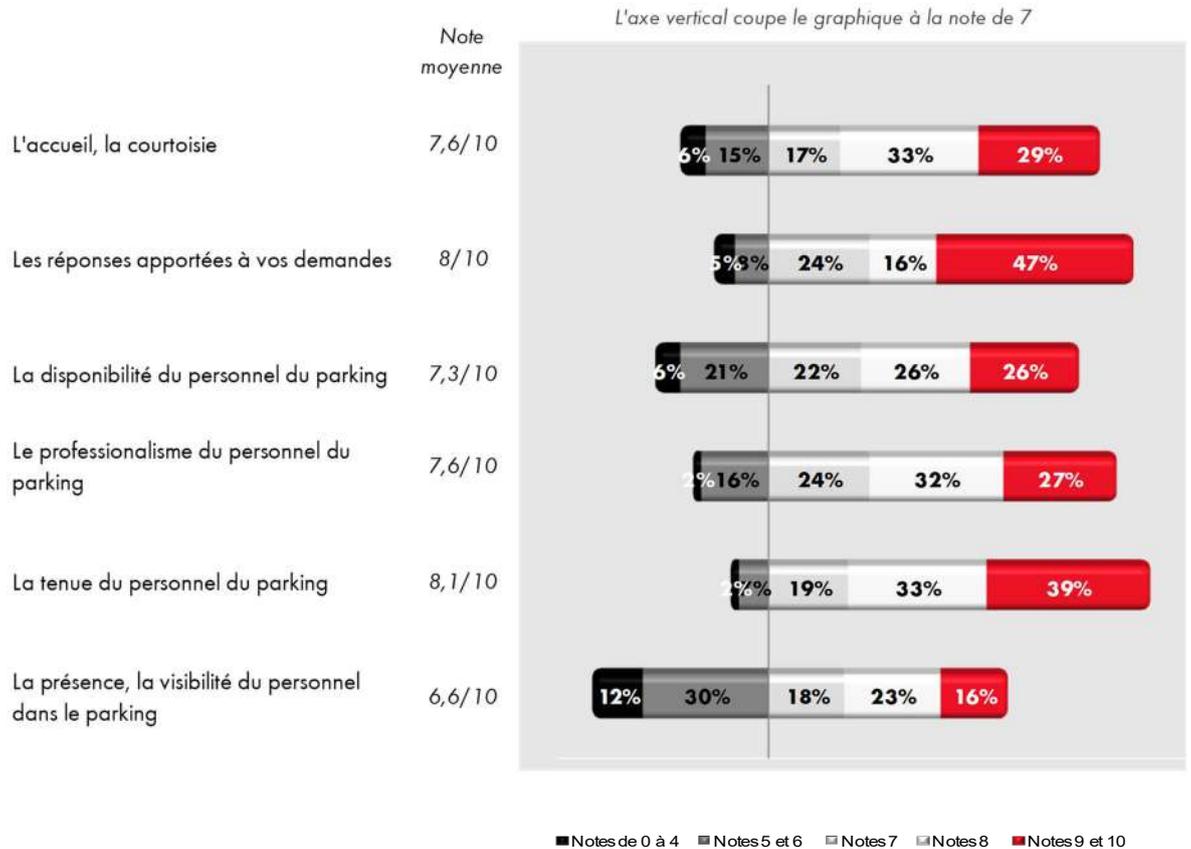
Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants ; En effet, les clients attribuent une note de satisfaction globale moyenne de **6,8/10**. Ils sont 90% à avoir donné une note égale ou supérieur à la moyenne. 35% donnent une note supérieure ou égale à 8, 43% des clients abonnés et 33% des clients horaires.



Détail de la note de satisfaction globale par thèmes

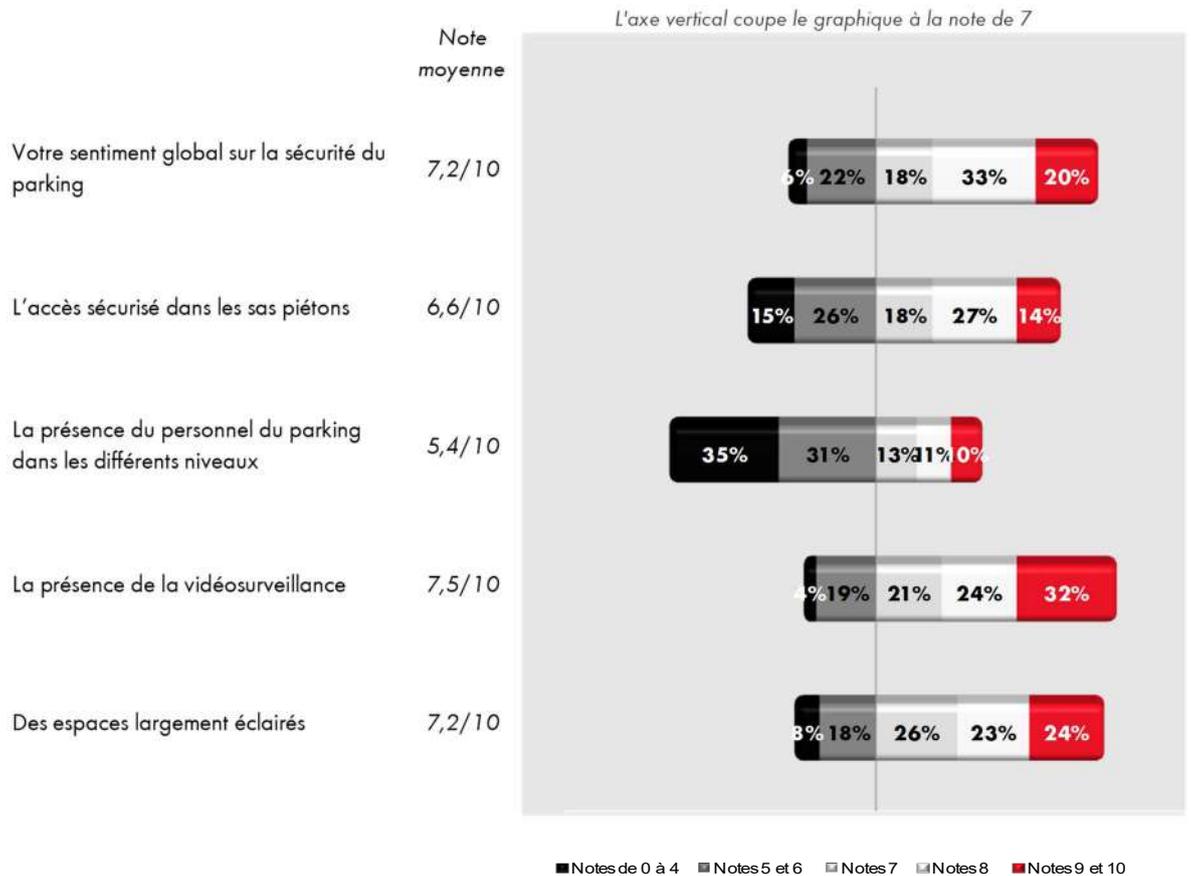


Personnel du parking



L'accueil de nos équipes d'exploitation dans les différents parkings est apprécié par les clients.

Satisfaction sécurité

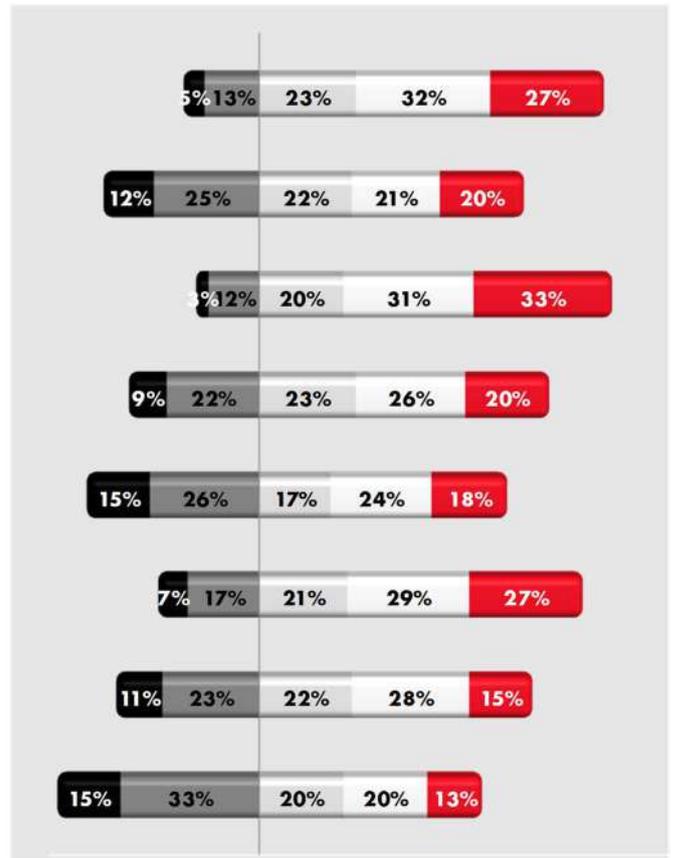


Nos usagers se sentent en sécurité dans nos parking et attribuent une note de 7,2 / 10 sur ce point. Les efforts déployés par notre prestataire de sécurité Boss, dont les agents effectuent des rondes permanentes et des présences statiques et la vigilance de nos agents nous permettent de faire face aux nouvelles problématiques rencontrées sur l'ensemble de nos sites Marseillais.

Satisfaction propreté

	Note moyenne
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules	7,6/10
La propreté des accès piétons, escaliers, ascenseurs	6,7/10
La propreté du bureau d'accueil	7,8/10
L'odeur dans les niveaux du parking	7/10
L'odeur dans les accès piétons, escaliers, ascenseurs	6,6/10
La qualité de l'éclairage	7,4/10
L'ambiance sonore	6,8/10
L'ambiance chaleureuse, l'intérieur accueillant	6,4/10

L'axe vertical coupe le graphique à la note de 7



Conclusion

Le niveau satisfaction global des parkings est satisfaisant. 88% des personnes interrogées recommandent leur parking.



4.4 Communication & actions commerciales 2021

I Nouveautés digitales sur Q-Park Résa



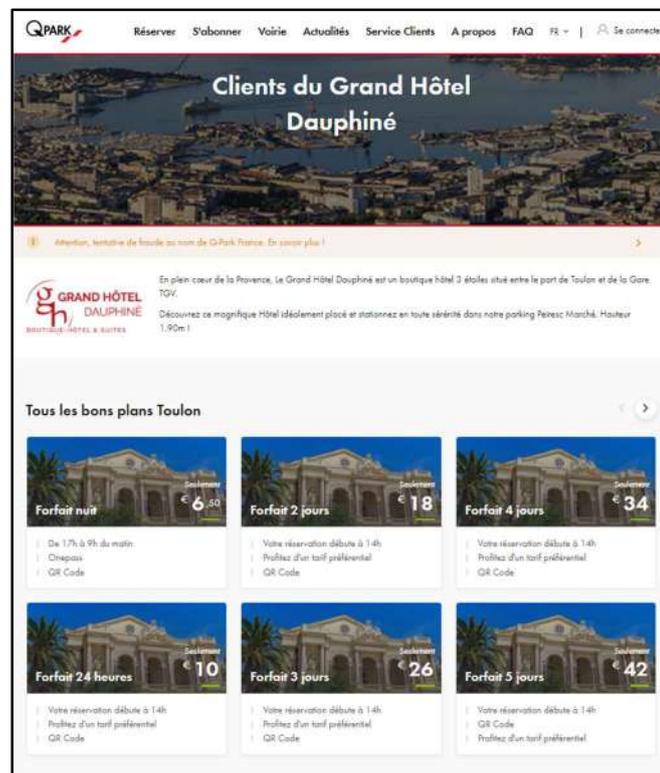
- I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 58 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode.

I Les services digitaux en développement constant

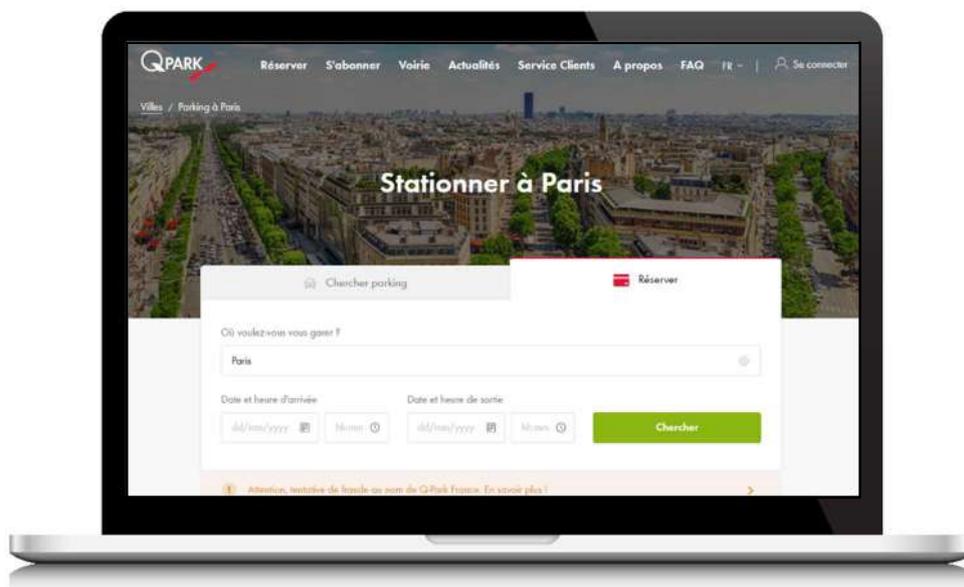
- I Création de pages dédiées pour des partenaires locaux

Dans une optique de satisfaction client, nous mettons en place avec nos partenaires locaux, des pages dédiées. Ces pages permettent aux partenaires de présenter à leurs clients le service de réservation de place de stationnement tout en proposant à leurs clients le meilleur tarif.



I Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés pendant l'année 2021. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



I Le site internet fait des heureux

I Offres tarifaires

Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

I Q-Park a connu un développement important en 2021 avec des projets qui ont débuté dès 2021. Des nouvelles ouvertures :

A Reims, nous avons mis en service l'exploitation de 3 parcs de stationnement pour les 3 cliniques du **Groupe Courlancy** auparavant gérés en interne. Cette externalisation a permis de professionnaliser l'exploitation, développer les recettes et mettre en place de nouveaux outils tels que la réservation, tant pour les visiteurs de la clinique, que pour les visiteurs des générateurs autour des sites. **A Nice**, le CHU a fait confiance à Q-Park pour la gestion de son **parking Pasteur**, de près de 1000 places. Cette implantation vient renforcer la place de Q-Park dans la gestion des parcs d'hôpitaux.

A Marseille, Q-Park poursuit son développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le 17^{ème} parking que nous gérons sur la Ville. Ce nouveau succès renforce ainsi notre place de leader sur ce marché. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parking Timone, Les Docks et Espercieux. **A Chambéry**, 2 nouveaux parcs ont été mis en service **Ravet et Cassine** dans la cadre de la DSP globale que nous gérons pour l'ensemble de la Ville. Outre les qualités en matière de développement durable, ces deux parcs sont une formidable porte d'entrée pour un développement apaisé de l'activité en centre-ville avec moins de véhicules en surface.

Enfin, 2021 a été marqué par le succès sur la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer. Encore un très beau challenge pour les équipes de Q-Park avec un démarrage de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022.



I Travaux de parkings en cours

A **Chambéry**, malgré les restrictions sanitaires et les confinements successifs de 2020 & 2021, les 2 chantiers de construction des parkings **Cassine Gare** et **Ravet** se sont naturellement poursuivis et achevés. Ces parkings en élévation présentent des qualités architecturales, artistiques et environnementales fortes. Véritable « Hubs de Mobilité » directement connectés à la gare routière et à la gare SNCF. Idéalement situés en entrée de ville, ils captent les flux en amont et permettent ainsi une meilleure fluidité de la circulation. En terme de développement durable, tous les deux sont de véritables ouvrages vertueux : construction en structure métallique avec 75% d'acier recyclé, ventilation naturelle, éclairage Led, places avec bornes de recharge électrique.

Pour le futur **parking du pôle Gare de Chartres**, la première pierre a été déposée en novembre 2021. Ce nouveau parking proposera 1086 places de stationnement supplémentaires réparties sur 2 niveaux, et idéalement situé en entrée de ville lui-aussi. Le parking desservira la gare SNCF de Chartres ainsi que la future gare routière. Puis, au-delà de sa praticité, l'esthétique de l'ouvrage a été particulièrement soignée par notre cabinet d'architecture Jacques Azema, avec une façade exceptionnelle dont la modénature évoquera les vitraux de la cathédrale de Chartres.



I Deux dernières années sans précédent

Les années 2020 et 2021 ont été pour nous tous, entreprises, institutions, collectivités, des périodes particulièrement mouvementées. Nous avons dû revoir notre manière de communiquer et trouver des alternatives pour que nos clients puissent bénéficier d'offres adaptées à la situation inédite que nous vivons tous.

Q-Park a opté pour des communications digitalisées.

L'accueil de la clientèle en toute sécurité

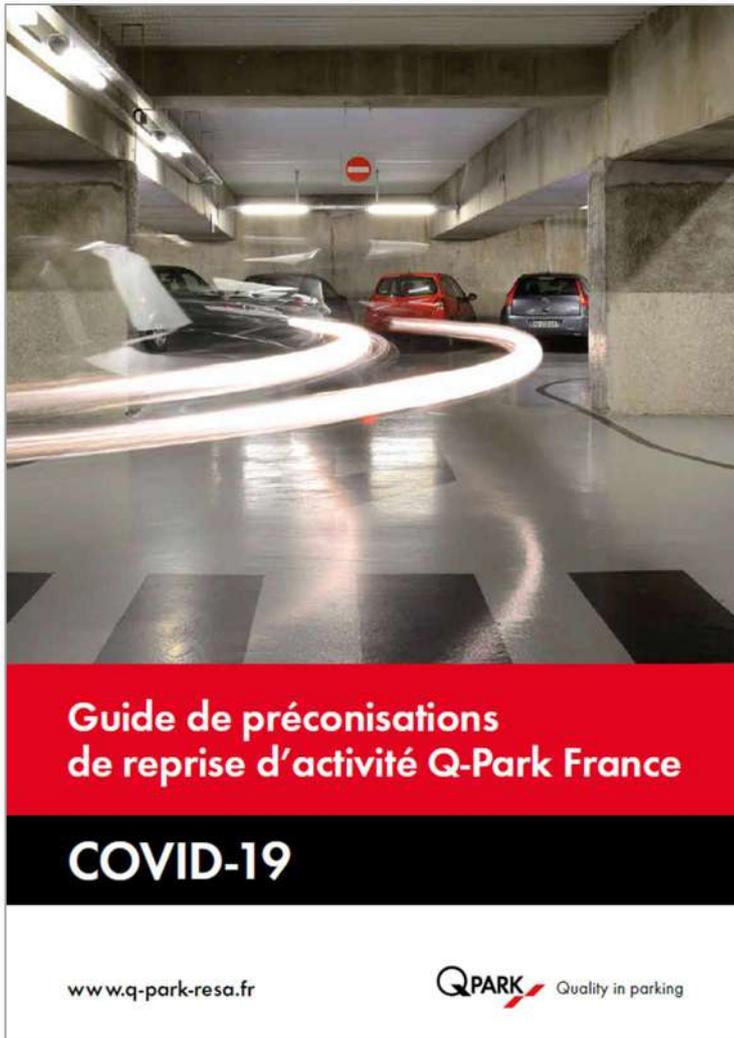
Une campagne de 5 affiches aux formats A1 et A4 sont mises en place dans tous les parkings avec les objectifs suivants :

- I Rappeler à la clientèle et aux collaborateurs les règles sanitaires à respecter
- I Souhaiter la bienvenue à la clientèle et informer sur les procédures sanitaires renforcées
- I Informer le public sur le renfort du nettoyage dans les parcs
- I Proposer des solutions de paiement sans risque et sans contact direct à la clientèle



I La protection des collaborateurs Q-Park pendant la crise sanitaire

Le guide de préconisations de reprise d'activité de 44 pages a été réalisé durant le 1er confinement et a été distribué à tous les collaborateurs Q-Park pour rappeler les règles sanitaires à respecter.



I Communiquer avec nos partenaires sur les actualités, événements et nouveautés de Q-Park.

I Plusieurs courriers personnalisés ont été envoyés tout au long de l'année 2021. Ces derniers ont complétés les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégués.



I Participation au Salon des Maires 2021

Q-Park était présent au Salon des Maires du 16 au 18 novembre dernier au Parc des Exposition de la Porte de Versailles. Ce salon rassemble l'ensemble des sociétés de service aux collectivités et c'est donc tout naturellement que le stationnement y a été intégré. Le constat est sans appel, la préoccupation de toutes les entreprises est d'offrir des solutions plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

Un partenariat d'envergure entre Q-Park & IZIVIA

Q-Park a sélectionné pour une durée de 3 ans IZIVIA, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique. Ce contrat permettra de déployer plus de 4000 nouvelles bornes de charges semi rapides (7/22 kW) en centre-ville sur l'ensemble des 70 villes où Q-Park est présent. Un déploiement unique axé sur le service client, qui permettra à Q-Park de disposer d'un des plus grands parcs de bornes installées en France à ce jour dans les parkings en cœur de ville, équipement aujourd'hui plus qu'attendu en centre-ville.

Le planning prévisionnel prévoit l'équipement de 1000 bornes dès 2022, puis une accélération du déploiement avec 1500 bornes en 2023 et 2024. La première phase du projet vise prioritairement à répondre aux besoins de la clientèle évalués sur la base de la demande. La seconde phase quant à elle permettra d'atteindre rapidement les objectifs fixés par la Loi d'Orientation des Mobilités (« LOM »). Grâce à ce partenariat ambitieux, Q-Park se positionne comme un acteur essentiel dans le service de la charge des véhicules électriques. En 2021 et pour les années à venir, nous confirmons ainsi nos engagements d'acteur de la mobilité décarbonée, au service de la ville de demain.



I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
 - o Campagne emailing envoyée en octobre à **102 882** clients dans toute la France



I Jeu-Concours

- I De juin 2021 à début 2022, Q-Park a sondé ses clients & abonnés dans le cadre d'une enquête qualitative. Le but, répondre à notre enquête tout en tentant de gagner de beaux lots : Trottinettes électriques ; vélo etc.



Les partenariats

I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde.

Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQo et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.



I VIA Michelin

Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

Marketing et communication locale



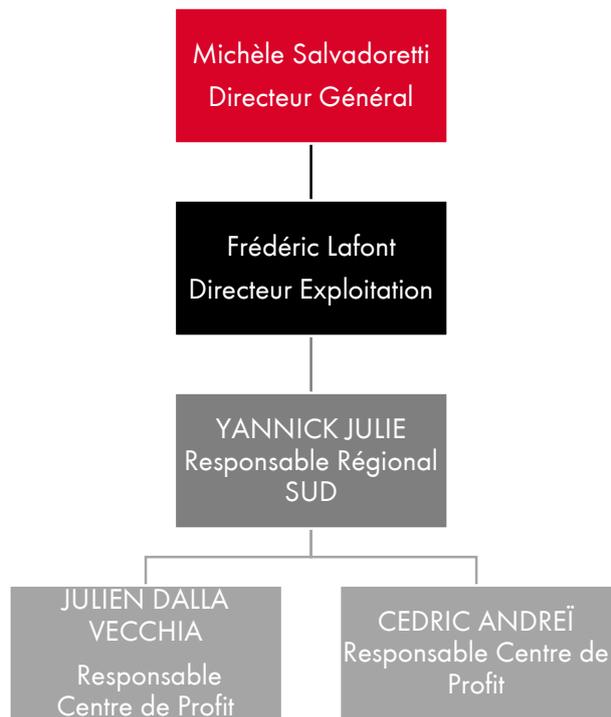
I Dépliants tarifaires par ville

Quelques exemples de partenariats locaux dans les différents parkings :

Partenaires	Adresse	Nature de l'offre
Hôtel Hermès	2 rue de la Bonneterie 13002 Marseille	Pass Hôtel 24h, 48h, 72h, 4 jours et 5 jours
Hôtel Belle Vue	34 Quai du Port 13002 Marseille	Pass Hôtel 24h, 48h, 72h, 4 jours et 5 jours
Hôtel Résidence du Port	18-24 Quai du port 13002 Marseille	Pass Hôtel 24h, 48h, 72h, 4 jours et 5 jours
Ville de Marseille	40 Rue Fauchier 13002 Marseille	Pass lors des manifestations et pass élections
Plus Belle La Vie	37 Rue Guibal 13002 Marseille	Pass journée lors des tournages à proximité
Cinéma Artplexe	Avenue Léon Gambetta	Tarif préférentiel pour la clientèle 3h au tarif de 4€ TTC

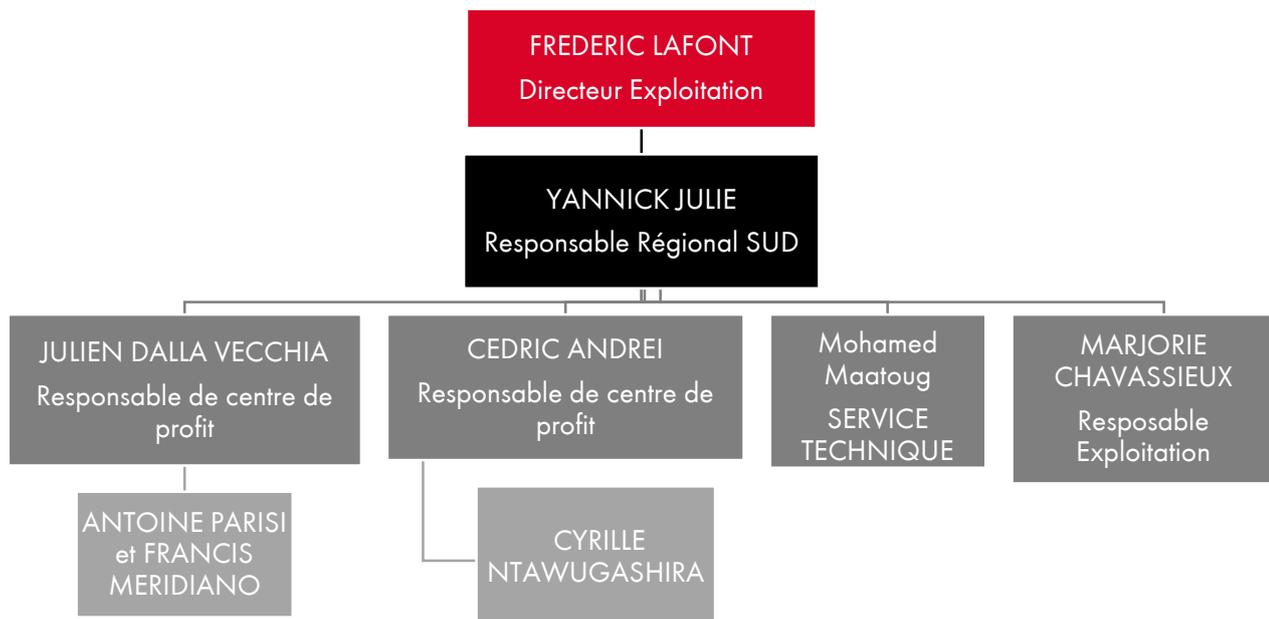
5 Affectation Personnel Exploitation parkings

5.1 Organigramme National et Equipe exploitation



I Local

L'équipe d'exploitation en place sur les parkings de Marseille est encadrée par Yannick JULIE (Responsable Régional Sud Ouest Méditerranée) sous la direction de Frédéric LAFONT (Directeur d'Exploitation France).



L'ensemble des sites est sous la responsabilité de Caissiers Chefs, de Responsables de Centre ou de Responsables d'exploitation.

Le suivi des équipements est réalisé par notre service technique, qui est en charge du bon fonctionnement de nos installations.

Vous trouverez ci-dessous les affectations de chaque personne :

- Félix Baret : Antoine Parisi
- Cours Julien/Monthyon: Francis Meridiano
- Gambetta : Cyrille Ntwugashira
- Timone Phocéens et Corderie: Cédric Andréi
- Marjorie Chavassieux.

- Equipe technique : 3 personnes à temps plein, sous la responsabilité de Mr Maatoug Mohamed.

Chaque parc est sous la gestion d'un Caissier Chef ou d'un responsable d'exploitation, lui-même secondé par un caissier capable de remplacer son supérieur et ainsi assurer la continuité du service.

L'ensemble des tâches administratives, de gestion ainsi que les affaires courantes d'exploitation sont sous la supervision de Marjorie CHAVASSIEUX, basée à la direction régionale située à la Corderie.

Les caissiers et agents d'exploitation de chacun des parcs assurent l'accueil des usagers, les encaissements et l'accueil des clients.

L'entretien des parkings est sous-traité partiellement à une société de nettoyage, Proclair, qui assure la propreté des espaces piétons et ascenseurs.

En complément, nos équipes assurent l'entretien des parcs Timone, Phocéens, Corderie et Gambetta.

Deux agents d'entretien s'occupent du nettoyage des plateaux des sites Félix Baret, Monthyon, Gambetta et Cours Julien.

En complément de cette organisation, nous disposons de notre propre service technique composé de quatre personnes capables d'intervenir du lundi au vendredi sur la plupart des dysfonctionnements que nous pouvons rencontrer (matériel de péage, plomberie, électricité, peinture...).

Un service Intervention, lui aussi composé de trois personnes, est basé au parc Cours Julien.

Ils effectuent des rondes de vérification technique et interviennent en dehors des heures d'ouverture des parcs sur simple appel d'un client, ou en cas de déclenchement d'une alarme sur l'un des sites.

Ils sont aidés dans la prestation par notre QCR basé à Valence, qui assure lui aussi les prises d'appels, phonies mais surtout le suivi des installations techniques et les reports d'alarmes des différents sites via l'outil IV Park.

5.2 Affectation et ETP des parkings

	NB HEURES ANN 2021	ETP
BARET		2,49
ABDEDOU	1847	
FIGGLE	1654	
PARISI	828	
REPLACEMENT		197
CORDERIE		0,73
ANDREI	363,96	
BOQUILLON	650,97	
LBAKH	249,97	
REPLACEMENT		57
GAMBETTA		1,91
ANDREI	363,96	
LEFEBVRE	1131,37	
NTAWUGASHIRA	1830,29	
REPLACEMENT		151
COURS JULIEN		4,69
CIARLONE	1998,04	
DELAYE	1803,04	
MERIDIANO	1070,04	
RODRIGUEZ	1782,04	
THULLIER	1354	
REPLACEMENT		364
MONTHVON		2,95
CATONI	1758,04	
DISDERO	1819,04	
REPLACEMENT		163
PHOCEENS		0,73
ANDREI	363,96	
BOQUILLON	651,07	
LBAKH	250,06	
REPLACEMENT		57
INDIWI		8,48
BENDAFI	794,85	
CHAVASSIEUX	1812,69	
DALLAVECCHIA	819	
DURAND	1765,04	
GIORGI	1636,04	
KHARRAT	1773,04	
MAATOUG	1067,34	
REPLACEMENT		671
QUIGNON	1906,04	
QUINTERO	1372,04	
SAVALLI	1813,04	
TINONE		3,11
ANDREI	364,2	
SELEMA	1424,54	
TASSAN	1908,54	
THULLIER	1718,04	
REPLACEMENT		246
		24,09

5.3 Missions confiées aux équipes d'exploitations

Responsable Centre de Profits

Gestion des parkings de Marseille

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs et la ville de Marseille en prenant en considération la mission de service public, et le respect de nos clauses contractuelles.

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs.

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble des sites.

Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestions, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,
- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,
- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,
- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,

- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.
- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

Agents d'exploitation

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,
- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires,...),
- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,
- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)
- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,
- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

5.4 Formation Personnel exploitation 2021

Ci-dessous la liste des formations effectuées sur l'année 2021

DURAND	PASCAL	SECURITE	SST
DURAND	PASCAL	SECURITE	INCENDIE
DURAND	PASCAL	POSTURES	TMS
PARISI	ANTOINE	SECURITE	SST
PARISI	ANTOINE	SECURITE	INCENDIE
PARISI	ANTOINE	POSTURES	TMS
QUINTERO	MARC	SECURITE	SST
QUINTERO	MARC	SECURITE	INCENDIE
QUINTERO	MARC	POSTURES	TMS
MAATOUG	MOHAMED	SECURITE	SST
MAATOUG	MOHAMED	SECURITE	INCENDIE
MAATOUG	MOHAMED	POSTURES	TMS

Au titre de l'année 2021, nous avons recyclé le personnel sur le MS46, le SST et les gestes et postures.

6 Compte-rendu financier du service

6.1 Compte exploitation année 2021

Compte-rendu financier: **Marseille SPS**

	Résultat sur contrat		Analyse de variation	
(En Milliers Euros)	2021	2020	Variation en valeur	Variation en %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	8 382,7	7 172,4	1 210,3	17%
Coût main d'œuvre directe	-1 639,1	-1 498,7	-140,4	9,4%
Impôts et Taxes	-151,7	-163,7	12,0	-7,3%
Total charges directes de production	-3 031,4	-2 913,5	-117,9	4,0%
Total charges indirectes	-502,6	-523,1	20,5	-3,9%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-3 534,0	-3 436,6	-97,3	2,8%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 848,7	3 735,8	1 112,9	29,8%
Total Amortissements	-2 555,0	-2 261,5	-293,5	13,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 293,7	1 474,3	819,4	56%
RESULTAT FINANCIER	0,2	0,1	0,0	26,7%
Produits exceptionnels		2,8	-2,8	-100,0%
Charges exceptionnels	-0,0	-6,7	6,7	-99,8%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-0,0	-3,9	3,8	-99,7%
RESULTAT AVANT IS	2 293,8	1 470,5	823,3	56%
Impôts sur les sociétés	-607,9	-411,8	-196,1	47,6%
RESULTAT NET COMPTABLE	1 686,0	1 058,8	627,2	59%

(En Milliers Euros)	2021	B2022
Recettes horaires & assimilées	5 284,0	5 389,6
Recettes abonnés	2 925,3	2 983,8
Prestations de service & Recettes voirie	-23,4	
Recettes diverses	54,6	55,7
Subvention d'exploitation	121,6	
Coûts capitalisés	0,0	
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refa	20,6	21,0
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	8 382,7	8 450,2
Coûts des travaux refacturés	-3,1	
Travaux refacturés	3,1	
Solde sur travaux refacturés	0,0	0,0
Coût du personnel interne	-1 273,1	-1 285,8
Personnel intérimaire	-43,8	-44,3
Personnel de sécurité	-199,6	-201,6
Autres coûts de personnel	-9,5	-9,6
Supports opérationnels	-113,1	-114,2
Coût main d'œuvre directe	-1 639,1	-1 655,5
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE +	-137,9	-139,3
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	0,0	0,0
C3S (ex Organic)	-10,0	-10,1
Autres taxes diverses	-3,8	-3,9
Impôts et Taxes	-151,7	-153,2
Eau & énergie	-175,2	-176,9
Fournitures de parking/voirie	-15,5	-15,6
Entretien de l'ouvrage	-175,6	-177,3
Maintenance des équipements de parking	-202,7	-204,7
Location diverses d'exploitation	0,0	0,0
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	-0,7	-0,7
Téléphone	-28,2	-28,5
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-76,1	-76,9
Assurance parking	-53,7	-54,2
Coût de la gestion de l'argent	-41,6	-42,0
Coût du marketing opérationnel	-37,2	-37,6
Coût des véhicules d'exploitation	-46,1	-46,6
Frais de voyages & mission/réception	-2,2	-2,2
Charges administrative d'exploitation	-30,7	-31,0
Sous Traitance OPS	0,0	0,0
Support informatique exploitation	-338,0	-341,3

Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-17,1	-17,3
Total charges directes de production	-3 031,4	-3 061,7
Loyers des locaux	0,0	
Charges locatives	0,0	
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	0,0	
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	0,0	
Total loyers et redevances	0,0	0,0
Autres taxes indirectes	0,0	
Honoraires CAC	0,0	
Honoraires avocats	0,0	
Honoraires divers	0,0	
Frais de services bancaires	-10,2	-10,3
Assurances (hors exploit, locaux et transport)	0,0	
Frais généraux divers	14,9	15,1
Supports Services généraux	-507,3	-512,3
Total charges indirectes	-502,6	-507,6
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-3 534,0	-3 569,3
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 848,7	4 880,9
Crédit-bail (part capital remboursé)	0,0	
Amortissements des biens	-2 555,0	-2 555,0
Amortissement subv équipements	0,0	
Amortissements exploitation QPS	0,0	
Prov renouvellement des immobilisations	0,0	
Résultat s/ cessions & Mises au rebut	0,0	
Total Amortissements	-2 555,0	-2 555,0
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 293,7	2 325,9
Produits financiers	0,2	
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements	0,0	
Charges financières	0,0	
Crédit-bail (part frais financiers)	0,0	
RESULTAT FINANCIER	0,2	0,0
Produits exceptionnels	0,0	
Charges exceptionnels	-0,0	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-0,0	0,0
Impôts sur les sociétés	-607,9	-616,4
RESULTAT NET COMPTABLE	1 686,0	1 709,5

Au titre de l'année 2021, le chiffre d'affaire a évolué de 16.9% soit 1210K€.

La principale hausse est liée au retour de la fréquentation horaire en 2021 qui représente 29% de hausse.

Les Prestations de services correspondent à la remise consentie sur la facturation de l'Artplexe suite à une réunion entre la Métropole, Q Park et l'Artplexe.

En 2021, nous avons eu recours que très partiellement au chômage partiel principalement sur des agents présentant des risques dans le cadre de la pandémie covid, ce qui explique la hausse de 149k€ sur le poste CMO.

Suite à des relampings leds, les coûts électrique sont en baisse en 2021 avec une économie de 16.2K€ sur ce poste.

Au final le résultat net de la délégation vu que nous arrivons aussi en fin de contrat représente 1 686K€ soit une amélioration de 59% par rapport à 2020.

6.2 Calcul du seuil des redevances fixes et variables

CALCUL DE LA REDEVANCE DUE A LA VILLE - Article 17									
	années	CA Budget DSP	CA désinflaté	CA en K €	Coef actualisation	CA actualisé	Ca réel	Ecart	Redevance
						B	A	C = A - B	33 % si C > 0
	1992	34 855	34 855	5 314	1				
1	1993	37 940	36 657	5 588					
2	1994	37 380	34 895	5 320					
3	1995	39 206	35 362	5 391					
4	1996	41 473	36 141	5 510					
5	1997	42 924	36 141	5 510					
6	1998	44 426	36 141	5 510					
7	1999	45 981	36 141	5 510					
8	2000	47 591	36 141	5 510					
9	2001	49 256	36 141	5 510					
10	2002	50 980	36 141	5 510					
11	2003	52 765	36 141	5 510					
12	2004	54 611	36 141	5 510					
13	2005	56 523	36 141	5 510					
14	2006	58 501	36 141	5 510					
15	2007	60 549	36 141	5 510					
16	2008	62 668	36 141	5 510			6 942,66		
17	2009	64 861	36 141	5 510	1,4832	8 171,83	7 359,72	-812,11	0,00
18	2010	67 131	36 141	5 510			7 407,12		
19	2011	69 481	36 141	5 510			7 168,78		
20	2012	71 913	36 141	5 510			7 453,75		
21	2013	74 430	36 141	5 510	1,6089	8 864,46	8 093,48	-770,98	0,00
22	2014	77 035	36 141	5 510			7 992,30		
23	2015	79 731	36 141	5 510	1,6453	9 065,02	8 191,14	-873,88	0,00
24	2016	82 522	36 141	5 510	1,6606	9 149,51	8 430,39	-719,12	0,00
25	2017	85 410	36 141	5 510	1,6737	9 221,58	8 648,30	-573,28	0,00
26	2018	88 399	36 141	5 510	1,7004	9 368,37	9 029,16	-339,21	0,00
27	2019	91 493	36 141	5 510	1,7304	9 533,97	9 368,77	-165,20	0,00
28	2020	94 695	36 141	5 510	1,7666	9 733,27	7 172,40	-2 560,87	0,00
29	2021	98 010	36 141	5 510	1,7852	9835,806	8 382,65	-1 453,15	0,00

7 Annexes

Annexe A: Fiche descriptive des parcs

Annexe B: Gamme tarifaire des parkings

Annexe C: Description du Service Clients

Annexe D: QCR de Valence

Annexe E: Détail des amortissements économiques

Annexe F: Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H: Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L: BP prévisionnel

Annexe M: Suivi GMAO

Annexe N: Tableau RAD

Annexe O : Attestations assurances.

Annexe P : Fréquentation RTM Parking Timone

Annexe R: Liasse Fiscale

I Annexe A : Fiche descriptive du parking

Caractéristiques du parc	
Nom	Félix Baret-Saint-Ferréol
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	7
Adresse	Place Félix Baret
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue d'Arménie
Sortie(s) adresse(s)	Rue Montgrand
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place Félix Baret
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 54 00 81
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église, ...)	Préfecture
Heures d'ouverture (horaires)	L - 5 7h à 21h
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	700
Dimension des places	2,50m x4, 60m
Nombre de places pour handicapés	16
Nombre de places véhicules électriques	Non
Nombre de places deux roues	20
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Oui
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR, espèces, liber T
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto,
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe A: Fiche descriptive du parc Corderie :

Caractéristiques du parc	
Nom	Corderie
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	A
Nombre de niveaux	8 demis
Adresse	35, boulevard de la Corderie
Entrée(s) voitures (adresse)	35, boulevard de la Corderie
Sortie(s) adresse(s)	35, boulevard de la Corderie
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	35, boulevard de la Corderie
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 13 98 91
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	Vieux Port
Heures d'ouverture (horaires)	L - S 8h à 19h
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	400
Dimension des places	2,50m x4, 60m
Nombre de places pour handicapés	0
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	10
Hauteur maximum	1.95
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR espèces
Activité(s) annexe(s)	Non
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe A : Fiche descriptive du parc Cours Julien :

Caractéristiques du parc	
Nom	Cours Julien
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	5
Adresse	Cours Julien
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue des 3 frères Barthelemy
Sortie(s) adresse(s)	Place de Lodi
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place cours Julien
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 47 23 53
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	Mairie
Heures d'ouverture (horaires)	24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	630
Dimension des places	2,50m x4, 60m
Nombre de places pour handicapés	8
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1.95
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR espèces
Activité(s) annexe(s)	Non
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe A : Fiche descriptive du parc Gambetta :

Caractéristiques du parc	
Nom	Gambetta
Type de site (E : Enterré ; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	3
Adresse	Allée Léon Gambetta
Entrée(s) voitures (adresse)	Allée Léon Gambetta
Sortie(s) adresse(s)	Allée Léon Gambetta
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Allée Léon Gambetta
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 64 75 06
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	Gare SNCF
Heures d'ouverture (horaires)	24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	630
Dimension des places	2,50m x4, 60m
Nombre de places pour handicapés	6
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	12
Hauteur maximum	1.95m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Oui
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR espèces
Activité(s) annexe(s)	Non
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe A : Fiche descriptive du parc Monthyon :

Caractéristiques du parc	
Nom	Monthyon
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	7
Adresse	Rue Breteuil
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue Breteuil
Sortie(s) adresse(s)	Rue Breteuil
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Rue Breteuil
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 54 00 74
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	Palais de justice
Heures d'ouverture (horaires)	LS 7h à 21h
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	510
Dimension des places	2,50m x4, 60m
Nombre de places pour handicapés	16
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1.95m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR espèces
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto, auto partage
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe A : Fiche descriptive du parc Phocéens :

Caractéristiques du parc	
Nom	Phocéens
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	SE
Nombre de niveaux	3
Adresse	Rue Jean Marc Cathala
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue Jean Marc Cathala
Sortie(s) adresse(s)	Rue Jean Marc Cathala
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Rue Jean Marc Cathala
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 90 41 73
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	la vieille Charité
Heures d'ouverture (horaires)	LS 8h à 19h
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	250
Dimension des places	2,50m x4, 60m
Nombre de places pour handicapés	6
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1.95m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR espèces
Activité(s) annexe(s)	Non
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe A : Fiche descriptive du parc Timone :

Caractéristiques du parc	
Nom	Timone
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	3
Adresse	Rue St Pierre
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue St Pierre
Sortie(s) adresse(s)	Rue Jean Martin
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Rue St Pierre
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 47 14 48
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	Hôpital
Heures d'ouverture (horaires)	LS 6h à 21h
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	700
Dimension des places	2,50m x4, 60m
Nombre de places pour handicapés	14
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1.80m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR espèces
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

I Annexe B : Grille tarifaire du parking

<h1>PRIX ET SERVICES</h1>			
Q-PARK CORDERIE		OUVERT 24/7	
Tarifs			
15 min	Gratuit	4h15	9,60 €
30 min	Gratuit	4h30	9,90 €
45 min	1,80 €	4h45	10,20 €
1h00	2,40 €	5h00	10,50 €
1h15	3,00 €	5h15	10,80 €
1h30	3,60 €	5h30	11,10 €
1h45	4,20 €	5h45	11,40 €
2h00	4,80 €	6h00	11,70 €
2h15	5,40 €	6h15	12,00 €
2h30	6,00 €	6h30	12,30 €
2h45	6,70 €	6h45	12,60 €
3h00	7,30 €	7h00	12,90 €
3h15	7,80 €	7h15	13,20 €
3h30	8,30 €	7h30	13,50 €
3h45	8,80 €	De 7h45 à 12h00	+ 0,10 € par 15'
4h00	9,30 €	De 12h15 à 24 h00	15,60 €
Plafond		15,60 €	
Ticket perdu		20,00 €/evr	
Moyens de paiement			
Services			
Abonnements uniquement sur appark.fr			
7x24	Du lundi au dimanche	152,30 €/mois	
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois	
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	30,42 €/mois	
Forfaits disponibles en caisse automatique en insérant votre ticket d'entrée.			
3 Jours			42,00 €
5 Jours			60,00 €
7 Jours			71,50 €
15 Jours			94,00 €
30 Jours			158,00 €
Vidéo protection et informations pratiques			
<p> <small> 24 heures / 7 jours sur 24 heures 24 heures / 7 jours sur 24 heures </small> </p> <p> 24h/24h placé sous vidéosurveillance par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à access@qpark.fr. Pour en savoir plus sur le gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement à l'air libre est réservé et interdit aux propriétaires de véhicules, les droits perçus s'ajoutent aux droits de stationnement et non de garéage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute marche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour votre abonnement, rendez-vous sur appark.fr/abonnement. </p>			
Quality in parking			

PRIX ET SERVICES

Q-PARK GAMBETTA

OUVERT 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	4h15	9,60 €
30 min	Gratuit	4h30	9,90 €
45 min	1,80 €	4h45	10,20 €
1h00	2,40 €	5h00	10,50 €
1h15	3,00 €	5h15	10,80 €
1h30	3,60 €	5h30	11,10 €
1h45	4,20 €	5h45	11,40 €
2h00	4,80 €	6h00	11,70 €
2h15	5,40 €	6h15	12,00 €
2h30	6,00 €	6h30	12,30 €
2h45	6,70 €	6h45	12,60 €
3h00	7,30 €	7h00	12,90 €
3h15	7,80 €	7h15	13,20 €
3h30	8,30 €	7h30	13,50 €
3h45	8,80 €	De 7h45 à 12h00	+ 0,10 € par 15 min
4h00	9,30 €	De 12h15 à 24 h00	15,60 €

Plafond	15,60 €
Ticket perdu	20,00 €/jour

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur qpark.fr

7x24	Du lundi au dimanche	152,00 €/mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	30,42 €/mois

Forfaits disponibles en cas de paiement automatique en utilisant votre ticket d'entrée

3 Jours	42,00 €
5 Jours	60,00 €
7 Jours	72,50 €
15 Jours	96,00 €
30 Jours	158,00 €

Vidéo protection et informations pratiques

Image de synthèse



Quelques images prises sous vidéosurveillance par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dossier, en écrivant à qpark@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez consulter Q-Park France à l'adresse suivante www.qpark.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules. Les droits de parking et ceux des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Tous les tarifs horaires commencent au dus. Consultez votre ticket sur votre site payés aux bornes de sortie ou sur qpark.fr rubrique « Abonnements ». Pour votre abonnement, rendez-vous sur qpark.fr rubrique « Abonnements ».

Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK TIMONE

OUVERT 24/7

Tarifs

15 min	1,30 €	6h00	9,90 €
30 min	2,00 €	6h15	10,10 €
45 min	2,30 €	6h30	10,30 €
1h00	2,50 €	6h45	10,50 €
1h15	3,80 €	7h00	10,80 €
1h30	4,30 €	7h15	11,00 €
1h45	4,60 €	7h30	11,20 €
2h00	4,80 €	7h45	11,40 €
2h15	5,80 €	8h00	11,60 €
2h30	6,40 €	8h15	11,90 €
2h45	6,70 €	8h30	12,10 €
3h00	7,00 €	8h45	12,30 €
3h15	7,70 €	9h00	12,50 €
3h30	7,90 €	9h15	12,70 €
3h45	8,00 €	9h30	12,90 €
4h00	8,30 €	9h45	13,20 €
4h15	8,40 €	10h00	13,40 €
4h30	8,60 €	10h15	13,50 €
4h45	8,80 €	10h30	13,80 €
5h00	9,00 €	10h45	14,00 €
5h15	9,20 €	11h00	14,20 €
5h30	9,50 €	11h15	14,50 €
5h45	9,70 €	11h30 à 24h	14,70 €

Plafond **14,70 €**

Ticket perdu **20,00 € /jour**

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur q-park.fr

7x24	Du lundi au dimanche	107,00 € /mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois

Forfaits disponibles en cas de paiement automatique en utilisant votre carte d'identité.

3 Jours	35,00 €
5 Jours	50,00 €
7 Jours	60,00 €
15 Jours	74,00 €
30 Jours	111,00 €

Vidéo protection et informations pratiques

Tous droits réservés



Statiquement placé sous vidéosurveillance par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens, les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à serviceclient@q-park.fr Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante serviceclient@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules; les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute marche horaire commandée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux bornes automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park.fr rubrique « s'abonner ».

Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK PHOCÉENS

OUVERT 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	4h15	9,60 €
30 min	Gratuit	4h30	9,90 €
45 min	1,80 €	4h45	10,20 €
1h00	2,40 €	5h00	10,50 €
1h15	3,00 €	5h15	10,80 €
1h30	3,60 €	5h30	11,10 €
1h45	4,20 €	5h45	11,40 €
2h00	4,80 €	6h00	11,70 €
2h15	5,40 €	6h15	12,00 €
2h30	6,00 €	6h30	12,30 €
2h45	6,70 €	6h45	12,60 €
3h00	7,30 €	7h00	12,90 €
3h15	7,80 €	7h15	13,20 €
3h30	8,30 €	7h30	13,50 €
3h45	8,80 €	De 7h45 à 12h00	+ 0,10 € par 1/4h
4h00	9,30 €	De 12h15 à 24 h00	15,60 €

Plafond	15,60 €
Ticket perdu	20,00 €/jour

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur qpark.fr

7x24	Du lundi au dimanche	138,00 €/mois
7x24 Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	30,42 €/mois

Forfaits (Disponibles en cas automatique en insérant votre ticket d'entrée)

3 Jours	36,00 €
5 Jours	46,00 €
7 Jours	56,00 €
15 Jours	82,00 €
30 Jours	157,00 €

Vidéo protection et informations pratiques

Photo: Stéphane Gaudin



Notamment placé sous vidéosurveillance par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dossier, en écrivant à service@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez consulter Q-Park France à l'adresse suivante : <https://www.qpark.fr/la-vidéosurveillance>. Le stationnement à feu, aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus et ceux des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Tous marche horaire, commerciale et civ. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux talons automatiques. Pour votre abonnement, rendez-vous sur qpark.fr/result rubrique « Mon abonnement ».

Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK COURS JULIEN

🕒 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼ h
45 min	1,80 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼ h
1h	2,40 €	24 h	15,50 €
De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼ h	Ticket perdu	20 € /par

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur q-park-resa.fr

Mensuel	7x24	Du lundi au dimanche	150,00 €
Trimestriel	7x24	Du lundi au dimanche	412,40 €
Annuel	7x24	Du lundi au dimanche	1650,00 €
Mensuel Résident	7x24	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques

Ch. de la 3115 - Douane - 13008 Marseille



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

PRIX ET SERVICES

Q-PARK BARET - ST-FERRÉOL

🕒 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼h
45 min	1,80 €	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼h
1h	2,40 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼h

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €
24h			15,50 €
Ticket perdu			20 € /jour

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur q-park-resa.fr

7x24	Du lundi au dimanche	184,00 €/mois
7x24	Place réservée Du lundi au dimanche	206,60 €/mois
7x24	Résident Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 €/mois

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

PRIX ET SERVICES

Q-PARK MONTHYON Ouverture de 7h à 23 h - Reprise du véhicule 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 3h	+ 0,60 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h15 à 4h00	+ 0,50 € par ¼ h
45 min	1,80 €	De 4h15 à 7h45	+ 0,30 € par ¼ h
1h	2,40 €	De 8h à 12h	+ 0,10 € par ¼ h

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼ h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼ h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €
24h			15,50 €
Ticket perdu			20 € / <i>jour</i>

Moyens de paiement



Services



Abonnements uniquement sur qparbesa.fr

Mensuel	7x24	Du lundi au dimanche	195,00 €
Trimestriel	7x24	Du lundi au dimanche	536,20 €
Annuel	7x24	Du lundi au dimanche	2145,00 €

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques



Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@qpark.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@qpark.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur qparbesa.fr rubrique « s'abonner ».

I Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	<p>Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro non surtaxé: 0 8100 77 275</p> <p>Sur le site www.q-park.fr, et www.q-park-resa.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions :</p> <p>Par mail : service.clients@q-park.fr</p> <p>Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés.</p> <p>Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux</p>
	<p>Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations...</p> <p>Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats.</p> <p>Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.</p>
Outils de gestion	<p>C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés</p> <p>Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements)</p> <p>Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)</p>

I Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	<p>Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours</p> <p>Relances et recouvrement des créances,</p> <p>Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs</p> <p>Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat</p>
Contact clients	<p>Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 0 8100 77 275</p> <p>Par mail : service.recouvrement@q-park.fr</p> <p>Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux</p>
Outils utilisés	<p>C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés</p> <p>Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements)</p> <p>Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)</p>

I Annexe D: QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>H0.BO (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....</p>



I Annexe E: Détail des amortissements économiques

Fichier joint au rapport sur format UBS en excell

I Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking	Somme de Invest.				Somme de Invest.	Somme de Amort.	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos	Somme de Amort.	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12	
			Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Cumulés 31/12	Somme de cumulés 01/01		Somme de Amort. Immos	Cumulés au 31/12			
QPFS Q-Park France	Biens de retour	Marseille - Gambetta	981 700	20 603	0	0	1 002 303	- 873 776	- 94 186	0	- 967 962	107 925	34 341	
		Marseille - Carderie	1 810 884	143 078	0	0	1 953 962	- 1 060 237	- 505 803	0	- 1 566 040	750 646	387 922	
		Marseille - Monthyon	2 198 206	8 298	0	0	2 206 504	- 1 985 666	- 204 735	0	- 2 190 400	212 541	16 104	
		Marseille - Phocéens	529 608	12 118	- 0	0	541 726	- 490 047	- 32 458	0	- 522 504	39 561	19 221	
		Marseille - La Timone	1 110 746	5 612	0	0	1 116 358	- 974 322	- 119 375	0	- 1 093 697	136 424	22 661	
		Marseille - Baret Saint-Fem	3 547 983	57 700	- 5 820	0	3 599 863	- 3 339 166	- 201 908	0	- 3 541 075	208 817	58 788	
		Marseille - Cours Julien	1 171 394	54 359	0	0	1 225 753	- 989 887	- 175 177	0	- 1 165 064	181 506	60 689	
		Marseille - Indivis SPM	40 579 292	0	0	0	40 579 292	- 39 336 142	- 1 200 228	0	- 40 536 370	1 243 150	42 922	
		Total Biens de retour		51 929 813	301 768	- 5 820	0	52 225 761	- 49 049 243	- 2 533 869	0	- 51 583 113	2 880 570	642 648
		Biens de reprise	Marseille - Gambetta	24 652	0	0	0	24 652	- 20 213	- 2 965	0	- 23 178	4 440	1 474
Marseille - Carderie	30 185		0	0	0	30 185	- 19 398	- 2 586	0	- 21 984	10 787	8 201		
Marseille - Monthyon	23 983		0	0	0	23 983	- 19 568	- 2 965	0	- 22 534	4 415	1 450		
Marseille - Phocéens	261		0	0	0	261	- 261	0	0	- 261	0	0		
Marseille - La Timone	33 603		0	0	0	33 603	- 9 430	- 4 168	0	- 13 598	24 173	20 005		
Marseille - Baret Saint-Fem	41 635		0	5 820	0	47 455	- 33 323	- 4 728	0	- 38 051	8 312	9 404		
Marseille - Cours Julien	21 499		0	0	0	21 499	- 15 209	- 2 438	0	- 17 646	6 290	3 853		
Marseille - Indivis SPM	9 461		0	0	0	9 461	- 7 891	- 1 278	0	- 9 170	1 570	291		
Total Biens de reprise			185 279	0	5 820	0	191 099	- 125 293	- 21 128	0	- 146 422	59 986	44 678	
Total QPFS Q-Park France Services			52 115 093	301 768	0	0	52 416 860	- 49 174 537	- 2 554 998	0	- 51 729 534	2 940 556	687 326	
Total général		52 115 093	301 768	0	0	52 416 860	- 49 174 537	- 2 554 998	0	- 51 729 534	2 940 556	687 326		

I Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Nom Contrat : Marseille SPS 0					
Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance					
Clés de répartition					
Total des dépenses Supports Services Généraux				A	6 110 936
Total des dépenses Supports Services Opérationnels				B	1 362 038
Total des dépenses Supports informatiques				C	4 071 453
					11 544 427
Chiffres d'Affaires HT Groupe				D	100 984 272
Chiffres d'Affaires HT du contrat				E	8 382 652
Affectation des honoraires :					
- Supports Services Généraux				A x (E / D)	507 266
- Supports Services Opérationnels				B x (E / D)	113 062
- Dépenses et Supports informatiques				C x (E / D)	337 969

I Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

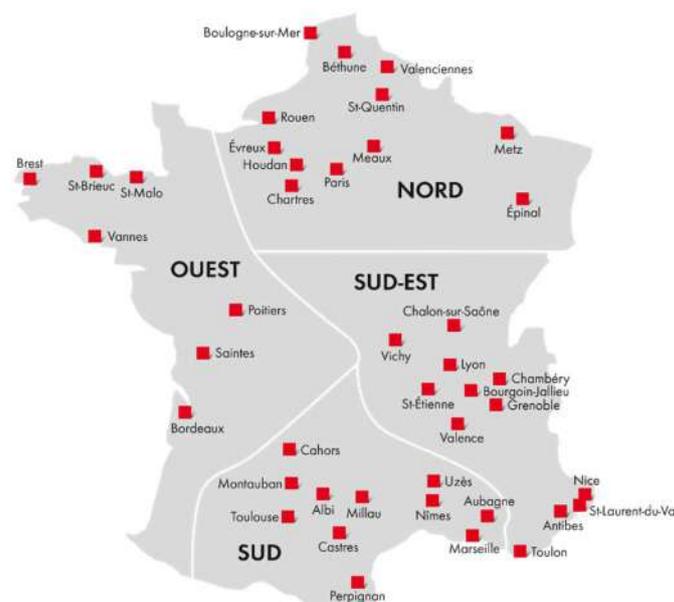
Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.



- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 2 500 parkings
- I 454 000 places de stationnement
- I 670,5 M€ de CA en 2019
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 480 collaborateurs

I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, le succès de Q-Park repose sur un positionnement inédit via une offre de parkings à haut niveau de qualité. Challenger du marché du stationnement, Q-Park a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.



- I Présence dans 70 villes
- I 200 parkings
- I 105 000 places de stationnement
- I 131 M€ de CA en 2019
- I 380 collaborateurs

I Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 1^{er} janvier 2022

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.

- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire

- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.

- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire

- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation

- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...

- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles

- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.

- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.

- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.

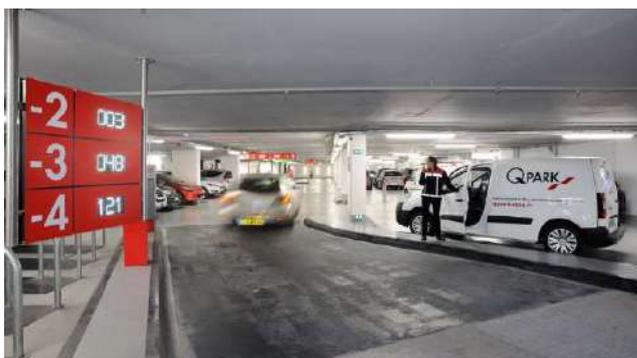
- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).

- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybride pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

- I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année, en 2020. 1782,9 heures dédiées à la formation dont 1232,5 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximités.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Annexe L : La presse en parle

Janvier 2021 | Sèvres

Le Sévrien

Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Janvier 2021
Page de l'article : p.11

Page 1/1

Vivre à Sèvres

Stationnement Le parking Gallardon s'agrandit

Pour mieux répondre aux besoins de stationnement des automobilistes et favoriser l'activité commerciale du centre-ville, de nouvelles places ont été créées dans le parking Gallardon.



Trente-quatre places de stationnement supplémentaires ont été créées.

Situé à proximité immédiate du centre-ville de Sèvres et de ses nombreux commerces, sa fréquentation soutenue peut ponctuellement aller jusqu'à la saturation. Grand Paris Seine Ouest et la Ville de Sèvres ont décidé de rénover et d'ouvrir au public un niveau du parking, jusqu'à présent inexploité. À l'issue des travaux de rénovation, 34 places supplémentaires seront mises à disposition des usagers, soit une augmentation de 54 %.

Informations pratiques
📍 Parking Gallardon
8, place Gabriel Péri

€ Tarifs inchangés :
o 1,40 € la première heure (moins cher que le stationnement sur voirie)
o Forfait mensuel : 75 €.
o Forfait mensuel en cas de stationnement uniquement de nuit (19 h-9 h) et le week-end : 45 €
📞 Pour en savoir plus sur les tarifs et souscrire à un forfait, rendez-vous sur q-park-resa.fr

Janvier 2021 | Chambéry

Les grands chantiers de l'année à Chambéry

Il y a les grands chantiers qui vont se terminer cette année, ceux qui sont partis pour durer et ceux qui n'ont pas encore démarré. Petit tour d'horizon du calendrier de 2021, et des réalisations prévues à Chambéry, tout au long de cette nouvelle année.

Les travaux d'aménagement de voiries de "centre-nord", démarrés en 2019, vont continuer jusqu'en 2023. Ce sont, au total, 15 millions d'euros qui sont investis pour améliorer la circulation à l'entrée "centre-nord" de Chambéry, qui est saturée chaque matin, avec des files de voitures qui remontent sur la voie rapide urbaine, et chaque soir, avec des bouchons dans le secteur du nouvel écoquartier Vetrotex.

Ce printemps, les travaux vont entrer dans une nouvelle phase spectaculaire, avec la construction d'un nouveau pont au-dessus de la Leysse, entre l'écoquartier Vetrotex et l'avenue de la Boisse, qui devrait être livré à l'automne. Ce pont, dont le coût avoisine les 3,4 millions d'euros, a pour objectif de dégager les flux automobiles. Quand il sera livré, la circulation dans ce secteur fonctionnera en sens unique, avec une boucle et un sens unique entrant de la VRU (voie rapide urbaine) vers la zone de Leclerc, et un sens sortant vers l'avenue de La Boisse, via le nouveau pont.

Elle a fermé ses portes pour être rénovée quand la piscine aqualudique du stade a ouvert. La piscine de Buisson rond, qui date de 1970, est encore en plein chantier, et devrait rouvrir, a priori, à la rentrée de septembre 2021. Grand Chambéry a investi trois millions d'euros pour changer les baies vitrées, réorganiser le hall, refaire le plafond. Le système de traitement de l'air est, lui aussi, changé, mais les bassins ne seront pas modifiés.

L'école Vert bois, au nord des Combes, à Chambéry-le-Haut, va être démolie et reconstruite au même endroit. Le bâtiment, en mauvais état, présente des problèmes d'isolation et d'amiante. Un groupe scolaire de 3 500 m² va être reconstruit d'ici 2023, mais en attendant, ce sont une vingtaine de structures modulaires qui vont être installées dans la cour de l'école pour accueillir les élèves. Un chantier de 15,8 millions d'euros.

Cette année, les familles chambériennes devraient voir aussi du changement dans les cours d'école, puisque la Ville va démarrer la végétalisation et « la désimperméabilisation des sols ».

Il devait être terminé à l'automne 2020, ce sera finalement pour le printemps 2021. La construction, par Q-Park, d'un parking en étages de 500 places a été lancée en septembre 2019. Ce parking est relié à la passerelle qui surplombe les voies de chemin de fer. Il va permettre aux automobilistes d'accéder plus facilement au quartier de la gare sans stationner du côté du centre-ville. Par ailleurs, le parking est également relié, au dernier étage, de l'autre côté, au faubourg Reclus, par une passerelle. Il doit permettre aux piétons, également, de rejoindre plus facilement le quartier de la gare depuis le faubourg, sur les hauteurs de Chambéry.

Le permis de construire a été délivré cet été. Les travaux de réhabilitation du bâtiment Jacques Dorstter -8 000 m² sur cinq niveaux, pour 24 millions d'euros -devraient commencer mi-2021.

La première phase (2021-2023) concerne le rez-de-chaussée et le premier étage. Ils accueilleront le laboratoire d'analyses, l'espace de santé publique (vaccination, suivi des maladies infectieuses...), la permanence d'accès aux soins de santé (pour les personnes sans droit et/ou fragilisées) ainsi que des services administratifs.

ledauphine.com

www.ledauphine.com

Pays : France

Dynamisme : 448

1

Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Les abords seront aménagés, une centaine de places de parking en surface seront rajoutées et le grand changement, c'est qu'on pourra marcher sur le toit du bâtiment, en partie végétalisé. Une manière de pallier la grande pente, difficile à emprunter pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs ascenseurs permettront de rejoindre le rond-point Biset.

La seconde phase (2023-2025) consiste à rénover les sous-sols qui communiquent avec ceux de la maternité. L'unité de stérilisation déménagera de l'Éveillon à Dorstter, ce qui permettra d'étendre le bloc opératoire de la maternité.

Les travaux du parking Ravet ont démarré en février 2018 et devaient durer... un an! Trois ans plus tard, le chantier est toujours à l'arrêt. Mais selon la Ville, les travaux devraient reprendre au mois de janvier, pour une livraison prévue à l'automne 2021. Une fois qu'il sera en service, avec ses 480 places, la Ville entend améliorer la circulation sur l'avenue des Ducs, avec une piste cyclable, des voies de bus dans les deux sens, des trottoirs élargis, et de la végétalisation. La place de la Libération sera réaménagée. Aux abords du parking Ravet, le segment entre le boulevard de Lémenc et le Pont des amours sera réaménagé, avec la création d'une piste cyclable dans le sens montant, si possible, et l'élargissement du trottoir. Des places de stationnement en surface seront supprimées avenue des Ducs, mais aussi une partie quai Ravet, et dans le centre-ancien. Coût du parking de Q-Park: 12 millions d'euros et 2,4 millions d'euros de surcoût lié à l'arrêt et aux modifications du projet.

sur 230

Février 2021 | + 283% du paiement sans contact

LaGazette.be Journaliste : M.P.
lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174
Page 1/2
[Visualiser l'article](#)

Plus 283% par rapport à 2019: 2020, c'est l'année du paiement sans contact



Les paiements mobiles et sans contact ont explosé en 2020, selon les résultats annuels de Bancontact Payconiq Company. En ligne, nous réglons déjà 68 % de nos transactions avec notre smartphone. Et 42 % de tous les paiements effectués avec la carte Bancontact se font désormais sans contact.

1,65 milliard : c'est le nombre total de paiements effectués l'an passé avec la carte Bancontact et l'appli Payconiq by Bancontact. Soit une hausse de 10 % en un an. C'est surtout la part des paiements mobiles et sans contact qui a fortement progressé au cours de l'année 2020. Au total, les Belges ont utilisé leur smartphone 125 millions de fois pour payer de façon mobile avec l'appli. Ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à 2019. Un système qui séduit les jeunes de moins de 35 ans (83 %) mais aussi des personnes de plus de 55 ans (55 %).

Quant aux paiements en ligne, une tendance claire se dessine. Pour nos achats en ligne, en décembre, dans 68 % des cas, nous avons privilégié le paiement au moyen du smartphone plutôt que la carte et le lecteur de carte. En décembre 2019, la part du mobile n'était encore que de 58 %. À croire que le lecteur de carte s'apparentera bientôt à une relique du passé.

L'utilisation des applis explose
On a aussi constaté, selon le rapport, une hausse des paiements sans contact avec la carte. En 2020, on en a enregistré 442 millions, soit une augmentation de pas moins de 283 % par rapport à 2019. La crise du coronavirus n'est bien entendu pas étrangère à cette augmentation : les paiements en liquide sont délaissés. Bancontact Payconiq Company a d'ailleurs remarqué que le nombre de retraits a baissé de 34 % par rapport à 2019.

LaGazette.be Médre : 22.04.42
Journaliste : M.P.
lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174
Page 2/2
[Visualiser l'article](#)

L'appli Payconiq by Bancontact fête son 2e anniversaire et on peut dire que c'est un vrai succès. Les Belges aiment ce système puisqu'ils étaient 4,9 millions d'utilisateurs en 2020. Pourquoi cela plaît-il ? On peut rembourser un ami très facilement, acheter des tickets de trains ou de bus, participer à l'achat d'un cadeau de groupe, etc.

Malgré ce beau bilan, Bancontact Payconiq Company ne compte pas se reposer sur ses lauriers. Cette année, vous pourrez enregistrer votre carte Bancontact dans l'appli d'un commerçant.

Après vous être identifié une première fois via votre lecteur de carte ou votre appli de paiement, vous pourrez effectuer automatiquement les paiements suivants sans devoir recourir à votre lecteur de carte ou votre appli de paiement.

Le système est déjà fonctionnel pour Uber Eats et pour Q-park.

Février 2021 | Chambéry Ouverture Gare – Extrait (7 pages)

 Journaliste : Valentine Lefosse

www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 307

Page 1/7 [Visualiser l'article](#)

PHOTOS - Découvrez le nouveau parking "vertueux" de la gare de Chambéry

En Images, découvrez le nouveau parking de la gare de Chambéry en Savoie. Un ouvrage à 10 millions d'euros de l'entreprise Q-Park France de 480 places, faisant également la liaison entre plusieurs quartiers de la ville grâce à des passerelles.



Le nouveau parking "Cassine Gare" de Chambéry. - Q-Park France

C'est un ouvrage à 10 millions d'euros et son ouverture met un terme à la rénovation du quartier de la gare de Chambéry. Le parking Cassine gare, construit par l'entreprise Q-Park est désormais accessible aux habitants et aux voyageurs. Un bâtiment vertueux sur plusieurs aspects qui fait également la liaison entre plusieurs quartiers de Chambéry grâce à l'installation d'une passerelle et d'une promenade sur le toit-terrasse de l'ouvrage.

"Plus qu'un parking, c'est une vraie solution urbaine de mobilité" - Michèle Salvadoretti, la Directrice Générale Q-Park France

Le bâtiment fait également le lien piéton, entre plusieurs quartiers de Chambéry. " Les habitants du Faubourg Reclus, et même ceux du boulevard de Lemenc qui sont dans les quartiers hauts de la ville peuvent transiter via la passerelle métallique qui relie ces faubourgs à notre promenade urbaine sur le toit-terrasse du parc de

Février 2021 | Reims

Courlancy confie ses parkings à Qpark

Un partenariat vient d'être signé pour 7 ans concernant la gestion des parkings des cliniques Bleuët, Courlancy pour Reims et Bezannes (soit 4 parkings représentant plus de 1 000 places), avec Qpark, acteur de premier plan du stationnement en Europe.

Mars 2021 | Evolution de la demande – Vélos

LE FIGARO
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 305701

Date : 03 mars 2021
Page de l'article : p. 11
Journaliste : EMMANUEL EGLOFF

Page 1/1

L'ÉVÉNEMENT

Les opérateurs de parkings prêts à s'adapter

EMMANUEL EGLOFF @eegloff

L'image est marquante. Depuis plusieurs mois, la rue de Rivoli, à Paris, qui relie la place de la Bastille à la Concorde, est très largement réservée aux vélos. Une seule - malgre - voie reste dévolue aux taxis et véhicules de livraisons. Dans la capitale et la plupart des grandes métropoles, la place de la voiture diminue fortement. Ce qui a des conséquences pour certains acteurs très liés à ce monde motorisé : les exploitants de parking. « Entre 2015 et 2019, nous avons enregistré une baisse de 26 % de la fréquentation dans nos parkings parisiens », reconnaît Jean Gadrat, directeur général d'Indigo Weel, filiale du géant des parkings Indigo en charge des mobilités propres. Cet impact n'est toutefois pas généralisé. Présent en majorité dans des villes de taille moyenne, Q-Park, le numéro trois du secteur en France, n'est pas touché de la même manière. En revanche, « toutes les villes, quelle que soit leur taille, s'intéressent à la place de la voiture et aux mobilités douces », explique Michèle Salvadori, directrice générale de Q-Park France.

Les acteurs du parking s'adaptent également à ces mobilités douces. Indigo a lancé des services de vélo en libre-service dans plusieurs villes en France. Mais l'équilibre économique est difficile à trouver. Et la plupart de ces services ont été fermés. L'offre la plus naturelle consiste à proposer des places de parking vélo. C'est une vraie demande des municipalités. « Nous pouvons proposer des lieux sécurisés, en équipant nos parkings de places de vélo », explique Michèle Salvadori. Q-Park France propose ainsi des places sécurisées avec badge d'accès dans ses parkings de Lyon, Metz et Toulon.

Utilisations alternatives

La démarche est identique pour Indigo. Avec des ambitions très importantes, notamment à Paris. « Nous comptons équiper vingt de nos parkings parisiens d'un espace vélo d'ici à 2022 », précise Jean Gadrat. Il pourrait y avoir entre 100 et 150 places de vélo par parking. « Indigo a fait un pas de plus, avec l'ouverture d'un parking 100 % vélo de 385 places à la gare Montparnasse. Et d'autres acteurs suivent. Dans le projet de rénovation de la gare du Nord, la société Effia devrait gérer un parking spécial vélo de 1000 places.

Les opérateurs de parking veulent aller plus loin et offrir encore plus de services. Il est ainsi possible de faire du parking un « hub » de mobilité en permettant de le connecter avec le réseau de transport public. Pour les parkings de centre-ville, la réflexion porte sur des utilisations alternatives. En accueillant les nouveaux acteurs de la location de voiture, qui se passent d'agence physique, par exemple. Indigo a même créé une plateforme logistique en plein cœur de Paris pour permettre la livraison de produits frais, en créant une zone de stockage, une chambre froide et une zone de réception dans un de ses parkings. »

Mars 2021 | Béthune

L'Avenir de l'Artois

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 10872



Date : 17 mars 2021
Page de l'article : p.9



Page 1/2

STATIONNEMENT

La zone bleue s'étend dans une dizaine de rues

Le stationnement dans plusieurs rues du quartier de la Gare va devenir limité dans le temps, la fameuse zone bleue. Un dispositif mis en place à la suite d'un sondage auprès des riverains. Certains sont satisfaits et espèrent ainsi pouvoir se garer plus facilement.

STÉPHANIE HAMEAUX

Des véhicules qui arrivent tôt le matin et qui repartent tard le soir. Pour les nommer, ceux conduits par les usagers du train... Autant de places de stationnement en moins pour les riverains de certaines rues de Béthune. Une problématique notamment constatée dans les rues à proximité de la gare.

La mise en place de stationnement en zone bleue (possible durant deux heures maximum) est annoncée opérationnelle à la mi-

17

17 rues sont concernées par un passage du stationnement en zone bleue, c'est-à-dire limité dans le temps (deux heures, du lundi au vendredi, de 9h à 18h).

avril dans de nombreuses rues du quartier de la gare. Les riverains interrogés sont plutôt satisfaits de ce dispositif à venir. Avenue du

Maréchal-Juin, une partie de la rue va donc passer en zone bleue. « C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de places pour stationner. Il y a le PMU, une école derrière, un médecin. À certaines heures, c'est compliqué », explique Jean-Marie. Lui a un garage sur l'arrière de son habitation, mais sa femme se gare dans la rue et parfois, il faut tourner un peu pour trouver son bonheur.

À l'autre extrémité de la gare, avenue de Lens et dans son prolongement, rue Michelet, le problème est identique. « C'est limite impos-

EN DATES

- **2014** : les premières zones bleues font leur apparition, en hyper centre.
- **2019** : un sondage est lancé auprès des riverains de certaines rues du quartier de la gare, avec pour question : êtes-vous pour ou contre un passage en zone bleue ?
- **Mars 2021** : 17 rues ont été retenues et une information est faite auprès des riverains concernés, tout comme l'installation des premiers affichages.
- **Mi-avril** : les nouvelles zones bleues devraient être opérationnelles.

Mars 2021 | Bourgoin-Jallieu

BOURGOIN-JALLIEU

BOURGOIN-JALLIEU

La Ville perd plus de 400 places de parking gratuites

En 2021, le début des travaux du conservatoire, sur le parking Frédéric-Dard et l'installation du tribunal provisoire, sur le parking Diederichs va drastiquement limiter le nombre de places gratuites.

Il va falloir jouer du coude pour trouver des places de stationnement gratuites proches du centre-ville. À partir du mardi 6 avril, le terrain du parking Diederichs, situé derrière le commissariat, sera occupé par des travaux. « Le ministère de la Justice va occuper ce terrain qui leur appartient pour construire un tribunal provisoire. En parallèle, il va bâtir un nouveau tribunal à la place de l'actuel, mais ne peut pas le faire en site occupé, justifie Vincent Chriqui, maire. On perd 200 places gratuites du centre-ville », regrette-t-il. Et cela, pendant trois ans.

Ça ne s'arrête pas là, puisqu'à une minute à pied, sur l'immense parking Frédéric-Dard de

413 places, situé à côté de la Maison du Département, plus de 200 autres places seront aussi perdues avec le début des travaux du conservatoire, d'ici la fin de l'année. Soit au total, plus de 400 places en moins.

Un partenariat avec le parking privé de la Folatière

Mieux vaut prévenir que guérir. Anticipant les critiques, le maire avait invité la presse, ce jeudi 25 mars, pour annoncer la (mauvaise) nouvelle et discuter des alternatives. « Il y a toujours des solutions d'abonnement dans tous les parkings de la Ville, autour d'un euro par jour. 1 275 places, gratuites ou payantes, sont disponibles à moins de trois minutes du parking Diederichs, tempère-t-il. Mais il est vrai qu'il risque de manquer des places de stationnement de longue durée, notamment pendulaire. » Et pour cela, la Ville a noué un partenariat avec Q-Park, troisième entre-



Vincent Chriqui, maire, entouré de Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière de Q-Park, sur le parking Frédéric-Dard où les travaux du conservatoire vont débiter à la fin de l'année. Photo Le DI / J.B.

prise en France en termes de nombre de places de stationnement, qui gère le parking de la Folatière, équipé de 460 places.

Et ça tombe bien, car Vincent Chriqui n'est pas venu seul. Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière,

ont présenté les nouveaux tarifs de ce parking. « Nous avons créé un abonnement à 35 euros par mois, pour se garer du lundi au vendredi, et abaissé de 5 € nos deux autres abonnements (45 euros pour six jours par semaine et 50 euros pour 7j/7), détaillent-ils. Et nous mettons en place une offre valable du 1^{er} avril au

30 septembre, à savoir trois mois d'abonnement à -20 %.

Un partenariat intéressant pour l'entreprise, puisque le parking de la Folatière, ouvert en septembre 2017 avec l'hypermarché Cora, n'utilise qu'un quart de ses capacités.

Jules BOURGOIN

www.q-park.fr

Mars 2021 | Chambéry

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 13576

Date : Du 05 au 11 mars 2021
Page de l'article : p.20

VENDREDI 5 MARS 2021

SAVOIE

479 places supplémentaires avec le parking de la Cassine

CHAMBÉRY

Page 1/1

Depuis la mi-février, les usagers peuvent stationner leur voiture sur l'une des 479 places du nouveau parking de la Cassine.

Il manquait un parking à proximité de la gare, c'est désormais chose faite. Le parking La Cassine a nécessité plusieurs années de construction pour arriver à un bâtiment moderne et vertueux qui peut accueillir 479 places de stationnement, parmi lesquelles dix places PMR (Personne à mobilité réduite), dix places pour véhicule électrique, 15 places réservées pour les motos, dix places réservées pour les vélos et 24 places pour les véhicules famille.

UN OUVRAGE À 10 MILLIONS D'EUROS

Ce nouveau parking sur trois étages, construit par l'entreprise Q-Park, a nécessité un investissement de dix millions d'euros de la part du

Le nouveau parking La Cassine propose un design moderne et végétalisé, respectueux de l'environnement. Photo: Virginie Ludwiczak

En haut du parking se trouve un toit-terrasse pour profiter de la vue, pique-niquer ou attendre son train. Photo: Virginie Ludwiczak

constructeur pour permettre la création de plus de 400 places de stationnement, une passerelle qui fait office de liaison piétonne entre la gare et plusieurs quartiers de la ville, un toit-terrasse pour admirer la vue panoramique urbaine de la ville, sans oublier les 36 jardinières qui végétalisent le parking.

UN PARKING VERTUEUX

Plusieurs choix ont été pris dans la construction du parking pour le rendre le plus écoresponsable possible. Plus de 630 tonnes de métal parmi les 845 tonnes de métal utilisées proviennent d'acier recyclé. L'architecte qui a conçu le parking, Philippe Barbeyer, a pensé à tout. Au-delà des 36 jardinières sur la façade et le toit-terrasse, il a également mis en place un système de récupération des eaux de pluie pour en assurer l'arrosage. Première en France, huit éoliennes ont été installées sur le toit-terrasse pour la production d'électricité. Pour aller encore plus loin, le parking a été pensé avec des matériaux modulables si toutefois un tel équipement venait à prendre une autre utilité d'ici plusieurs dizaines d'années.

Q-Park Cassine Gare
268 chemin de la Cassine - www.q-park.fr

Rapport d'activité 2021 - Marseille Parkings Page 127 sur 230

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Mars 2021 | Courlancy

Santé

Signature d'un partenariat entre le Groupe Courlancy-santé et Q-Park France

Le Groupe Courlancy-santé, connu à Reims pour ses 3 cliniques (Bezannes, Courlancy et Les Bleuets), vient de signer un partenariat pour 7 ans avec Q-Park, acteur de premier plan du stationnement en Europe. A compter du printemps 2021, Q-Park va investir et mettre au service du groupe de cliniques Rémoises, de ses professionnels, des patients et des visiteurs son expertise reconnue et sa vision du parking de demain. Il va ainsi s'assurer de la qualité de l'expérience client de 4 parkings représentant plus de 1 000 places.

D'ici l'été, Q-Park va débiter l'exploitation de 4 parkings de surface du groupe Courlancy-santé situés à Reims :

- Bezannes : 2 parcs (Nord et Sud) : 709 places au total (368 et 341 places)
- Courlancy : 195 places
- Les Bleuets : 185 places

Cette prestation de service s'étendra sur au moins 7 ans.

Les travaux d'investissements préalables nécessaires ont débuté.

Avril 2021 | Chartres (extrait – 4 pages)

Chartres : après Miami et Moscou, Romain Froquet signe une fresque aux couleurs de la République et du Bleu de Chartres

Ce jeudi 29 avril 2021, Romain Froquet termine sa fresque dans le parking souterrain République de Chartres (Eure-et-Loir), il a tenu à y apporter une touche locale.



Romain Froquet signe une fresque dans le parking souterrain République à Chartres. (@IG / Actu Chartres)

Un bon moyen de sortir de la sinistrose. L'art continue à Chartres (Eure-et-Loir), malgré la crise sanitaire. Et ce n'est pas Romain Froquet qui dira le contraire. Il peaufine, ce jeudi 29 avril 2021, une commande de Q-Park, au niveau -1 du parking souterrain République de Chartres.

Depuis le début de la semaine, l'artiste, qui réside en région parisienne, s'affaire à créer des « liens » dans le souterrain, un chemin à suivre depuis le niveau 0 du parking, où sont suspendus trois arbres, quelques courbes bleues dans les escaliers, et enfin, la gigantesque fresque au -1.

Juin 2021 | Chartres (extrait – 4 pages)



Date : 11 juin 2021
Page de l'article : p.10,11,12,14
Journaliste : Laurent Miguet

Page 1/4

L'événement

Infrastructures

Les parkings se font déjà une place dans la ville de demain

Végétalisation, recharges électriques, espaces pour les vélos... Face aux mutations urbaines, le secteur du stationnement innove et se diversifie.

Quand deux parkings servent de vitrine à un quartier sans voiture, il devient urgent d'inventer de nouveaux mots pour les désigner : les « centrales de mobilité » de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) répondent à ce besoin. Du vélo à la recharge de véhicules électriques, de la réversibilité à la production photovoltaïque, en passant par les services logistiques ou l'autopartage, les deux ouvrages mettent en évidence une mutation : le stationnement de voitures individuelles est devenu un service parmi d'autres dans l'offre des constructeurs de parkings. Et le mouvement s'amplifie. « L'expérience de notre première centrale de mobilité nous conduit à renforcer le stationnement sécurisé pour les vélos, et notamment les vélos cargos de plus en plus nombreux », signale Georges Oliveira, chargé de la programmation des espaces publics à Plaine Commune.

L'établissement public territorial a confié les opérations à l'aménageur Plaine Commune Développement. Chiffré à 5,7 millions d'euros HT et soutenu par le programme Investissements d'avenir, le second équipement entrera en service en 2024. Au débouché du pont sur la Seine, les sept niveaux et les façades

métalliques structurelles expriment la fonction de signal urbain, développée par l'architecte Marlin Duplantier.

Objectif « 100 000 bornes ». Pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques (rve), l'accélération résulte plus de l'impulsion politique que des utilisateurs : la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose l'équipement de 5 % des places de stationnement en 2025. Posé par le plan France Relance, l'objectif de « 100 000 bornes en 2021 » accélère le tempo, au point de pousser la Fédération nationale des métiers du stationnement (FNMS) à réagir (lire p. 14).

Distributeurs d'électricité, les parkings deviennent aussi producteurs. Inauguré en février dernier par la communauté d'agglomération Porte de France Thionville (Moselle) après un investissement de 6,3 millions d'euros financé à 50 % par l'Etat du Luxembourg pour réduire le trafic transfrontalier, le nouveau parking-relais de surface de Thionville Metzange pourrait ajouter 23 000 m² d'ombrières solaires à ses 754 places. Assistante au maître d'ouvrage, la Société d'équipement du bassin lorrain a lancé un appel à manifestation d'intérêt dans ce but. Mais la

A Chartres, la matrice souterraine d'une métamorphose en trois actes

Malgré la concurrence d'Efthia, filiale de la SNCF, Q-Park a remporté la concession et la construction du parking de la gare de Chartres (Eure-et-Loir), dont la façade vitrée évoquera les vitraux de la cathédrale. Pièce maîtresse de l'opération de revitalisation du territoire inscrite au programme national Action cœur de ville, le chantier entamé en mars s'achèvera en 2024, après avoir mobilisé 21,6 millions d'euros HT de travaux et équipements. Réalisé par Bouygues Construction et dessiné par l'agence Jacques Azema, l'ouvrage matérialisera l'acte III d'une métamorphose urbaine entamée en 2001.

« J'ai remporté ma première élection sur l'idée de construire 3000 places en centre-ville. Avec la gare, nous y serons », se réjouit le maire Jean-Pierre Gorges. Au-dessus des 1100 places du parking Cœur de ville, le pari de l'attractivité s'est joué avec l'aménagement d'un « boulevard de culture », confié à Reichen & Robert. « Je me souviendrai toujours du chèque que nous avons remis solennellement au maire après l'année d'exploitation qui a suivi le chantier de 2004 et 2005, en paiement des premières redevances issues de cette exploitation », témoigne Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park.

Pour l'exploitant néerlandais qui a racheté ParcoFrance à Bouygues Construction en 2002, Chartres symbolisait l'épreuve du feu sur le marché hexagonal. Pari gagné. Entre le premier investissement de 27 millions d'euros et le début du chantier de la gare, une réhabilitation lourde a offert l'opportunité de l'acte II, bouclé en septembre dernier sous la préfecture : « C'est le seul exemple de mise aux normes publiques d'un ancien parking privé », souligne la dirigeante de Q-Park. Forts de ce bilan, l'exploitant et le maire songent déjà à l'acte IV nécessitée par le boom immobilier post-Covid de la ville moyenne du bassin parisien.

Juin 2021 | Les nouveaux défis Q-Park France

Les nouveaux défis de la reine des parkings

INFRASTRUCTURE À la tête de Q-Park, troisième réseau de stationnement en France, Michèle Salvadoretti jongle avec les mobilités douces

Ne dites surtout pas à Michèle Salvadoretti que les parkings sont des infrastructures du passé. Même si de plus en plus d'élus rêvent de fermer l'accès dans leur centre-ville aux voitures et de laisser libre cours aux mobilités douces emmenées par des nuées de vélos. « Cela fait trente ans que je dirige l'exploitation de parcs de stationnement et que je trouve ce métier passionnant parce qu'il évolue sans cesse », livre la directrice générale de Q-Park France, numéro trois du secteur

dans l'Hexagone. La dirigeante qui vient de faire son entrée au Conseil économique social et environnemental (CESE) repasse le film d'une carrière passée entre des sous-sols, des chantiers et des bureaux d'édiles. Elle a connu l'époque où les groupes de BTP créaient des parkings pour couler du béton sans trop se soucier de l'accueil et de la sécurité des automobilistes. Aujourd'hui, leurs exploitants sont sommés de se positionner en opérateurs de mobilité urbaine.

Lorsqu'elle rejoint à la fin des années 1980 Bouygues Construction, Michèle Salvadoretti est une jeune ingénieure à mille lieues de cet univers. Jusqu'au jour où elle accepte de devenir « la première salariée de la société de parcs de stationnement du groupe, qui s'appelait alors Parcofrance et qui n'existait que sur le papier », précise-t-elle. En 2002, l'exploitant néerlandais Q-Park rachète ce qui n'est plus du



Michèle Salvadoretti, dirigeante de la filiale française de Q-Park, dans le parking de la Philharmonie de Paris. ERIC DESSONS/UDJ

tout une feuille blanche. Michèle Salvadoretti engage dans la foulée sa première grande bataille commerciale à Chartres (Eure-et-Loir). Jean-Pierre Gorges, le nouveau maire, vient de gagner les élections en promettant de construire 3000 places de parking. Q-Park remporte le marché en investissant 27 millions d'euros dans la construction d'un parking de 1300 places qui serpente sous les quartiers centraux. « Je voulais poser en cœur de ville tous les équipements culturels et pour cela il fallait que les automobilistes trouvent une place en sous-sol », éclaire le maire soucieux de

préserver un flux de visiteurs attirés par la cathédrale, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Chartres : sa ville laboratoire
Depuis, la ville est devenue une sorte de laboratoire d'innovation pour le réseau au logo noir et rouge. Le groupe y a réhabilité un espace de 600 places sous la préfecture pour 3 millions d'euros. Un exploit financier. « Le coût moyen d'une place de parking neuve est de 30 000 euros ; sur ce projet, nous avons réussi à livrer un parc aux normes avec un prix de 5000 euros par place », appuie-t-elle. Q-Park a aussi remporté la conces-

sion et la construction du parking de la gare SNCF. Démarré en mars, le chantier doit s'achever en 2024. Mais l'exploitant et l'édile réfléchissent déjà à l'après. « J'ai besoin de 2000 places dans l'hypercentre », souffle Jean-Pierre Gorges, qui a vu arriver beaucoup de Parisiens depuis le premier confinement.

En vingt ans, la plus latine des filiales du groupe présent dans sept pays en Europe n'a pas chômé. Q-Park France fédère 220 parkings essaimés dans une centaine d'agglomérations et occupe 330 salariés. « Nous sommes une société encore jeune en France,

avec une belle présence dans les villes moyennes qui ont une plus forte résilience et sont moins touchées par la baisse de fréquentation qui frappe aujourd'hui Paris et les grandes métropoles », cadre Michèle Salvadoretti. Une baisse amplifiée par la crise sanitaire. En 2020, le groupe a subi un recul de 30 % de son chiffre d'affaires, de 135 millions d'euros pré-Covid. « 80 % de nos recettes viennent des clients horaires ; nous n'avons pas encore retrouvé les durées moyennes de stationnement et la fréquentation pré-crise », reconnaît la dirigeante, bien décidée à promouvoir le parking du futur en s'inspirant notamment des pratiques développées dans les pays du nord de l'Europe par Q-Park.

« Nous avons installé huit éoliennes à pales verticales sur la terrasse de notre nouveau parking Cassine à Chambéry », indique-t-elle. À Toulon, le groupe a introduit des services de location de vélos et des box sécurisés, ainsi que des bornes de charge pour véhicules électriques. La logistique du dernier kilomètre ou l'installation des distributeurs de denrées alimentaires figurent parmi ses autres pistes de réflexion pour les parcs en surcapacité. « Mais nous devons respecter des contraintes incendie très lourdes et très coûteuses et les quotas d'installation de bornes de recharge que nous impose la loi d'orientation des mobilités [LOM] », ponctue-t-elle. En attendant, la reine des parkings poursuit son offensive hexagonale. Elle vient d'obtenir le renouvellement de la concession Vieux-Port à Marseille et va construire deux parkings pour le CHRU de Brest. ●

BRUNA BASINI

Juin 2021 | Marseille

BOUCHES-DU-RHÔNE

L'ACTU

13 / AUTOMOBILE : Q-Park à nouveau choisi pour la gestion du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville

La **METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE** / T : 04.42.11.16.16 a choisi à nouveau **Q-PARK FRANCE** / T : 08.10.07.72.75 (siège social à Issy-les-Moulineaux/Hauts-de-Seine, CA 132 M€, 320 salariés), expert du stationnement et de la nouvelle mobilité urbaine, pour l'exploitation du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville pour les 6 prochaines années. Pour cette nouvelle phase, Q-Park va investir près de 2 M€ pour la valorisation de l'équipement. www.ampmetropole.fr www.q-park.fr

Juin 2021 | Toulon (extrait - 2 pages)

Faites du vélo : des activités gratuites à savourer à vélo et en famille le 12 juin à Toulon



Dans le cadre de la manifestation nationale "Faites du vélo", la ville de Toulon vous propose des animations gratuites toute la journée du 12 juin.

Le 12 juin, c'est la journée mondiale du vélo ! Pour cette occasion la maison de la mobilité TPM vous propose des animations gratuites et accessibles à tous. Vous souhaitez apprendre les bons gestes pour réparer votre vélo ? Découvrir votre ville sur deux roues ?

Pendant toute la journée, cet événement familial vous invite à participer à des ateliers en famille proposés gratuitement. Dégustez un jus de fruits frais bien issu des invendus du marché. Louez un vélo électrique et baladez-vous.

Appréciez en musique l'ambiance festive !

Au programme de la journée du 12 juin :
Vélo Village - Place des Savonnières

Octobre 2021 | Paris La Défense (extrait – 2 pages)

Les Echos

Journaliste : Adelaïde Tenaglia

www.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 82

Page 1/2
[Visualiser l'article](#)

37 millions d'euros pour améliorer les parkings de la Défense

Après Indigo, c'est désormais Q-Park qui assurera la gestion des parkings de la Défense, plus grand parc de stationnement d'Europe. L'opérateur promet des investissements massifs pour moderniser les 14 parkings existants et les adapter aux enjeux de l'après Covid.



Q-Park s'est engagé à investir 37 millions d'euros pour remettre en état le parc de stationnement de la Défense et le moderniser (<https://www.gettyimages.com/detail/photo/indigo-parking-paris-la-defense-1211111111>)

C'est le plus grand ensemble de parcs de stationnement d'Europe. Les 14 parkings de la Défense, représentant plus de 20.000 places, s'appêtent à changer de pavillon, à partir de janvier 2022.

Paris la Défense, gestionnaire du quartier d'affaires, a signé un contrat de huit ans avec l'entreprise Q-Park pour leur exploitation, dans le cadre du renouvellement de la délégation de service publique (DSP). Après Indigo, le nouvel exploitant devra gérer de nouveaux enjeux : amorcée depuis plusieurs années, la baisse de la fréquentation des parkings a été accentuée par l'épidémie de Covid.

Dans un premier temps, « la priorité est d'améliorer la qualité de service dans les parkings », insiste Pierre-Yves Guice, directeur général de Paris la Défense. Certains parkings datent de la construction du quartier d'affaires, dans les années 80. Ils sont vieillissants et nécessitent des rénovations.

Maintenir les fonctions de base
Q-Park s'est donc engagé sur un investissement de 37 millions d'euros pour remettre en état le parc, le moderniser et améliorer l'expérience utilisateur. Parmi les aménagements prévus : une augmentation de la

Novembre 2021 | Chartres

La première pierre du futur parking du pôle gare de Chartres a été posée



Le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parking Q- Park du pôle gare de Chartres. © agence de Chartres

Le maire de Chartres Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parc de stationnement du pôle gare, qui devrait être livré en novembre 2022.



Mercredi 10 novembre, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, et la directrice générale de Q-Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre de ce qui sera, en novembre 2022, le nouveau parking Q-Park du pôle gare.

Située derrière la voie ferrée, la structure de 14.000 m², construite sur deux étages et semi-enterrée, offrira 1.086 places de parking supplémentaires à la ville.

« Il permettra surtout aux voyageurs de favoriser les transports doux et l'intermodalité en laissant leurs voitures au parking. »
Jean-Pierre Gorges: (maire de Chartres)

Le coût du parking de pôle gare s'élève à 24 millions d'euros. « Il sera géré par sept personnes », développe Michèle Salvadoretti.

A Chartres, le parking du Pôle gare sort de terre

« Au total, avec ce nouveau parking, la ville de Chartres et Q-Park offrent 3.680 places de stationnement. Ainsi, chaque jour, nos structures permettent de faciliter la vie des Chartrois et de leur faire gagner du temps. »

Un parc de stationnement façon chartrois

Le parking comprendra 55 places, avec des bornes de recharges pour les véhicules électriques, 22 pour les personnes à mobilité réduite et 49 pour les deux-roues. La maire de Chartres conclut :

« C'est un nouvel élément qui permet de développer, encore un peu plus, le pôle gare, et l'accès au futur complexe sportif de Mauvilliers. De plus, l'extérieur du parking collera parfaitement à la spécialité chartroise puisqu'il sera recouvert de vitraux colorés, rappelant ceux de la cathédrale qui domine notre cité. »

Florentie Blanc

Novembre 2021 | Chambéry

CHAMBÉRY

Parking Ravet : ce qui change dans le paysage chambérien

Le parking Ravet ouvre, ce mardi et modifie déjà le paysage. L'architecte Isabel Herault décrypte pour-quoi, avec l'artiste Krijn de Koning, elle a imaginé ici une opposition entre des formes arrondies et un escalier hyper contemporain, aux portes du centre ancien.

Au bout de l'avenue des Ducs, une grande forme aux contours arrondie s'élève sur sept étages, surmontée d'une grosse boîte carrée, de couleur rouge-orangée.

Un parti pris imaginé par l'architecte Isabel Herault et l'artiste néerlandais Krijn de Koning. Imaginer la bonne forme pour un parking en silo, au bout de la perspective de la rue historique de Chambéry, avec les Éléphants, les arcades et le Château, a fait partie des grands défis pour l'architecte du projet de Q Park. « Le principe de ce bâtiment repose sur cette opposition entre les formes très douces et fatives du bâtiment, et le côté anguleux et coloré de cet élément greffé, explique Isabel Herault (Herault Arnod architectes). Ils ont été conçus ensemble, le belvédère permettant d'apporter un espace complémentaire au parking pour aller au-delà de la fonction de parking et donner à voir la vieille ville de Chambéry. » Un acte contemporain assez fort, en vis-à-vis du Château des Ducs de Savoie.

Un des acteurs de ce projet, Georges Verney-Carron (Art entreprises), est celui qui a proposé à Q Park de marier l'art et l'architecture sur ce projet pour Q Park. Et l'architecte a adhéré très vite à l'idée de confier le traitement du



Le parking Ravet ouvre ce mardi 9 novembre à Chambéry. Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

belvédère à un artiste. « On a pensé à Krijn de Koning parce que c'est un artiste qui travaille beaucoup sur des espaces architecturés, avec de la couleur, ça nous semblait intéressant de lui faire appel à lui pour ça. » Le belvédère était déjà en place mais il en a repris la composition et les couleurs.

Quelle est la couleur de Chambéry ?

L'artiste Krijn de Koning avait déjà signé les mobiliers urbains qui décorent le sommet du parking Cissine, derrière la gare, dans les tons qu'il utilise plus souvent : vert, bleu, orange, jaune vifs. Les couleurs préférées de sa palette avaient été proposées

aussi, précédemment, pour le belvédère du parking Ravet. Mais l'Architecte des bâtiments de France a demandé à l'artiste de revoir sa palette pour trouver une couleur plus adaptée à Chambéry. « On est allé photographier, faire des relevés de couleur dans la vieille ville... » explique l'architecte. « Il y a un rouge plus vif en haut du belvédère qu'on ne retrouve pas forcément dans la vieille ville, mais à Chambéry, il y a plein de couleurs beige rosé, orangé, sur les faces de l'escalier, qui sont des couleurs très proches des couleurs des façades de la vieille ville et de l'identité de Chambéry. » Un nuancier qui sera complété par un grand espace peint en vert, à l'intérieur du belvédère, qui offre un panorama

grandiose sur la ville et les montagnes, derrière de grandes parois de verre.

Perrine COULON

OUVERTURE DU PARKING : CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le parking Ravet ouvre ce mardi... Sauf le dernier étage, 406 places de stationnement (sur les 472 du parking) seront disponibles pour les voitures, plus neuf places pour les motos.
- Le belvédère ne sera accessible qu'à partir du 18 novembre, le temps pour les équipes de terminer les finitions et notamment les peintures.
- Les 66 places de stationnement du dernier niveau, sur le toit-terrasse, seront accessibles seulement lorsque les places de stationnement auront pu être matérialisées au sol.
- Prudence, place de la Libération... Actuellement, la Ville a entrepris des travaux aux abords du parking Ravet. Entre les voies de circulation temporaires, l'accès, la sortie du parking, et les feux tricolores qui clignotent... La prudence est de mise.

Décembre 2021 | Trophées R Awards – Lauréat initiative sociétale

Développement durable : Le CNPA remet les trophées R Awards



Le CNPA remet les R awards.

© CNPA

Après les deux premières éditions de la cérémonie des R Awards, le Conseil National des Professionnels de l'Automobile a récompensé de nouveau les actions remarquables, en matière de RSE, menées par les professionnels de l'automobile le 9 décembre 2021 à Paris.

La remise des R Awards vise à récompenser l'implication des professionnels dans un ou plusieurs domaines du développement durable : les actions sociales, sociétales, environnementales, de gouvernance ou encore d'ancrage territorial.

" Nous avons célébré une valeur fondamentale : l'engagement, au service de nos entreprises, de la société, et des prochaines générations", rappelle Xavier Horent délégué général du CNPA. " Chaleureuses félicitations, bravo à toutes et à tous : la Profession a l'immense avantage d'un « mix énergétique » extraordinaire au plan humain. Une promotion 2021, exemplaire et inspirante, qui laisse une magnifique empreinte. La RSE est une boussole pour suivre la trajectoire durable que trace le CNPA ".

Zoom sur le palmarès 2021...

L'initiative sociale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociale" sont Euromaster, le Groupe Chanoine, le groupe LG et le groupe Alvarez.

L'initiative sociétale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociétale" sont Q-Park, le Groupe Bernier, Hydro VI et Hiflow.

Décembre 2021 | Marseille

Parkings souterrains à Marseille : Q-Park baisse certains de ses tarifs

Q-Park et la Métropole ont renouvelé pour 7 ans leurs contrats d'exploitation des parkings Les Docks Arvieux, Espercieux (2e), La Timone et

Blancarde (5e). Quelque 4,2 millions d'euros seront investis dans la valorisation esthétique des équipements. En outre, ces parkings proposeront 30 min de gratuité dès leur accès. Le tarif horaire de La Timone passera de 2,40 € à 1,70 € et le tarif de nuit (20 h-8 h) sera fixé à un maximum de 5 €.

L'abonnement annuel de Blancarde passe de 1 866 € à 1 200 € ; celui des Docks et d'Espercieux de 2 424 € à 2 000 €. L'abonnement résident annuel pour moto est à 1 € par jour, de même que l'abonnement nuit et week-end résident.



Annexe L: BP prévisionnel

Fin année		17	18	18	19	19	20	20	21	21	22	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
		2008	B2009	R2009	B2010	R2010	B2011	R2011	PREV 2012	R2012	PREV 2013	R2013	R2014	R2015	R2016	R2017	R2018	R2019	R2020	R2021	Prév 2022
PRODUITS	Recettes Horaires	4603	4721	4 872	4 825	4 972	4 949	4 899	5 076	5 094	5 630	5 627	5 486	5 622	5 882	6 029	6 332	6 564	6 075	5 284	4 844
	Recettes Abonnés	2030	2417	2 228	2 315	2 335	2 579	2 158	2 646	2 239	2 386	2 332	2 368	2 419	2 439	2 532	2 608	2 715	2 812	2 925	2 682
	Recettes diverses	296	162	270	102	101	105	112	107	120	137	134	136	150	109	87	89	90	286	173	159
Total Produits		6949	7300	7 370	7 442	7 407	7 633	7 169	7 829	7 454	8 153	8 093	7 992	8 191	8 430	8 648	9 029	9 369	7 172	8 383	7 684
CHARGES		3572	3597	3 253	3 190	3 588	3 270	3 446	3 351	3 611	3 701	3 441	3 616	3 261	3 180	3 068	3 365	2 966	2 520	2 576	2 361
Frais généraux		541	555	837	858	947	879	1 003	901	873	894	925	815	867	849	846	926	885	916	938	878
Frais fin empr		880	815	483	750	336	685	367	620	392	402	551	451	299	211	114	31	0	0	0	0
M.B.A		1956	2333	2 797	2 644	2 536	2 799	2 353	2 956	2 578	3 155	3 177	3 110	3 764	4 191	4 620	4 707	5 517	3 736	4 849	4 445
Amt apports fin (+)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amt inv. Init(-)		1277	1277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	0
Amt inv. Renouv(-)		735	732	755	800	731	1 181	893	1 181	1 070	1 181	1 160	1 213	1 213	1 056	1 056	896	893	984	1 278	687
Résultat courant sans rem fonds propr		-56	324	765	567	528	341	183	498	231	697	740	620	1 274	1 858	2 287	2 534	3 347	1 474	2 294	3 757

Annexe M: Suivi GMAO

Un accès a été crée pour la consultation des interventions au compte de la Métropole, vous trouverez le détail des interventions

Parkings	INTERVENTIONS SOLDÉES PAR LOT TECHNIQUE									
	Matériel de péage	Sécurité incendie	Télégestion	Communication	Ventilation	Electricité	Vidéosurveillance	Portails	Ascenseurs	TOTAL
Félix Baret	20	6	1	6	2	22	2	2	16	61
Cours Julien	17	3	1	11	1	9	8	1	22	73
Corderie	22	1	2	5	1	3	1	2	0	37
Gambetta	50	3	1	1	1	5	2	2	2	67
Monthyon	11	4	5	4	5	11	4	4	24	72
Phocéens	11	1	1	1	1	6	2	2	s/o	25
Timone	28	1	0	0		5	1	2	1	38
Total	159	19	11	28	11	61	20	15	65	373

Matériel de péage: Bomes d'entrée et sortie, lecteurs piétons, lecteurs de tickets, barrières, caisses automatiques
Sécurité incendie: Blocs autonomes électrique de secours, extincteurs, colonnes sèches, bac à sables,RIA, PCF
Télégestion: Matériel informatique, routeur, Wago, Flybox
Communication: Interphonie, continuité des ondes radio, radio PTL, téléphonie
Ventilation: Climatisation, traitement de l'air, ventilation/désenfumage
Electricité: Alimentation générale, groupe électrogène, luminaire, distribution
Vidéosurveillance: Caméras, stockeurs d'image
Portails: Portes d'accès véhicules, portes automatiques, portes piétonnes
Ascenseurs: Phonie ascenseurs, porte palières, boutons d'appel, équipements ascenseurs

Rapport d'activité



Annexe N: Tableau RAD

Fin année		17	18	18	19	19	20	20	21	21	22	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
		2008	B2009	R2009	B2010	R2010	B2011	R2011	PREV 2012	R2012	PREV 2013	R2013	R2014	R2015	R2016	R2017	R2018	R2019	R2020	R2021	Prév 2022
PRODUITS	Recettes Horaires	4603	4721	4 872	4 825	4 972	4 949	4 899	5 076	5 094	5 630	5 627	5 486	5 622	5 882	6 029	6 332	6 564	4 075	5 284	4 844
	Recettes Abonnés	2030	2417	2 228	2 515	2 335	2 579	2 158	2 646	2 239	2 386	2 332	2 368	2 419	2 439	2 532	2 608	2 715	2 812	2 925	2 682
	Recettes diverses	296	162	270	102	101	105	112	107	120	137	134	138	150	109	87	89	90	286	173	159
Total Produits		6949	7300	7 370	7 442	7 407	7 633	7 169	7 829	7 454	8 153	8 093	7 992	8 191	8 430	8 648	9 029	9 369	7 172	8 383	7 684
CHARGES		3572	3597	3 253	3 190	3 588	3 270	3 446	3 351	3 611	3 701	3 441	3 616	3 261	3 180	3 068	3 365	2 966	2 520	2 576	2 361
Frais généraux		541	555	837	858	947	879	1 003	901	873	894	925	815	867	849	846	926	885	916	958	878
Frais fin/empr		880	815	483	750	336	685	367	620	392	402	551	451	299	211	114	31	0	0	0	0
M.B.A		1956	2333	2 797	2 644	2 536	2 799	2 353	2 956	2 578	3 155	3 177	3 110	3 764	4 191	4 620	4 707	5 517	3 736	4 849	4 445
Amt apports fin (+)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amt inv. Init.(-)		1277	1277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	0
Amt inv. Renouv(-)		735	732	755	800	731	1 181	893	1 181	1 070	1 181	1 160	1 213	1 213	1 056	1 056	896	893	984	1 278	687
Résultat couran sans rem fonds propr		-56	324	765	567	528	341	183	498	231	697	740	620	1 274	1 858	2 287	2 534	3 347	1 474	2 294	3 757

Annexe O : Attestation Assurance



ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE

Nous, soussignés la société **Zurich Insurance Plc**, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française située 112 avenue de Wagram, 75808 PARIS Cedex 17, attestons par la présente que la société :

Q PARK FRANCE HOLDING
1 rue Jacques Henri Lartigue
92130 ISSY LES MOULINEAUX

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales

a souscrit auprès de notre Compagnie un contrat d'assurance responsabilité civile n° 07401395, pour la période du 01/07/2021 – 0h00 au 01/07/2022 - 0h00.

Ce contrat d'assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités déclarées au contrat :

- Gestion, exploitation, entretien et maintenance, contrôle d'installations ou parcs destinés au stationnement de véhicules,
- Concessionnaire, maître d'ouvrage délégué, travaux réalisés en sa qualité de maître d'ouvrage pour son propre compte, concepteur et accessoirement promoteur immobilier.

à concurrence des montants de garantie suivants :

GARANTIES	Montant de la garantie (par sinistre et par année d'assurance)
1. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
<ul style="list-style-type: none"> • TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS : DONT : - FAUTE INEXCUSABLE - TOUS DOMMAGES RESULTANT DE LA POLLUTION ACCIDENTELLE - DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS (PAR SINISTRE) DONT : - DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE) 	<p>2.000.000 EUR</p> <p>2.000.000 EUR</p> <p>1.000.000 EUR</p> <p>1.000.000 EUR</p> <p>1.000.000 EUR</p>
2. RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON	
<ul style="list-style-type: none"> • TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS : DONT : - DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE) 	<p>1.000.000 EUR</p> <p>1.000.000 EUR</p>
3. RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	3.000.000 EUR
DONT :	
<ul style="list-style-type: none"> • Tous Dommages Corporels, Matériels et Immatériels confondus - Avoisinants / Existants -Activité de gestion immobilière 	<p>3.000.000 EUR</p> <p>1.000.000 EUR</p> <p>1.500.000 EUR</p>

Il est précisé que les frais, honoraires et dépens d'expertise et de défense sont compris dans les montants de garantie mentionnés ci-dessus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit sous réserve du paiement de la prime. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 22 juin 2021
Pour la Compagnie

ZURICH INSURANCE PLC
484 373 295 RCS Paris
112, Avenue de Wagram
75808 Paris cedex 17

Florence Tondu Mélique



Certificat d'Assurances

Ce certificat ne reprend pas de manière exhaustive toutes les conditions, clauses, limites et exclusions de la police. En aucune façon, le présent certificat d'assurance n'impacte en aucune façon la couverture telle que décrite dans la police, celle-ci étant contraignante dans tous les cas.

Dans le présent certificat, nous (Marsh BV, courtier en assurances établi à Rotterdam) déclarons que nous avons négocié une assurance pour le bénéfice des assuré(s) mentionnés ci-dessous, laquelle offre, dans le cadre des conditions de cette assurance et pendant la durée de celle-ci, la couverture telle que décrite ci-dessous.

Assuré(s):
Q-Park B.V.
et/ou

Q-Park France Holding
et l'ensemble de ses filiales françaises

Numéro de police d'assurance	:	4391500B0001 (parapluie police)
Assureur(s)	:	45% XL Insurance Company SE 35% Allianz Global Corporate & Speciality SE 20% AIG Europe S.A., Netherlands Branch
Bien assuré	:	Dommages matériels et interruption d'activité
Limite Contractuelle D'Indemnité	:	EUR 70.000.000 par sinistre combinés pour Dommages matériels et interruption d'activité
Type d'assurance	:	Assurance incendie Tous Risques
Franchise d'assurance	:	Tel que décrit dans la police d'assurance
Période de Garantie	:	1 juillet 2021 – 1 juillet 2022

Marsh B.V.
Rotterdam, 30 septembre 2021

Assureur principal
XL Insurance Company SE

Signature



45% XL Insurance Company SE

A business of Marsh McLennan

1

Annexe P : Fréquentation RTM Parking La Timone

Fréquentation RTM 2021

janvier-21	1456
février-21	1372
mars-21	1106
avril-21	1013
mai-21	1115
juin-21	1233
juillet-21	967
août-21	990
septembre-21	1560
octobre-21	1572
novembre-21	1200
décembre-21	1599
	15183

Annexe R : Liasse Fiscale



SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS Q-PARK FRANCE
1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasse 2067
- Liasses 2050 à 2059-G
- Liasses intégration fiscale (filiale)
- Annexes fiscales

DOSSIER DE GESTION

- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.06

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (1)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	91 940	86 022	5 918	9 908	3 989-	40.26-
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	59 873 071	46 077 898	13 795 173	20 487 614	6 692 441-	32.67-
Fonds commercial (1)	64 564 878	43 711 028	20 853 850	25 112 896	4 259 046-	16.96-
Autres immobilisations incorporelles	1 365 952	369 224	996 728	1 016 428	19 700-	1.94-
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	11 718 172	7 452 187	4 265 984	4 755 975	489 990-	10.30-
Installations techniques, matériel et outillage	16 929 741	12 315 432	4 614 309	4 815 492	201 182-	4.18-
Autres immobilisations corporelles	323 247 019	193 289 481	129 957 537	138 369 472	8 411 935-	6.08-
Immobilisations en cours	1 806 605		1 806 605	1 795 921	10 683	0.59
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	143 602 612	11 428 000	132 174 612	121 042 612	11 132 000	9.20
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	693 074	266 953	426 121	398 919	27 202	6.82
Total II	623 893 064	314 996 226	308 896 838	317 805 237	8 908 399-	2.80-
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	29 634 648	1 881 290	27 753 358	20 544 701	7 208 657	35.09
Autres créances	60 606 678	1 187 008	59 419 669	48 462 326	10 957 343	22.61
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	1 271 863		1 271 863	924 654	347 210	37.55
Charges constatées d'avance (3)	198 477		198 477	302 636	104 159-	34.42-
Total III	91 711 667	3 068 298	88 643 368	70 234 317	18 409 051	26.21
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	715 604 731	318 064 525	397 540 206	388 039 554	9 500 651	2.45

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIÉS	Capital (Dont versé : 7 067 136)	7 067 136		7 067 136			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	120 633 393		120 633 393			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	706 714		706 714			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	27 463 734		42 450 203		14 986 469-	35.30-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 528 930		14 986 469-		26 515 399	176.93
	Subventions d'investissement	20 789 893		22 213 716		1 423 823-	6.41-
	Provisions réglementées						
	Total I	188 189 801		178 084 694		10 105 107	5.67
AUTRES FONDS PROPRIÉS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 563 487		2 392 732		829 245-	34.66-
	Provisions pour charges	937 471		1 227 462		289 991-	23.63-
	Total III	2 500 958		3 620 194		1 119 236-	30.92-
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 498 934		6 871 438		372 504-	5.42-
	Concours bancaires courants	217 153		33 707		183 447	544.24
	Emprunts et dettes financières diverses	161 144 215		160 053 690		1 090 525	0.68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 521 010		13 607 625		3 086 616-	22.68-
	Dettes fiscales et sociales	7 928 516		4 409 592		3 518 924	79.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes	3 461 669		3 999 446		537 778-	13.45-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	16 077 623		16 424 671		347 048-	2.11-
	Total IV	206 849 447		206 334 667		514 780	0.25
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	397 540 206		388 039 554		9 500 651	2.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

37 059 530 36 088 229

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	72 477 782		72 477 782	63 504 953	8 972 828	14. 13
Chiffre d'affaires NET	72 477 782		72 477 782	63 504 953	8 972 828	14. 13
Production stockée						
Production immobilisée				51 981	51 981-	100. 00-
Subventions d'exploitation			2 421 669	2 476 308	54 639-	2. 21-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 139 806	2 697 295	442 511	16. 41
Autres produits			136 869	449 238	312 369-	69. 53-
Total des Produits d'exploitation (I)			78 176 125	69 179 775	8 996 351	13. 00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			41 085 371	40 947 820	137 551	0. 34
Impôts, taxes et versements assimilés			924 246	1 030 932	106 686-	10. 35-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 875 438	22 379 045	496 393	2. 22
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			841 474	4 965 000	4 123 526-	83. 05-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			719 879	810 507	90 628-	11. 18-
Dotations aux provisions				210 688	210 688-	100. 00-
Autres charges			2 220 368	2 240 542	20 174-	0. 90-
Total des Charges d'exploitation (II)			68 666 776	72 584 533	3 917 757-	5. 40-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 509 349	3 404 759-	12 914 108	379. 30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			242 107		242 107	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			96 453	87 150	9 303	10. 68

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 123 490	964 478	159 012	16,49		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 845 255	565 721	7 279 534	NS		
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	8 968 745	1 530 199	7 438 546	486,12		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 155 371	7 625 255	4 469 884	58,62		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 961 779	5 260 703	298 924	5,68		
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8 117 151	12 885 958	4 768 808	37,01		
2. Résultat financier (V-VI)	851 594	11 355 760	12 207 354	107,50		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 506 598	14 847 668	25 354 265	170,76		
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 122 040	491 947	630 093	128,08		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 671 823	1 911 295	4 760 528	249,07		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	7 793 863	2 403 241	5 390 622	224,31		
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	48 081	333 289	285 208	85,57		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 916 216	94 984	4 821 231	NS		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 130 000	2 130 000	100,00		
Total VIII	4 964 297	2 558 273	2 406 024	94,05		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 829 566	155 032	2 984 598	NS		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 807 234	16 230	1 823 464	NS		
Total des produits (I+III+V+VII)	95 180 840	73 113 215	22 067 626	30,18		
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	83 651 910	88 099 684	4 447 774	5,05		
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	11 528 930	14 986 469	26 515 399	176,93		

** Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

165 502	165 385
1 021 837	809 031
4 954 834	5 243 363

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Evaluation des amortissements	x
Dépréciation des stocks et en cours	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Détail des produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Détail des charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
Détail des charges constatées d'avance	x
Détail des produits constatés d'avance	x
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x
Variation des capitaux propres	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	x
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	x
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	x
Liste des filiales et participations	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun	x
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Résultats financiers des cinq derniers exercices	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 397 540 205.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 72 477 781.60 Euros et dégageant un bénéfice de 11 528 930.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CONSEQUENCES DE L'EVENEMENT COVID-19 :

La pandémie du covid a eu un impact sur la situation financière et les résultats du groupe Q-Park même si l'impact le plus significatif s'est concentré sur le premier et le deuxième trimestre 2021.

L'Autorité des normes comptables dans sa note du 18 mai 2020 recommande pour la présentation de l'information deux approches : l'approche dite " ciblée " et l'approche dite " d'ensemble ".

Le groupe a retenu l'approche dite ciblée pour déterminer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sa situation financière.

Conditions particulières de l'activité pendant cette période :

Les sites sont restés ouverts et cela dans toutes les villes car l'activité s'est maintenue à un niveau minimum pendant les principales restrictions sanitaires. Le service public a donc été respecté tout en assurant la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs, notre centre de télésurveillance a fonctionné normalement pour permettre également le bon fonctionnement de nos parkings.

Des actions ont été mises en œuvre au sein de la société du groupe porteuse des salariés afin d'adapter les structures aux flux et de minimiser les impacts de la crise sanitaire en appliquant les mesures gouvernementales proposées :

- le recours à l'activité partielle pendant la période de janvier à juin 2021 ;
- le recours au télétravail notamment pour le personnel rattaché au siège.

Le groupe n'a pas eu recours au PGE et au report d'échéances fiscales et sociales.

L'activité post restrictions sanitaires a retrouvé un niveau plus acceptable au deuxième semestre mais encore en dessous de l'année 2019.

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les impacts financiers liés au Covid ont bien été comptabilisés en résultat courant et non pas en résultat exceptionnel.

Methodologie suivie :

L'approche dite " ciblée " mise en place est basée sur les principaux postes du compte de résultat impactés par la crise sanitaire. Les impacts sont calculés à périmètre constant.

Evolution du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices :

- Montant du CA en 2019 : 78 635 799 € ;
- Montant du CA en 2020 : 59 543 429 € soit une baisse de 24.28% par rapport à 2019 ;
- Montant du CA en 2021 : 67 305 056 € soit une hausse de 13.04% par rapport à 2020 et une baisse de 14.41% par rapport à 2019.

Evolution des autres achats et charges externes sur les trois derniers exercices :

- Montant des autres achats et charges externes en 2019 : 5 468 400 € ;
- Montant des autres achats et charges externes en 2020 : 3 983 626 € soit une baisse de 27.15% par rapport à 2019 ;
- Montant des autres achats et charges externes en 2021 : 3 694 610 € soit une baisse de 7.26% par rapport à 2020 et une baisse de 32.44% par rapport à 2019.

Evolution des impôts et taxes sur les trois derniers exercices :

- Montant des impôts et taxes en 2019 : 3 272 447 € ;
- Montant des impôts et taxes en 2020 : 1 773 518 € soit une baisse de 45.80% par rapport à 2019 ;
- Montant des impôts et taxes en 2021 : 1 735 834 € soit une baisse de 2.12% par rapport à 2020 et une baisse de 46.96% par rapport à 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer de manière précise l'impact de la poursuite éventuelle de la crise sur les perspectives d'avenir.

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée de vie prévue dans les tableaux en annexe.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais sont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées :

- Des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- Des matériels d'entretien (auto laveuses, aspirateurs...)

Les immobilisations incorporelles (autres que les fonds commerciaux) sont essentiellement composées :

- Licences intraparc (système de gestion des parkings à distance)
- Des progiciels ou logiciels d'exploitation

Les Fonds commerciaux

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds commerciaux ont été amortis sur la durée restante du contrat de délégation de service public. Au titre de 2021, une dotation de 3 892 572 euros a été enregistrée.

Les Malis techniques de fusion

Conformément à l'article 745-6 du règlement ANC 2015-06, l'entité comptabilise le mali technique dans un compte spécifique par catégorie d'actifs concernés après son affectation.

Chaque quote-part du mali affecté à un sous-jacent subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieur à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part du mali affectée. La dépréciation est imputée en priorité sur la quote-part de mali technique.

Les malis techniques de fusion correspondent à l'absorption des filiales suivantes :

- SOCAP pour 2.791.358€ au cours de l'exercice clos le 31/12/2013. Le sous jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur les parkings de Brest. Ce mali a été affecté au compte fonds commercial. Il est justifié dans son montant, aucune dépréciation n'a été constatée.

- Société Provencale de Stationnement pour 4.947.323€ au cours de l'exercice clos le 31/12/2013. Le sous jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur les parkings de Marseille. Ce mali a été affecté au compte fonds commercial. Il est justifié dans son montant, aucune dépréciation n'a été constatée.

- SEPOB pour 543.323€ au cours de l'exercice clos le 31/12/2011. Le sous jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur le parking de l'Opéra Bastille. Ce mali a été affecté au compte fonds commercial. Il est justifié dans son montant, aucune dépréciation n'a été constatée.

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

-CMT pour 975 000€ au cours de l'exercice clos le 31/12/2015. Le sous-jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur le parking Montigny le Bretonneux. Le mali a été affecté au compte fonds commercial. Il a été déprécié pour un montant de 212 000€. Le mali technique dont le sous-jacent était le parking de Saint Quentin en Yvelines est sorti de l'actif de la société en 2020. Il figurait à l'actif pour un montant de 1 106 000€ et avait été déprécié d'un montant de 305 000€.

-SERIMO deux malis techniques d'un montant de 881 900€ et 799 397€ suite transmissions universelles de patrimoine de la société du Parc Marceau et de la société de la Tour Maubourg au cours de l'exercice clos le 31/12/2006. Ces malis sont entièrement affectés aux immobilisations (parkings) transmises lors de la TUP. Lors de l'absorption de la société SERIMO en 2015 par la société QPARK-Invest, elle-même absorbée par la société Qpark France, un complément de mali technique s'est dégagé pour 970 000 €. Le mali global de 2 651 000 € est désormais affecté aux sous-jacents comme suit :

- Paris Marceau : 1 241 000 €
- Tour Maubourg : 901 000 €
- Antibes Pré aux Pêcheurs : 509 000 €

Ils ont été affectés au compte fonds commercial.

Le mali a été déprécié comme suit :

- Paris Marceau : 1 241 000 €
- Tour Maubourg : 901 000 €
- Antibes Pré aux Pêcheurs : 509 000 €

Immobilisations en cours

Les travaux de construction ou de réhabilitation des parkings sont comptablement inscrits dans des comptes d'immobilisations en cours spécifiques. Ces comptes sont mouvementés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès lors que le procès-verbal de l'achèvement des travaux est validé et signé, le transfert de l'immobilisation peut se faire dans des comptes définitifs.

Titres de participations

Les titres de participation sont enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition. La valeur est examinée à la fin de chaque exercice, par référence à la valeur d'utilité. Celle-ci est estimée sur la base de l'actif net réévalué de chaque entité, s'appuyant sur une expertise externe, et tenant notamment compte des flux futurs de trésorerie. Si la valeur d'utilité de ces titres devient inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence .

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Lorsque la valeur d'utilité est négative, une provision pour dépréciation des titres de participations est constituée et, le cas échéant, une provision pour perte futures relatives aux filiales et participations est constituée, en complément de la provision pour dépréciation.

Concernant les titres de participation de Puget, ils ont été totalement dépréciés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentant un volume important de factures individuellement non significatives, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante a été appliquée jusqu'aux exercices 2020 :

- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard : 100% du montant HT provisionné

Depuis l'exercice 2021, une nouvelle règle a été appliquée. Désormais toutes les créances supérieures à 6 mois de retard sont provisionnées à hauteur de 50% du montant HT.

Ce changement de règle de calcul n'a pas entraîné d'impact significatif dans les comptes.

Stocks

Les stocks correspondent à des fournitures liées aux matériels utilisés à l'entretien de nos parkings. (exemple : tickets de caisse automatique, fournitures de brosses, de produits d'entretien,...).

Les achats stockés sont évalués au prix d'achat ou au prix de remplacement. Un inventaire est effectué sur chaque site afin de passer la variation de stocks.

Traitement des subventions

La subvention d'équipement est enregistrée dans les capitaux propres quand elle est destinée à acquérir ou produire des valeurs immobilisées. Elle est amortie sur la durée de la concession dans un compte de produits exceptionnels.

Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.

Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.

La société ne comptabilise pas les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la société est intégrée fiscalement au groupe fiscal Q-PARK France.

La société mère du groupe fiscal est la société Q-PARK France HOLDING SAS.

La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément en tenant compte des déficits fiscaux reportables ou de tous droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

La société mère, Q-PARK France Holding, conserve ainsi l'éventuel boni d'intégration.

Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-198 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	91 940		
TOTAL	91 940		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	131 192 561		2 620
Constructions sur sol propre	7 878 736		11 028
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 828 407		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 756 031		1 242 288
Installations générales agencements aménagements divers	6 160 805		473 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	139 109		1 000
Emballages récupérables et divers	313 106 396		4 547 210
Immobilisations corporelles en cours	1 795 921		5 902 986
TOTAL	348 665 405		12 177 523
Autres participations	136 302 612		7 300 000
Prêts, autres immobilisations financières	665 872		27 202
TOTAL	136 968 484		7 327 202
TOTAL GENERAL	616 918 391		19 507 345

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			91 940	91 940
TOTAL			91 940	91 940
Autres immobilisations incorporelles		5 391 280	125 803 901	125 803 901
Constructions sur sol propre			7 889 764	7 889 764
Installations générales agencements aménagements constr.			3 828 407	3 828 407
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		68 578	16 929 741	16 929 741
Installations générales agencements aménagements divers		53 232	6 580 584	6 580 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 890	132 219	132 219
Emballages récupérables et divers		1 119 390	316 534 216	316 534 216
Immobilisations corporelles en cours	5 892 303	0-	1 806 605	1 806 605
TOTAL	5 892 303	1 249 089	353 701 537	353 701 537
Autres participations			143 602 612	143 602 612
Prêts, autres immobilisations financières			693 074	693 074
TOTAL			144 295 686	144 295 686
TOTAL GENERAL	5 892 303	6 640 369	623 893 064	623 893 064

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	82 033	3 989		86 022
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	64 920 595	6 113 334	897 280	70 136 649
Constructions sur sol propre	4 758 459	395 779		5 154 238
Installations générales agencements aménagements constr.	2 192 710	105 239		2 297 949
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 940 539	1 431 647	56 754	12 315 432
Installations générales agencements aménagements divers	3 740 397	567 115	53 232	4 254 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	129 459	7 259	7 890	128 828
Emballages récupérables et divers	172 700 356	14 251 076	708 998	186 242 435
TOTAL	194 461 920	16 758 116	826 874	210 393 162
TOTAL GENERAL	259 464 548	22 875 439	1 724 154	280 615 832

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab. rech. développ. TOTAL	3 989				
Autres immob. incorporelles TOTAL	6 113 334				
Constructions sur sol propre	395 779				
Instal. générales agenc. aménag. constr.	105 239				
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 431 647				
Instal. générales agenc. aménag. divers	567 115				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 259				
Emballages récupérables et divers	14 251 076				
TOTAL	16 758 116				
TOTAL GENERAL	22 875 439				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	572 207		242 107		330 100
Autres provisions pour risques et charges	3 047 987	207 371	1 084 500		2 170 858
TOTAL	3 620 194	207 371	1 326 607		2 500 958

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	19 655 028	366 474			20 021 502
Sur immobilisations corporelles	4 466 625	475 000	2 277 686		2 663 939
Sur titres de participation	15 260 000	2 948 000	6 780 000		11 428 000
Sur autres immobilisations financières	266 953				266 953
Sur comptes clients	1 841 045	719 879	679 634		1 881 290
Autres provisions pour dépréciation	1 187 008				1 187 008
TOTAL	42 676 659	4 509 353	9 737 320		37 448 692
TOTAL GENERAL	46 296 853	4 716 724	11 063 927		39 949 650
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		1 561 353	3 218 672		
		3 155 371	7 845 255		

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	693 074	0	693 074
Autres créances clients	29 634 648	29 634 648	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 065 901	2 065 901	
Divers état et autres collectivités publiques	1 791 110	1 791 110	
Groupe et associés	54 889 280	54 889 280	
Débiteurs divers	1 860 387	1 860 387	
Charges constatées d'avance	198 481	198 481	
TOTAL	91 132 881	90 439 807	693 074

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	217 153	217 153		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 498 934	454 660	1 822 477	4 221 797
Emprunts et dettes financières divers	815 939	815 939		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 521 010	10 521 010		
Impôts sur les bénéfices	1 641 474	1 641 474		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 281 711	5 281 711		
Autres impôts taxes et assimilés	1 005 331	1 005 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 461 669	3 461 669		
Groupe et associés	160 328 276	1 328 276		159 000 000
Autres dettes	1 000 327	1 000 327		
Produits constatés d'avance	16 077 627	11 331 980	787 757	3 957 890
TOTAL	206 849 451	37 059 530	2 610 234	167 179 687
Emprunts remboursés en cours d'exercice	372 505			

Etat des dettes

Le poste Taxe sur la valeur ajoutée comprend 552 514 euros de compte courant Groupe.

Le poste Impôts sur les bénéfices comprend 1 641 474 euros de compte courant Groupe.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	441 696			441 696

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	8 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	8 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Licences & Progiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 644 350
Autres créances	2 608 635
Total	8 252 985

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir sur exploitation	5 644 350
Assurances à recevoir	768 410
Taxe CET	1 791 110
Fournisseurs- Avoirs à recevoir exploitation	49 115
Total	8 252 985

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 681
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 667 434
Dettes fiscales et sociales	681 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 216 749
Total	6 584 153

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus sur emprunts	681
Fournisseurs - Factures à recevoir sur exploitation	488 994
Fournisseurs - Factures à recevoir sur loyers & redevances	3 504 173
Fournisseurs - Factures à recevoir sur coûts énergie	141 384
Fournisseurs - Factures à recevoir sur coût maintenance	25 776
Impôt et taxes divers	507 107
Fournisseurs - Factures à recevoir sur immobilisations	1 216 749
Intérêts bancaires à payer	18 000
Taxe foncière	104 715
Taxe s/ bureau IDF	260 013
Taxe s/ surfaces stationnement IDF	231 156
C3S	85 405
Total	6 584 153

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		198 481
Total		198 481
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		16 077 623
Total		16 077 623

PCA amodiataires

Ils se compentent principalement :

- de 2 038 192 euros pour un contrat de location en amodiation avec la SNC LUGDUNUM conclu pour une durée de 65 ans depuis le 14/06/2012 pour un montant payé d'avance de 2 389 112 euros.
- de 1 497 098 euros pour un contrat de location en amodiation conclu pour une durée de 30 ans depuis le 01/09/1997 d'un montant payé d'avance de 7 622 497 euros pour le site du Parc St Placide.

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Autres	3 675		
Loyers et redevances	101 973		
Charges locatives	92 833		
Total	198 481		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Amodiatoires	4 942 586		
Abonnements et LLD manuel	3 522 433		
Divers	81 234		
Abonnements automatique	6 034 272		
GRP France	1 497 098		
Total	16 077 623		

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	143 511 128		
Autres titres immobilisés		91 485	
Créances clients et comptes rattachés	738 864		
Autres créances	54 889 280		
Emprunts et dettes financières diverses	160 328 276		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 243 040		
Produits constatés d'avance	1 497 098		
Dettes fiscales	2 193 988		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	178 084 694
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	14 986 469
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	193 071 163
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	193 071 163
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	14 986 469 -
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	1 423 823 -
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	176 660 871
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	16 410 292 -
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	16 410 292 -

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	71 403 355
Produits des activités annexes	1 074 427
Total	72 477 782

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation ne comprend pas de produits concernant les entreprises liées.

Le résultat d'exploitation comprend 30 920 890 euros de charges concernant les entreprises liées.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 961 779	1 123 490
Dont entreprises liées	4 954 834	1 021 837

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	10 506 598	1 807 234
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 829 566	
Résultat comptable (hors participation)	11 528 930	1 807 234

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions		3 004 219
Autres engagements donnés :		52 560 332
Loyers restant à payer	30 124 305	
Redevances restant à payer	22 436 027	
Nantissement de titres 335 000 actions CHARTRES STT - AUXIFIP		
Total (1)		55 564 551

Engagements reçus

Q-PARK FRANCE HOLDING	3 104 690
AUTRES	518 353
Total	3 623 043

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		13 898 169	2 483 233		16 381 402
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		11 040 289	2 483 233		13 523 522
- dotations de l'exercice		322 908			322 908
Total		11 363 197	2 483 233		13 846 430
Redevances payées					
- exercice		162 398			162 398
Total		162 398			162 398
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		167 932			167 932
- entre 1 et 5 ans		730 937			730 937
- à plus de 5 ans		2 184 151			2 184 151
Total		3 083 020			3 083 020
Montant en charge sur l'exercice		165 502			165 502

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- Amortissements des frais financiers	494 809
Autres :	
- C35	85 405
- Provisions non déductibles pertes SNC	97 371
Total des accroissements	677 585

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO 2	BV		OVERSCHIESTRAAT 61-5 1062 XD AMSTERDAM

COEPTO

Rapport d'activité



Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L.233-13, PCC Art. 833-6 et 843-3)

SAS Q-PARK FRANCE
921201597 LES ANJOLINEAUX

Société	Capital	Capital propre au 31/12/2021	Quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Titres et avantages convertibles en non remboursés	Coût net et valeur comptable par titre	Critère d'appréciation des titres	Résultat net de l'exercice	Droits de participation par la société	Commentaires
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- GRENOBLAISE DE STATIONNEMENT	600 000	413 982	100,00	1 628 858	1 356 858			641 835	159 450		
- NIMES STATIONNEMENT	1 627 050	1 510 840	100,00	17 130 704	13 130 704			1 284 190	371 076		
- Q-PARK ILE DE FRANCE	113 715	4 475 268	100,00	7 810 307	3 930 307			1 315 412	717 626		
- ST DU PARKING PUGET	37 000	4 084 346	100,00	6 595 207	6 626 207	2 500 000		1 421 120	278 998		
- SOCIETE DU PARC COISLIN	7 000 000	2 672 777	99,00	7 400 000	7 000 000	21 500 000		3 205 049	527 781		
- NIMES SIT	4 000 000	5 300 266	100,00	4 000 000	4 000 000	7 500 000		9 094 463	1 540 385		
- CHARTRES SIT	1 000 000	1 069 101	100,00	1 000 000	1 000 000			808 680	383 127		
- SOCIETE DU PARC COISLIN	100 000	52 721	99,00	346 940	286 940			162 810	8 930		
- PATRIMOINE OMNIPARC	815 000	88 414	99,99	915 000	915 000	4 800 000		531 412	88 411		
- STE ROUBINAISE DE STATIONNEMENT	1 061 280	5 872 177	100,00	21 581 784	21 431 781			3 947 915	1 514 625		
- SOCIETE SAINT GERMAIN	1 700 000	2 081 578	100,00	5 695 662	5 625 662		50 000	821 812	233 644		
- Q-PARK LA VILLETTE	1 000 000	312 500	100,00	1 000 000	600 000			725 574	84 791		
- Q-PARK FRANCE SERVICE	5 772 000	72 259	100,00	5 772 000	5 772 000		710 000	38 711 259	11 208		
- VALENTINOISE DE STATIONNEMENT	2 516 250	2 359 374	100,00	14 950 378	12 500 378	2 000 000		3 061 668	788 399		
- CHALON STATIONNEMENT	1 158 000	282 427	99,99			700 000	1 940 000	859 908	66 600		
- CHARTRES STATIONNEMENT	3 350 000	1 555 250	100,00	22 028 284	22 028 284		30 000	4 081 757	330 969		
- SAINT ETIENNE PARC AUTO	4 900 000	331 679	100,00	4 900 000	4 900 000	8 000 000		1 618 375	153 593		
- STE DU PARKING PUGET	10 000	552 084	100,00	10 000			248 729	383 425	37 852		
- MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT	40 000	344 865	100,00	1 182 493	522 499			2 250 864	148 554		
- Q-PARK MARSEILLE HDV	300 000	445 988	100,00	1 172 527	1 172 527			1 497 352	196 551		
- Q-PARK CHARTRES	3 500 000	7 069 828	100,00	3 500 000	3 500 000				3 401		
- SOCIETE DU PARK VALLIER	600 000	874 288	100,00	306 975	306 975	2 350 000		646 030	159 457		
- Q-PARK MARSEILLE TB	500 000	1 427	100,00	500 000	500 000			6 035	1 427		
- Q-PARK PARIS LA DEFENSE	4 800 000	62 743	100,00	4 800 000	4 800 000			48 990	62 741		
- Q-PARK BREST CHU	2 000 000	5 944 053	100,00	2 000 000	1 000 000				967		
- STE DES PARKING SAVOIE	330 000	1 571 920	100,00	4 123 001	4 303 001		30 480	559 683	251 242		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires à pertes		
- QP SNC POM	96 453	96 453
Total	96 453	96 453

Le résultat de la société POM (SNC) est comptabilisé lors de l'AGO approuvant le résultat de l'exercice. Le résultat de N est donc inscrit au compte de résultat N+1. En cas de déficit une provision est comptabilisée à concurrence du résultat déficitaire de la filiale.

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Pénalités	1 028 252	77110000
- Autres produits exceptionnels	33 789	77180000
- Produits sur exercices antérieurs	59 999	77210000
- Prix cession immo. incorporelles	4 809 200	77510000
- Prix cession immo. corporelles	53 946	77520000
- QP subv invest virées au résultat	1 808 677	77700000
Total	7 793 863	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes fiscales	38 007	67100000
- Autres charges exceptionnelles	5 884	67180000
- Charges sur exercices antérieurs	4 190	67210000
- VNC immo. corporelles	54 724	67520000
- VNC immo. incorporelles	4 861 492	67510000
Total	4 964 297	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transfert de charges exploitation	163 241
Total	163 241

COEPTO

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code de Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 067 136	7 067 136	7 067 136	7 067 136	7 067 136
Nbre des actions ordinaires existantes	441 696	441 696	441 696	441 696	441 696
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	94 836 989	96 280 280	100 573 181	63 504 953	72 477 782
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	37 116 052	41 121 404	46 519 693	20 011 518	30 106 506
Impôts sur les bénéfices	1 707 707	2 469 799	2 606 268	16 230-	1 807 234
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 078 136	22 711 330	17 084 687	14 986 469-	11 528 930
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	80,16	87,51	99,42	45,34	64,07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31,87	51,42	38,68	33,93-	26,10
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	420	393			
Montant de la masse salariale de l'exercice	13 644 800	13 563 633	12 475 001		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	6 804 765	7 199 740	6 919 630		

SAS QPARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER FISCAL

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

		Formulaire EDI 2065 pour 2022	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le		et clos le	
01012021		31122021	
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
		x	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS Q-PARK FRANCE		1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE	
SIRET 3 7 8 8 8 8 2 3 4 0 1 5 6 2		92130 ISSY LES MOULINEAUX	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		0 1 0 1 2 0 0 9	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
DGE 6-8 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX			
SIRET		4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5	
B ACTIVITE			
Activités exercées		Services auxiliaires des transports	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
		12 724 023	
Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAG4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
		Nom	
		NIF	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
		Nom	
		NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
		Nom	
		NIF	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI x NON	
		Si oui, indication du logiciel utilisé	
		CEGID	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
COEPTO 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE Tél: 05.61.17.42.06			
OGA/OMGA		Viseur conventionné	
		Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 10/03/2022	
		Lieu: ISSY LES MOULINEAUX	
		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Signature	
		Q PARK BV	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Rapport d'activité



Formulaire obligatoire (article 91, premier alinéa de l'article 1609 A du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2022)

ANNÉE 2021 ou exercice

du 01/01/2021

Désignation de l'entreprise SAS Q-PARK FRANCE

Adresse 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑪
- de l'exercice 2021 (total col.9 + total col.10) ⑫	- de l'exercice 2021 ⑬
- de l'exercice précédent ⑭	- de l'exercice précédent ⑯
Nom et qualité du signataire Q PARK BV PRÉSIDENT	A ISSY LES MOULINEAUX le 10/03/2022 Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

En Euros.

Rapport d'activité



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE		92130 ISSY LES MOULINEAUX					
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET* 37888823401562							
		Exercice N clos le 31/12/2021					
		N-1 31/12/2020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	91 940	AC	86 022	5 918	9 908
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	59 873 071	AG	46 077 898	13 795 173	20 487 614
	Fonds commercial (1)	AH	64 564 878	AI	43 711 028	20 853 850	25 112 896
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 365 952	AK	369 224	996 728	1 016 428
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	11 718 172	AQ	7 452 187	4 265 984	4 755 975
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 929 741	AS	12 315 432	4 614 309	4 815 492
	Autres immobilisations corporelles	AT	323 247 019	AU	193 289 481	129 957 537	138 369 472
	Immobilisations en cours	AV	1 806 605	AW		1 806 605	1 795 921
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	143 602 612	CV	11 428 000	132 174 612	121 042 612	
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	693 074	BI	266 953	426 121	398 919	
TOTAL (II)	BJ	623 893 064	BK	314 996 226	308 896 838	317 805 237	
ACTIF CIRCULANT							
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	29 634 648	BY	1 881 290	27 753 358	20 544 701
	Autres créances (3)	BZ	60 606 678	CA	1 187 008	59 419 669	48 462 326
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF	1 271 863	CG		1 271 863	924 654	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	198 477	CI		198 477	302 636	
TOTAL (III)	CJ	91 711 667	CK	3 068 298	88 643 368	70 234 317	
Comptes de régularisation							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	715 604 731	IA	318 064 525	397 540 206	388 039 554	
Renvois : (1) Droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	{ 0 }	(3) Part à plus d'un an :	CR
Classe de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dga/Quadr

* Plus de modalités, voir comment remplir le bilan dans le guide n° 2022 En Europe

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 59 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Q-PARK FRANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.067.136.....)	DA	7 067 136	7 067 136
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	120 633 393	120 633 393
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD	706 714	706 714
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ	DG		
	Report à nouveau	DH	27 463 734	42 450 203
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 528 930	(14 986 469)
	Subventions d'investissement	DJ	20 789 893	22 213 716
	Provisions réglementées **	DK		
	TOTAL (I)	DL	188 189 801	178 084 694
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 563 487	2 392 732
	Provisions pour charges	DQ	937 471	1 227 462
	TOTAL (III)	DR	2 500 958	3 620 194
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 716 087	6 905 145
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI	DV	161 144 215	160 053 690
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 521 010	13 607 625
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 928 516	4 409 592
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 461 669	3 999 446
Autres dettes	EA	1 000 327	934 497	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	16 077 623	16 424 671
TOTAL (IV)	EC	206 849 447	206 334 667	
	Ecart de conversion passif** (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	397 540 206	388 039 554	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 059 530	36 088 229	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Digit-Quadr

En Euros

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	bien* FD	FE	FF			
		services* FG	72 477 782	FH	FI	72 477 782	63 504 953
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	72 477 782	63 504 953	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN		51 981	
	Subventions d'exploitation			FO	2 421 669	2 476 308	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	3 139 806	2 697 295	
	Autres produits (1) (11)			FQ	136 869	449 238	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	78 176 125	69 179 775
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	41 085 371	40 947 820	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	924 246	1 030 932	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	22 875 438	22 379 045	
			- dotations aux provisions	GB	841 474	4 965 000	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	719 879	810 507		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		210 688		
Autres charges (12)	GE		2 220 368	2 240 542			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	68 666 776	72 584 533	
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	9 509 349	(3 404 759)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH		242 107			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI		96 453	87 150		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 123 490	964 478	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	7 845 255	5 65 721	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	8 968 745	1 530 199
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	3 155 371	7 625 255	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 961 779	5 260 703	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	8 117 151	12 885 958
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	851 594	(11 355 760)	
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)				GW	10 506 598	(14 847 668)	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 122 040		491 947
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 671 823		1 911 295
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 793 863		2 403 241
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	48 081		333 289
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 916 216		94 984
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			2 130 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 964 297		2 558 273
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 829 566		(155 032)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices ** (X)		HK	1 807 234		(16 230)
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	95 180 840		73 113 215
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	83 651 910		88 099 684
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 528 930		(14 986 469)
RENTES	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ	165 502	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 021 837		809 031
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	4 954 834		5 243 363
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	163 242		156 770
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CS G/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 037 824		2 128 699	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CF état annexe		4 964 297		7 793 863	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Digital Quality

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

En Euros

Rapport d'activité



⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE		Néant		*		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			Conservées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice en capital et à leur mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ	91 940	D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	131 192 561	KE	2 620	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9	7 878 736	EJ	KK
		Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	3 828 407	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	15 756 031	KS	KT
		Installations générales, agencements aménagements divers *		6 160 805	KV	KW
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KX	KY
		Matériel de bureau et mobilier informatique		139 109	LA	LB
		Emballages récupérables et divers *		313 106 396	LC	LD
					LE	LF
	Immobilisations corporelles en cours	LH	1 795 921	LI	LJ	5 902 986
	Avances et acomptes	LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	348 665 405	LO	LP	12 177 523
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	SG		SH	SI
Autres participations		SU	136 302 612	SV	SW	
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	665 872	IU	IV	
TOTAL IV		LQ	136 968 484	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	616 918 391	OH	OJ	19 507 345	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * et évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par casses et des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CO	D0	91 940	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW	125 803 901	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	5 892 303	MZ	(0)	NA
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IV	5 892 303	NG	1 249 089	NH
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	M7	OW
		Autres participations	IO	OX	OY	OZ
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	144 295 686	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	5 892 303	OK	6 640 369	OL	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. En Euros.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Rapport d'activité



6

AMORTISSEMENTS

N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations ; dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	CY 82 033	EL 3 989	EM	EN 86 022			
Fonds commercial	RE 19 796 954	RF 3 892 572	RI (0)	RJ 23 689 526			
Autres immobilisations incorporelles	PE 64 920 595	PF 6 113 334	PG 897 280	PH 70 136 649			
TOTAL I	RE 65 002 627	RM 10 009 895	RN 4 789 852	RO 70 222 671			
Terrains	PI	PJ	PK	PL			
Sur sol propre	PM 4 758 459	PN 395 779	PO	PQ 5 154 238			
Constructions	PR	PS	PT	PU			
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV 2 192 710	PW 105 239	PX	PY 2 297 949			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ 10 940 539	QA 1 431 647	QB 56 754	QC 12 315 432			
Autres immobilisations corporelles	QD 3 740 397	QE 567 115	QF 53 232	QG 4 254 280			
Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG			
Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 129 459	QM 7 259	QN 7 890	QO 128 828			
Emballages récupérables et divers	QP 172 700 356	QR 14 251 076	QS 708 998	QT 186 242 435			
TOTAL II	QU 194 461 920	QV 16 758 116	QW 826 874	QX 210 393 162			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN 259 464 548	QP 22 875 439	QQ 1 724 154	QR 280 615 832			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	PR	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Constructions	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. générales, agencements et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. générales, agencements, am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I-II-III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non-venant (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. En Euros.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaires obligatoires (article 59 A du Code Général des Impôts)

Nature des provisions		Montant en début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	IB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	IE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	DS	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EQ	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières(1) *	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TV	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF		
	- financières	UG	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Espace Compta

En Euros

8 **ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2022

Formulaires obligatoires (article 53 A du Code Général de des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILIERE	Créances rattachées à des participations	UL	UM			UN		
	Prêts (1) (2)	UP	UR			US		
	Autres immobilisations financières	UT	UV	693 074	{0}	UW	693 074	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX		29 634 648	29 634 648			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie *	ZI						
	Provision pour dépréciation antérieurement constatée *	ZO						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		2 065 901	2 065 901		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	publiques	Divers	VP		1 791 110	1 791 110		
		Groupe et associés (2)	VC		54 889 280	54 889 280		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		1 860 387	1 860 387			
	Charges constatées d'avance	VS		198 481	198 481			
	TOTAUX		VT		91 132 881		VV	693 074
	REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
		Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		217 153	217 153			
	à plus de 1 an à l'origine	VH		6 498 934	454 660	1 822 477	4 221 797	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		815 939	815 939			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		10 521 010	10 521 010			
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E		1 641 474	1 641 474			
	Taxe sur la valeur ajoutée	8V		5 281 711	5 281 711			
	Obligations cautionnées	8X						
publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	8Q		1 005 331	1 005 331			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		3 461 669	3 461 669			
Groupe et associés (2)		8I		160 328 276	1 328 276		159 000 000	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		1 000 327	1 000 327			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		8L						
Produits constatés d'avance		8M		16 077 627	11 331 980	787 757	3 957 890	
TOTAUX		8N		206 849 451	37 059 530	2 610 234	167 179 687	
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	8O		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	8P		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	8Q	372 505				

Page 1/2

En Euros

Rapport d'activité



9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SAS Q-PARK FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, du le :							
						3	1	1	2	2	0	2	1
I RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA 11 528 930							
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI et autres amortissements non déductibles)	WE	36 161	XB 36 161						
	Autres charges et dépenses scripturaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les valeurs des sociétés (entreprise à l'IS)	WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de lève-d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)	RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre II)	WI	85 405	Charges à payer liées à des stats et bordures non coopératives non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW 91 152						
	Amendes et pénalités	WJ	5 747	Charges financières (art. 39-13° et 212 bis)	XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						NY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						IF 1 807 234						
Quote-part						K7							
Régime d'imposition particulier et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)			B8							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs **		- Plus-values nettes à court terme			WN							
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO							
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé						WQ 4 695 361							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3							
						WR 21 106 838							
II DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU 74 705							
Régime d'imposition particulier et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV							
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)			WH 6 780 000							
			- imposées aux taux de 19 %			WP							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW							
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée**						WZ							
Régime des sociétés mères et des filiales* Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						XA 2A							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX							
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY							
Majoration d'amortissement*						XD							
Mesures d'atténuation d'impôt sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (régime d'entreprises définitives ad aptées)	K9		Entreprises nouvelles 44 années	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		XF			
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3		Zone de reconstruction de la dette (art.44 terdecies)	PA					
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Basin d'emploi à réajuster (art. 44 duodécies)	IF		Z. franche d'énergie NG (art. 44 quaterdecies)	XC					
	Basin urbain à dynamiser (art.44 septies bis)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septidécies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)	PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)						YG 1 528 110							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2							
III RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						XH 8 382 815							
bénéfice (I moins II)						XI 12 724 023							
déficit (II moins I)						XJ							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 12 724 023							

En Euros

10

DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2022

Formulaire obligatoire (article 59 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
C3S	9K	85 405	9L 74 705
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO - ZW à 9T)	YN	85 405	YO 74 705
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Espace Compta

En Euros

Rapport d'activité



DGFIP N° 2058-C 2022

Formulaire obligatoire (article 33
A du Code Général des Impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	42450203	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(14986469)		Dividendes	- Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE								
	TOTAL I	OF	27463734		Report à nouveau		ZG	27 463 734							
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II		ZH	27 463 734		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR	3 083 020	3 245 418						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS								
EXTERNES	- Sous-traitance						YT	30 070 244	30 435 917						
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	7 586 404		YX	9 595 922	9 159 742					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						YS	22 867	913						
TAXES	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV								
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	1 396 337	1 351 248					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	41 085 371	40 947 820		
	- Taxe professionnelle **, CFE, CVAE							YW	790 879	925 833					
TVA	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS					9Z	133 367	105 099						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	924 246	1 030 932		
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	15 496 429	13 170 781					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	7 412 361	7 893 578					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021) **							OB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	2,96 %	3,25 %					
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2039-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0			
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	6 056 424	Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL						
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO						
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Espace Qualité

En Euros

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE							Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤		⑥	
I - Immobiliers*	1	LOGICIELS	41 280		41 280			
	2	DROIT AU BAIL	5 350 000		856 000		4 494 000	
	3	MATERIEL	68 577		56 754		11 823	
	4	AMENAGEMENTS	53 232		53 232			
	5	MOBILIER	7 890		7 890			
	6	CONCESSIONS	1 119 390		708 997		410 393	
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧			⑨	⑩		
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobiliers*	1							
	2	4 494 000						
	3	11 045	(778)	(778)				
	4							
	5							
	6	358 101	(52 292)	(52 292)				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					6 780 000	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					(2 948 000)	
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑧)				(53 070)			3 832 000	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)								
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (1)					(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Espace Qualité

En Euros

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ② .	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 - 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALEURS A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

Formulaire d'information
annexé aux documents
généralistes des sociétés

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art - -5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note ce n° 2032.

Rapport d'activité



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE		N°ent <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	72 477 782
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	72 477 782
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	136 869
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 421 669
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XI	
TOTAL 2		OM	2 558 538
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	32 702 810
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 407 749
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	34 110 559
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	40 925 760
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	40 925 760
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	72 477 782
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	150 366 392
Période de référence		GY	01/01/2021
Date de cessation		GZ	31/12/2021
		HR	

DGFIP, CVAE

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des modifications concernant ces cases ont été faites dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2021-1401-SD § Déclaration fiscale des entreprises : qualification des effectifs.

En Euros

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 32 de l'annexe II du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)

Néant +

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 3 7 8 8 8 8 2 3 4 0 1 5 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK FRANCE

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130

VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 441 696

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination Q-PARK FRANCE HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) 443275904 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 441 696

Adresse : N° 01 Voie RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Espace Qualité

En Euros

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.U.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)

1
4

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="SAINT GERMAIN STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 8 3 6 0 5 6 8 9"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="SOCIETE DU PARKING PUGET SARL"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 9 3 6 2 7 0 8 7"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q PARK PARIS LA VILLETTE"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 8 0 1 4 2 3 8 5"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK BOULOGNE"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 8 7 6 8 7 2 7 9"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK CHAMBERY"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 0 8 5 7 5 6 9 0"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK TOULON"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 0 8 5 7 5 7 6 5"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK CLICHY"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 5 2 9 4 4 2 0 6"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK FRANCE SERVICES"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 3 4 4 2 4 0 9 5"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

En Euros

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.T.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)

2
4

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-Park Marseille TB"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="9 0 4 9 1 3 4 7 2"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-Park Paris La Défense"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="9 0 5 1 4 1 3 8 8"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="34"/>	Voie	<input type="text" value="Place de la défense"/>
Code postal	<input type="text" value="92800"/>	Commune	<input type="text" value="Puteaux"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-Park Brest CHU"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="9 0 2 6 0 7 0 5 0"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY-LES-MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="SAINT ETIENNE PARC AUTO"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 8 0 0 9 1 3 1 3"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text" value="PLACE CHAVANELLE"/>
Code postal	<input type="text" value="42000"/>	Commune	<input type="text" value="SAINT-ETIENNE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="NIMES STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 2 1 5 5 1 0 5 2"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text" value="55"/>	Dénomination	<input type="text" value="STE DES PARKINGS DE SAVOIE"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 4 4 5 6 8 0 9 1"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="SOCIETE ROUENNAISE DE STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="3 8 2 8 4 1 6 1 7"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="8"/>	Voie	<input type="text" value="ALLEE EUGENE DELACROIX"/>
Code postal	<input type="text" value="76000"/>	Commune	<input type="text" value="ROUEN"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="VALENTINOISE DE STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 1 5 0 4 3 5 3 8"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="6"/>	Voie	<input type="text" value="PLACE CHAMPIONNET"/>
Code postal	<input type="text" value="26000"/>	Commune	<input type="text" value="VALENCE"/>
Pays	<input type="text"/>		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

En Euros

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 18 de l'ann. II au C.G.U.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)

3/4

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK CHARTRES"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="8 8 3 6 2 3 3 2 4"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="SOCIETE DU PARK VALLIER"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="5 0 3 7 5 1 1 1 7"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="CHALON STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 2 4 9 2 8 8 1 0"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text" value="71100"/>	Commune	<input type="text" value="CHALON SUR SAONE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="CHARTRES STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 5 0 1 1 6 7 5 1"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="GRENOBLOISE DE STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 2 8 2 2 1 3 0 3"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK ILE DE FRANCE"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="4 2 0 1 2 3 5 3 1"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="5 0 3 1 4 8 6 9 4"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text" value="RUE DE LA JOLIETTE"/>
Code postal	<input type="text" value="13002"/>	Commune	<input type="text" value="MARSEILLE"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text" value="Q-PARK MARSEILLE HDV"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="3 9 5 1 9 1 6 6 1"/>	% de détention	<input type="text" value="100.00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="RUE JACQUES HENRI LARTIGUE"/>
Code postal	<input type="text" value="92130"/>	Commune	<input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/>
Pays	<input type="text"/>		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

En Euros

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.U.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)

4	4
---	---

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text" value="PATRIMONIALE OMNIPARC"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value="4 1 9 6 5 7 2 0 0"/>	% de détention <input type="text" value="99,99"/>
Adresse : N° <input type="text" value="1"/> Voie <input type="text" value="RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE"/>	
Code postal <input type="text" value="92130"/> Commune <input type="text" value="ISSY LES MOULINEAUX"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text" value="SOCIETE DU PARC COISLIN"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value="4 8 3 1 8 3 4 6 3"/>	% de détention <input type="text" value="99,00"/>
Adresse : N° <input type="text" value="7"/> Voie <input type="text" value="RUE COISLIN"/>	
Code postal <input type="text" value="57000"/> Commune <input type="text" value="METZ"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

En Euros

N° 2058 A Bis 2022



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK FRANCE

N° SIRET : 3788823401562

Exercice ouvert le : 01012021

clos le : 31122021

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A-SD)	E1	9 268 930
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)			E2	9 577 909
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E9	{3 543 194}
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD			Z7	
II - DÉDUCTIONS		TOTAL I	E3	15 303 645
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)			E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)			E5	6 122 816
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		EY	
	• imposées au taux de 15 %		E6	
	• imposées au taux de 0 %		EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)		I9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F1	6 122 816
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	9 180 829	
	Déficit (II-I)	F3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*				3 124 405
Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	6 056 424	
	Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Crédit Confin

En Euros





RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK FRANCE

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01012021
clos le : 31122021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - SUIVI DES DEFICITS*			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	3 124 405
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice MSbis)	M5ter	
Déficits imputés		J9	3 124 405
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	
Total des déficits restant à reporter		H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19% ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

N° 2058 ER 2022



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée : SAS Q-PARK FRANCE
ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : B RUE COURTOIS
PANTIN

SIRET Société intégrée 37888823401562

Exercice ouvert le : 01/01/2021 C e 31/12/2021

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)

Néant *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	12 724 023			
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)				
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)				
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)				
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes				
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)				
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées				
Autres régularisations (à détailler)				
TOTAL	12 724 023			
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	12 724 023			

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	D2	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	EE	EE	A8	EF	EG
TOTAL u - aue S - A u i - aue A - S aux de 19	BR			A9		
TOTAL u - aue E - EF u i - aue EF-E aux de 1	B7				B6	
TOTAL u - aue 3 EE-EG u i - aue EG-EE aux de 0			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A

Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI) B3

1. Il s'agit de la durée de validité de la déclaration de résultat d'ensemble au titre de l'article 223 F du CGI.
2. Y compris les reprises correspondantes.
3. La durée de validité de la déclaration de résultat d'ensemble au titre de l'article 223 F du CGI est de 10 ans à compter de la date de dépôt de la déclaration.

En Euros.



N° 2058 ES 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS Q-PARK FRANCE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

8 RUE COURTOIS

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

PANTIN

SIRET Société intégrée 37888823401562

Exercice ouvert le : 01012021 clos le : 31122021

Néant *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions			
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA			FB			
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2020	FD			FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ			
Autres régularisations (à détailler)	FG			FI1			
TOTAL	FK			FL			
BÉNÉFICE (1) FK - FL DÉFICIT FL - FK	FM			FN			
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME		Cessions d'immobilisations					
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
		Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (2)	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (2)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GE		F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)				F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9	G1	GH	G2	G3
Sous Total	GD		G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE				GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %				E7			E5

(1) Conformément aux articles 223 L-6 e et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 FC 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK FRANCE

N° SIRET : 3 7 8 8 8 8 2 3 4 0 1 5 6 2

Exercice ouvert le : 01/01/2021 clos le : 31/12/2021

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art 22 I du CGI)		1	5	0
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art 22 I du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6		12 724 023	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12	13		12 724 023	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

En Euros

N° 2058 PAP 2022



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(A soussigné par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	Q PARK FRANCE HOLDING																
SIREN de la société mère :	4	4	3	2	7	5	9	0	4								
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAS Q-PARK FRANCE																
SIREN de la société intégrée :	3	7	8	8	8	8	2	3	4								
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	8 RUE COURTOIS PANTIN																
Exercice ouvert le :	0	1	0	1	2	0	2	1	Clos le :	3	1	1	2	2	0	2	1
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble						Montants déduits du résultat d'ensemble										
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)							MB										
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC						MD										
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI																
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML						MO										
TOTAL	MP						MQ										

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La déclaration de résultat est déposée aux services des impôts des entreprises (SIE) de la commune de Marseille.
2 Le présent rapport d'activité est le résultat de l'activité de la filiale au titre de l'exercice 2021.

2022

SUIVI DES PLUS-VALUES EN SURSIS D'IMPOSITION (01)

SUIVPVSUIM

Désignation de l'entreprise apporteuse :

Q PARK FRANCE
1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :

SAS Q-PARK FRANCE
1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Date de réalisation de l'opération :

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					5 750 000
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à un apport de branche complète d'activité.

En Euros

2022

SUIVI DES PLUS-VALUES EN SURSIS D'IMPOSITION (02)

SUIVPVSUIM

Désignation de l'entreprise apporteuse :

QPARK INVEST

Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :

SAS Q-PARK FRANCE
1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Date de réalisation de l'opération :

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	17 007 356	17 007 356			107440613
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à un apport de branche complète d'activité.

En Euros

N° 1330-CVAB-SD
(2022)

Formulaire obligatoire
Article 1386 ter à 1386 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)
Au titre de 2021**

i a i de e r e r i e		SAS Q-PARK FRANCE													
N SIRET de a i e e r i c i a		3	7	8	8	8	8	2	3	4	0	1	5	6	2
Adre e	N 1														
	ie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE													
	C de a	9	2	1	3	0									
	C u e	ISSY LES MOULINEAUX													
C de Ac i i		5	2	2	1	Z									
Ac i i		Services auxiliaires des transports													

A	Date	Signature
ISSY LES MOULINEAUX	10/03/2022	Q PARK BV

I. GÉNÉRALITÉS

P r i de de r e r e ce (JJMMAAAA) 0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 au 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1

a e de ce a i W W / /

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	40 925 760
Chiffre d'affaires de référence	A3	72 477 782
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	150 366 392

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Cofin/Quadrin

En Euros

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 2021	
Dénomination de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE Néant	
SIREN de l'entreprise : 3 7 8 8 8 8 2 3 4	PME au sens communautaire Cocher la case
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre Cocher la case	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :	
SIREN de la société déclarante	
Dénomination de la société mère :	
SIREN de la société mère	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)	
CREANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (2) cf n°2069-M-FC	15 900
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 9 %] + [ligne 2 x 9 %] x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC	
dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise cf n°2079-FCE-FC	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés cf n°2079-RS-FC	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles cf n°2079-AV-FC	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques cf n°2069-CI-FC	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers cf n°2079-CINT-FC	
Crédit d'impôt spectacles vivants musicaux ou de variétés et représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 sexies A du CGI) cf n°2079-CAC-FC	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (art. 220 sexdecies) cf 2079-RT-FC	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice	
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse cf n°2079-RIP-FC	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undécies A du CGI) cf n°2079-VLO	
Autre créances non reportables et non restituables	

En Euros

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	

En Euros

REDUCTION D'IMPOT MECENAT
(Article 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 ou année⁽¹⁾

Dénomination de l'entreprise	SAS Q-PARK FRANCE
Adresse	1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX
N° SIREN	378888234

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	72 477 782	Plafond de déductibilité (20 000 € ou ligne 1 × 0,5 %)	de 2	362 389
----------------------------------	---	------------	---	------	---------

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ⁽³⁾	3	26 500
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁽⁴⁾	3b	
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c	
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁽⁵⁾	3d	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	26 500
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 - ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7	

II - APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	26 500
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	335 889

(1) Pour les entreprises individuelles.
 (2) Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 0,5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 déc. 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 0,5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.
 (3) Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.
 (4) Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un Etat précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.
 Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.
 (5) Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

N° 2069-M-FC (2)

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁽⁷⁾	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁽⁸⁾		Excédents imputés ⁽⁹⁾		Excédents restant à imputer ⁽¹⁰⁾ (colonne 1 - colonne 3)
		1	2	3	4	
N-5		A	335 889	10		
N-4		B (A-10)	335 889	11		
N-3		C (B-11)	335 889	12		
N-2		D (C-12)	335 889	13		
N-1		E (D-13)	335 889	14		
				15	Total	

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	26 500
· Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	26 500
· Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
· Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros ⁽¹¹⁾	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
· Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ⁽¹²⁾	21	
· Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ⁽¹³⁾ [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	15 900

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁽¹⁴⁾

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	%	
	%	
	%	
	%	
	Total	

(7) Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

(8) Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

(9) Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

(10) Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

(11) Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

(12) Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

(13) Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

(14) Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du 1 de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

N° 2069-M-FC (3)

VI - UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	15 900
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24)	27	15 900

VII - SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO (à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 ⁽¹⁵⁾	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 - ligne 29)	30	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ⁽¹⁶⁾ 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ⁽¹⁷⁾ (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ⁽¹⁸⁾		TOTAL	31
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (montant ligne 23 + montant ligne 31) ⁽¹⁹⁾			32

(15) Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

(16) Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

(17) Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

(18) Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

(19) Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

2022

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

N° 2464-SD

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	3 848 474 -
EBITDA fiscal de l'exercice	b	34 159 395
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c-1	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes) (c-1)-75% x (c-1)	c-2	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2021)	i	3 543 194
Montant des charges financières nettes en report transférées	i bis	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	i ter	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	i quater	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	3 543 194
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de

En Euros

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER DE GESTION

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	5 918.32	9 907.54	3 989.22-	40.26-
20110000 Frais établis & constitution	91 940.15	91 940.15		
28011000 Amt. frais établi & constitutio	86 021.83-	82 032.61-	3 989.22-	4.86-
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	13 795 172.93	20 487 614.19	6 692 441.26-	32.67-
20501000 Licences /Logiciels d'exploita	1 323 567.71	1 362 227.71	38 660.00-	2.84-
20510000 Droit d'entrée/Droit au Bail	58 549 503.51	63 899 503.51	5 350 000.00-	8.37-
28050100 Amt. Licences /Logiciels d'exp	1 316 641.18-	1 353 477.87-	36 836.69	2.72
28051000 Amt. droit d'entrée	44 761 257.11-	43 420 639.16-	1 340 617.95-	3.09-
FONDS COMMERCIAL	20 853 849.69	25 112 896.09	4 259 046.40-	16.96-
20700000 Fonds commercial	64 564 878.03	64 564 878.03		
28070000 Amt. fonds commercial	23 689 526.34-	19 796 953.94-	3 892 572.40-	19.66-
29070000 Prev. dépréc. Fonds de Commere	20 021 502.00-	19 655 028.00-	366 474.00-	1.86-
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	996 727.76	1 016 428.12	19 700.36-	1.94-
20810000 Amodiations détenues	1 365 952.00	1 365 952.00		
28081000 Amt. amodiations détenues	369 224.24-	349 523.88-	19 700.36-	5.64-
CONSTRUCTIONS	4 265 984.48	4 755 974.78	489 990.30-	10.30-
21310000 Bâtiments professionnels	7 026 708.60	7 026 708.60		
21311000 Ascenseurs	213 667.22	202 639.00	11 028.22	5.44
21312000 Travaux électriques s/Construc	649 388.58	649 388.58		
21350000 Inst générales agencements	3 828 407.32	3 828 407.32		
28131000 Amt. batiments professionnels	4 966 130.84-	4 604 732.50-	361 398.34-	7.85-
28131100 Amt. Ascenseurs	16 735.03-	7 883.90-	8 851.13-	112.27-
28132000 Amt Travaux électriques s/Cons	171 372.08-	145 842.20-	25 529.88-	17.51-
28135000 Amt. install gén & agencements	2 297 949.29-	2 192 710.12-	105 239.17-	4.80-
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	4 614 309.47	4 815 491.70	201 182.23-	4.18-
21531000 Intraparc	290 928.06	186 526.85	104 401.21	55.97
21532000 Détection incendie & gaz - Ven	468 691.69	383 773.68	84 918.01	22.13
21533000 Alarnes	24 958.97	24 958.97		
21534000 Installation vidéo interphonie	889 137.88	883 319.56	5 818.32	0.66
21535000 Installation climatisation	34 631.24	36 683.24	2 052.00-	5.59-
21536000 Signalitiques & caissons pub	1 004 281.01	957 776.33	46 504.68	4.86
21537000 Travaux Electricité & éclairag	2 098 816.23	1 855 612.16	243 204.07	13.11
21539000 Autres installations	675 191.34	593 305.45	81 885.89	13.80
21543000 Horodateurs	506 110.51	506 110.51		
21544000 Mat péage & contrôle accès	7 577 057.00	6 974 232.13	602 824.87	8.64
21545000 Autolaveuses	14 122.75		14 122.75	
21549000 Autres matériels d'exploitatio	3 345 814.75	3 353 732.05	7 917.30-	0.24-
28153100 Amt Intraparc	93 842.28-	64 681.91-	29 160.37-	45.08-
28153200 Amt détection incendie & gaz -	249 733.73-	191 493.71-	58 240.02-	30.41-
28153300 Amt. alarmes	17 599.96-	13 950.35-	3 649.61-	26.16-
28153400 Amt. inst vidéo interphonie	778 520.18-	769 996.81-	8 523.37-	1.11-
28153500 Amt. inst climatisation	26 890.87-	25 579.34-	1 311.53-	5.13-
28153600 Amt. signalitiq & caissons pub	666 108.44-	556 625.39-	109 483.05-	19.67-
28153700 Amt. ascenseurs	1 163 311.30-	896 068.26-	267 243.04-	29.82-
28153900 Amt. autres installations	491 954.67-	454 552.95-	37 401.72-	8.23-
28154300 Amt. horodateurs	428 704.80-	364 497.32-	64 207.48-	17.62-
28154400 Amt. mat de péage & contrôle	5 599 359.13-	4 939 595.37-	659 763.76-	13.36-
28154500 Amt. autolaveuses	951.31-		951.31-	
28154900 Amt. autres matériel d'exploit	2 798 455.29-	2 663 497.82-	134 957.47-	5.07-

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129957537.42	138369472.42	8 411 935.00-	6.08-
21811000 Peinture sols	303 601.78	295 001.78	8 600.00	2.92
21812000 Peinture murs & plafonds	2 536 663.03	2 339 284.50	197 378.53	8.44
21813000 Divers House Style	16 254.34	16 254.34		
21815000 Locaux d'exploitation	401 192.91	310 676.02	90 516.89	29.14
21816000 Maîtrise d'ouvrage	332 474.18	347 506.18	15 032.00-	4.33-
21817000 Autres Agencets, Amenagts	2 990 397.74	2 852 082.33	138 315.41	4.85
21830000 Mat de bureau & informatique	97 657.87	104 547.87	6 890.00-	6.59-
21840000 Mobilier de bureau	34 561.24	34 561.24		
22500000 DSP - Bâtiments professionnels	202 934 515.59	202 934 515.59		
22510000 DSP - Ascenseurs	577 740.28	313 967.54	263 772.74	84.01
22511000 DSP - Travaux électriques s/Co	2 061 328.23	2 061 328.23		
22512000 DSP - Inst générale agencement	38 084 826.04	38 186 384.93	101 558.89-	0.27-
22513000 DSP - Intraparc	356 472.99	219 709.67	136 763.32	62.25
22514000 DSP - Détection incendie & gaz	3 143 484.85	3 039 823.60	103 661.25	3.41
22515000 DSP - Ventilation désenfumage	139 616.00	91 345.53	48 270.47	52.84
22516000 DSP - Alarmes	27 070.41	25 344.15	1 726.26	6.81
22517000 DSP - Installation vidéo inter	1 983 057.48	1 860 289.36	122 768.12	6.60
22518000 DSP - Installation climatisati	358 249.58	356 716.60	1 532.98	0.43
22519000 DSP - Signalétiques & caissons	2 815 716.37	2 705 203.83	110 512.54	4.09
22520000 DSP - Travaux Electricité & éc	7 449 503.84	6 637 553.49	811 950.35	12.23
22521000 DSP - Autres installations	3 733 023.19	3 505 962.28	227 060.91	6.48
22522000 DSP - Peinture sols	1 718 592.88	1 500 383.78	218 209.10	14.54
22523000 DSP - Peinture murs & plafonds	6 405 898.45	5 878 698.44	527 200.01	8.97
22524000 DSP - Divers House Style	609 662.67	618 455.77	8 793.10-	1.42-
22525000 DSP - Lo caux d'exploitation	724 037.06	645 153.91	78 883.15	12.23
22526000 DSP - Maîtrise d'ouvrage	591 764.00	591 764.00		
22527000 DSP - Autres Agencets, Amenagts	13 720 302.85	13 323 683.42	396 619.43	2.98
22800000 DSP - Horodateurs	7 914 329.36	7 913 267.06	1 062.30	0.01
22810000 DSP - Mat péage & contrôle ac	21 185 023.62	20 696 844.52	488 179.10	2.36
28181100 Amt. peinture au sol	253 195.61-	262 994.10-	9 798.49	3.73
28181200 Amt. peinture murs & plafonds	1 730 780.68-	1 436 455.89-	294 324.79-	20.49-
28181300 Amt. divers House Style	16 254.34-	16 254.34-		
28181500 Amt. lo caux expl	290 042.49-	263 730.70-	26 311.79-	9.98-
28181600 Amt. maîtrise d'ouvrage	242 887.78-	212 757.24-	30 130.54-	14.16-
28181700 Amt. Autres Agencets, Amenagts	1 721 118.83-	1 548 204.92-	172 913.91-	11.17-
28183000 Amt. Mat de bureau & informati	94 729.97-	95 824.22-	1 094.25	1.14
28184000 Amt. Mobilier de bureau	34 098.04-	33 634.84-	463.20-	1.38-
28250000 Amt. parking mis en concess DSP	104 946 692.03-	98 112 532.54-	6 834 159.49-	6.97-
28251000 Amt. Instal & agencet concess DS	57 636 215.09-	52 555 611.74-	5 080 603.35-	9.67-
28252000 Amt. équip. mis en concess DSP	23 659 527.55-	22 032 212.01-	1 627 315.54-	7.39-
29210000 Prov. dépréc. des immos	2 663 939.00-	4 466 625.00-	1 802 686.00	40.36
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 806 604.57	1 795 921.10	10 683.47	0.59
23110000 Immo en cours - Tlx de rénovat	1 806 604.57	1 795 921.10	10 683.47	0.59
AUTRES PARTICIPATIONS	132174612.27	121042612.27	11132000.00	9.20
26110000 Titres de participation	143 511 127.62	136 211 127.62	7 300 000.00	5.36
26180000 Autres titres	91 484.65	91 484.65		
29611000 Prov. dépréc. des titres	11 428 000.00-	15 260 000.00-	3 832 000.00	25.11
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	426 120.68	398 918.74	27 201.94	6.82
27500000 Dépôts et cautionnements versé	426 120.26	398 918.32	27 201.94	6.82
27800000 Mali de Fusion s/Actif Financi	266 953.42	266 953.42		
29780000 Prov. dépréc. Mali s/Actif Fin	266 953.00-	266 953.00-		

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total II	308896837.59	317805236.95	8 908 399.36-	2.80-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	27 753 358.04	20 544 701.48	7 208 656.56	35.09
41110000 Clients	23 036 172.71	16 652 368.24	6 383 804.47	38.34
41165000 Clients Gestion externe	215 262.29	130 319.26	84 943.03	65.18
41400000 Clients GRP France	738 863.56	307 705.41	431 158.15	140.12
41810000 FAE clients exploit.	5 644 349.55	5 295 353.44	348 996.11	6.59
49100000 Prov. dép. des comptes clients	1 881 290.07-	1 841 044.87-	40 245.20-	2.19-
AUTRES CREANCES	59 419 669.49	48 462 326.26	10957343.23	22.61
40119900 Fournisseurs débiteurs		49 810.70	49 810.70-	100.00-
40419900 Fournisseurs immo débiteurs		8 298.00	8 298.00-	100.00-
40971000 AAR s/factures expl	1 042 862.58	814 510.66	228 351.92	28.04
40984000 AAR s/factures exploit	49 114.31	546 202.31	497 088.00-	91.01-
44432000 IS Groupe - QPH		16 230.00	16 230.00-	100.00-
44562300 TVA s/imm o décaiss en att. 20%	192 878.96	176 670.25	16 208.71	9.17
44562900 TVA s/imm o décaiss en att. 19,	33 012.39	34 189.64	1 177.25-	3.44-
44565100 TVA s/décaiss en attente 20%	1 197 092.65	1 140 938.55	56 154.10	4.92
44583000 TVA consolidée Groupe QPH		77 371.19	77 371.19-	100.00-
44586100 TVA s/fact. non parvenue expl	434 790.79	490 198.24	55 407.45-	11.30-
44586700 TVA s/fact. non parvenue immo	192 465.69	182 579.66	9 886.03	5.41
44587200 TVA s/avoir à établir expl	15 660.67	82 692.77	67 032.10-	81.06-
44715000 Taxe CET		1 090 763.00	1 090 763.00-	100.00-
44821000 Prov. Taxe CET	1 791 110.00	891 325.00	899 785.00	100.95
45115000 Emprunts GRP France	29 521 205.05	24 021 205.05	5 500 000.00	22.90
45115500 C/CT s/European Cash Pool	25 368 074.47	19 249 807.40	6 118 267.07	31.78
46870100 Assurances à recevoir	768 410.30	776 542.21	8 131.91-	1.05-
49550000 Prov. dép. des comptes courant	1 187 008.37-	1 187 008.37-		
DISPONIBILITES	1 271 863.27	924 653.52	347 209.75	37.55
51111000 CB à l'encaissement	66 202.30	39 389.17	26 813.13	68.07
51112000 GR à l'encaissement	2 420.75		2 420.75	
51113000 Télépéage à l'encaissement	124 231.10	74 835.60	49 395.50	66.01
51119000 CB Web + QP Résa à l'encaissm	6 343.46	5 332.34	1 011.12	18.96
51120000 Chèq. et Billets à l'encaissm	331.60	336.80	5.20-	1.54-
51130000 Espèces à l'encaissement	50 817.30	26 744.00	24 073.30	90.01
51215000 Banques dans Cash-Pool	371 550.03	348 260.81	23 289.22	6.69
51215100 Banques hors cash-pool	339 859.29	86 935.08	252 924.21	290.93
53000000 Caisse parcs Espèces	287 464.25	308 046.33	20 582.08-	6.68-
53010000 Caisse coffre parcs	22 643.19	34 773.39	12 130.20-	34.88-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	198 477.48	302 636.20	104 158.72-	34.42-
48600000 CCA - Autres	3 674.94		3 674.94	
48601000 CCA - Loyer et Redevance parcs	101 973.35	214 899.14	112 925.79-	52.55-
48603000 CCA - Charges Locatives	92 833.15	84 391.29	8 441.86	10.00
48605000 CCA - Contrat Maint. des Park	3.96-	0.31-	3.65-	NS
48606000 CCA - Assurances		3 346.08	3 346.08-	100.00-
Total III	88 643 368.28	70 234 317.46	18409050.82	26.21
TOTAL GENERAL	397540205.87	388039554.41	9 500 651.46	2.45

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL				
10130000 Capital Social	7 067 136.00	7 067 136.00		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	120633393.40	120633393.40		
10420000 Prime de fusion	120 633 393.40	120 633 393.40		
RESERVE LEGALE	706 714.47	706 714.47		
10611000 Réserve légale	706 714.47	706 714.47		
REPORT A NOUVEAU	27 463 734.16	42 450 203.16	14986469.00-	35.30-
11000000 Report à nouveau bénéficiaire	27 463 734.16	42 450 203.16	14 986 469.00-	35.30-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	11 528 930.00	14 986 469.36-	26515399.36	176.93
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 789 892.76	22 213 716.02	1 423 823.26-	6.41-
13114000 Subvention d'investissement	42 002 795.09	42 263 291.14	260 496.05-	0.62-
13914000 Subvent. invest. Q/P résultat	21 212 902.33-	20 049 575.12-	1 163 327.21-	5.80-
Total I	188189800.79	178084693.69	10105107.10	5.67
PROVISIONS POUR RISQUES	1 563 486.54	2 392 731.74	829 245.20-	34.66-
15180000 Autres prov. pour R & Charges	1 563 486.54	2 392 731.74	829 245.20-	34.66-
PROVISIONS POUR CHARGES	937 471.48	1 227 462.21	289 990.73-	23.63-
15600000 Prov. renouvellement des immo.	330 100.17	572 207.29	242 107.12-	42.31-
15811000 Prov. s/Participations finan	607 371.31	655 254.92	47 883.61-	7.31-
Total III	2 500 958.02	3 620 193.95	1 119 235.93-	30.92-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	6 498 933.67	6 871 438.12	372 504.45-	5.42-
16400000 Emprunts externes HG	6 498 933.67	6 871 438.12	372 504.45-	5.42-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	217 153.47	33 706.74	183 446.73	544.24
51120000 GR à l'encaissement		11 549.58	11 549.58	100.00-
51140000 Virement à l'encaissement	199 153.47	4 090.16	195 063.31	NB
51150000 Prélèvement à l'encaissement		67.00	67.00	100.00-
51860000 Intérêts bancaires à payer	18 000.00	18 000.00		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	161144215.08	160053690.32	1 090 524.76	0.68
16550000 Cautions sur badges	671 908.20	668 555.66	3 352.54	0.50
16550100 Dépôts de garantie	143 350.27	144 549.77	1 199.50-	0.83-
16880000 Intérêts courus sur emprunts	681.00	2 435.00	1 754.00-	72.03-
45111700 Emprunts Groupe NL	159 000 000.00	159 000 000.00		
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc	1 328 275.61	238 149.89	1 090 125.72	457.75
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 521 009.61	13 607 625.44	3 086 615.83-	22.68-
40110000 Fourn. Exploitation	586 909.06	572 440.14	14 468.92	2.53
40120000 Fourn. Loyer & redevances	1 022 126.93	794 483.70	227 643.23	28.65
40151900 Fourn. Expl honoraires	1 500.00	5 370.15	3 870.15-	72.07-
40600000 Fournisseurs GRP	4 243 039.96	6 487 653.41	2 244 613.45-	34.60-
40810000 FNP exploit.	488 993.74	685 511.83	196 518.09-	28.67-
40820000 FNP s/Loyer & Redev	3 504 172.91	4 171 055.69	666 882.78-	15.99-
40822000 FNP coûts énergie	141 383.88	117 383.88	24 000.00	20.45
40823000 FNP coûts de maintenance	25 775.82	35 952.65	10 176.83-	28.31-
40826000 FNP impôts et taxes divers	507 107.31	737 773.99	230 666.68-	31.27-

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12		31/12/2020 12		Euros	%
DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 928 516.15		4 409 591.79		3 518 924.36	79.80
44412000 IS Groupe - QPH	1 641 474.00		1 641 474.00		1 641 474.00	
44572500 TVA s/encaiss en attente 20%	3 973 844.09		2 896 608.24		1 077 235.85	37.19
44583000 TVA consolidée Groupe QPH	552 513.91		552 513.91		552 513.91	
44586200 TVA s/avoir à recevoir expl	168 991.34		213 773.10		44 781.76-	20.95-
44587100 TVA s/fact. à établir expl	586 361.53		582 051.15		4 310.38	0.74
44715000 Taxe CET	324 042.00		324 042.00		324 042.00	
44820000 Prov. Taxe foncière	104 715.28		357 251.30		252 536.02-	70.69-
44822000 Prov. TSB (Taxe s/bureaux IDF)	260 013.00		170 553.00		89 460.00	52.45
44823000 Prov TASS (Taxe s/surfaces Sta	231 156.00		114 650.00		116 506.00	101.62
44860000 Prov. C35 (ex Organic)	85 405.00		74 705.00		10 700.00	14.32
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	3 461 668.79		3 999 446.29		537 777.50-	13.45-
26900000 Vst rest faire s/titres part	1 000 000.00		1 750 000.00		750 000.00-	42.86-
40410000 Fourn. s/immos	1 170 837.05		1 137 406.26		33 430.79	2.94
40451900 Fourn. s/immos honoraires	74 082.43		16 326.00		57 756.43	353.77
40840000 FNP immos	1 216 749.31		1 095 714.03		121 035.28	11.05
AUTRES DETTES	1 000 327.05		934 496.77		65 830.28	7.04
41190000 Règlement client à identifier	3 374.32		4 919.66		1 545.34-	31.41-
41199900 Clients créditeurs	351 132.96		318 082.51		33 050.45	10.39
41970000 AAE s/fact clients	107 216.78		509 409.52		402 192.74-	78.95-
46712000 Crédoeurs divers	198 743.70		198 743.70		198 743.70	
46712100 Débiteurs - Crédoeurs REGIES	339 859.29		86 935.08		252 924.21	290.93
46865000 Charges à payer			15 150.00		15 150.00-	100.00-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 077 623.24		16 424 671.30		347 048.06-	2.11-
48700000 PCA amodiataires	4 942 586.32		5 002 561.65		59 975.33-	1.20-
48700100 PCA abonnements et LLD manuel	3 522 433.06		3 838 558.22		316 125.16-	8.24-
48710000 PCA divers	81 234.03		274 313.00		193 078.97-	70.39-
48710100 PCA abonnements automatique	6 034 272.15		5 551 682.85		482 589.30	8.69
48711000 PCA GRP France	1 497 097.68		1 757 555.58		260 457.90-	14.82-
Total IV	206849447.06		206334666.77		514 780.29	0.25
TOTAL GENERAL	397540205.87		388039554.41		9 500 651.46	2.45

COEPTO

Rapport d'activité



SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	72 477 781.60	63 504 953.10	8 972 828.50	14.13
70400000 Travaux	2 241 803.49	1 313 010.03	928 793.46	70.74
70500000 ReFact. Hon. Comm/MOD IG Capit		60 781.00	60 781.00	100.00
70500100 Honoraires non refacturés WO	53 254.00	58 563.00	5 309.00	9.07
70601000 Pdto de cession amodiation	457 397.06	462 519.67	5 122.61	1.11
70613900 CA Horaires ajustements (PMS)	8 276.60	18 656.35	26 932.95	144.36
70614000 Chèques horaires (PMS)	5 325.05	9 394.07	4 069.02	43.31
70614100 CA Q-Park résa	1 628 576.77	1 175 331.11	453 245.66	38.56
70614300 Espèces Horaires (PMS)	2 603 192.63	2 499 374.94	103 817.69	4.15
70614400 Cartes CB / VISA / Mastercard	24 259 444.01	18 729 055.74	5 530 388.27	29.53
70614500 Cartes GR Total	2 141 158.72	1 912 024.15	229 134.57	11.98
70614600 Cartes Télépéage et autres	992 601.79	721 036.76	271 565.03	37.66
70614800 Cartes - Congrès, Forfait, Hotel	828 800.30	688 689.23	140 111.07	20.34
70614900 Cartes - Ventés directes	37 309.92	66 686.25	29 376.33	44.05
70615000 Cartes - Assoc. Comm. Ville	88 202.15	40 741.89	47 460.26	116.49
70615100 Abonnés 7*24 (c2c)	15 442 684.77	15 323 052.64	119 632.13	0.78
70615200 Abonnés 6*24 (c2c)	297 098.80	269 738.34	27 360.46	10.14
70615300 Abonnés 5*24 (c2c)	1 196 192.65	1 164 010.21	32 182.44	2.76
70615400 Abonnement bureau (c2c)	1 847 826.05	1 953 701.55	105 875.50	5.42
70615500 Abonnement nuit + WE (c2c)	153 558.61	186 335.96	32 777.35	17.59
70615600 Abonnement Longue Durée	392 927.56	386 671.07	6 256.49	1.62
70615700 Dépassement Abonnement (c2c)	73 980.26	52 493.90	21 486.36	40.93
70615800 Chq parcs & Chq Convnt. Valid	1 078 217.32	1 249 880.66	171 663.34	13.73
70615900 Autres Recettes Horaire divers	625 511.02	608 029.02	17 482.00	2.88
70616600 Remises sur Abonnement (c2c)	648 231.65	731 647.66	83 416.01	11.40
70616800 Carte prépayée - Résidents	14 306.69	78 507.11	64 200.42	81.78
70616900 Abonnement Multi-parcs (c2c)	803.87	250.20	553.67	221.29
70617000 Abonnés gestion externe	1 441 048.01	1 402 711.97	38 336.04	2.73
70617100 Abonnement manuel divers	26 502.46	16 580.24	9 922.22	59.84
70620000 Recettes de voirie	8 808 043.16	7 028 883.90	1 779 159.26	25.31
70621000 Neutralisation de places	110 487.82	253 680.28	143 192.46	56.45
70629000 Compensation financière	776 970.66	937 781.74	160 811.08	17.15
70630000 Rémunération fixe s/ct prestat	1 787 892.04	1 836 435.61	48 543.57	2.64
70632000 Rémunération var s/ct prestat	9 510.00		9 510.00	
70634000 Rémunération s/ct PUB (c2c)	153 279.59	129 565.99	23 713.60	18.30
70640000 Conv forfait occup place (c2c)	957 746.25	1 210 632.44	252 886.19	20.89
70641000 Carte perdue (c2c)	15 768.96	11 748.52	4 020.44	34.22
70642300 Charges de copropriété (c2c)	827 491.16	796 397.31	31 093.85	3.90
70642500 Conv reFact redev Crédit bail	268 191.38	274 587.95	6 396.57	2.33
70643100 Charges locatives amodia (c2c)	523 266.23	515 488.06	7 778.17	1.51
70820000 Indemnités & contribut voirie	753 343.52	754 481.34	1 137.82	0.15
70880000 Autres produits annexes	170 735.02	122 095.85	48 639.17	39.84
70880100 Location de Local-Espace (c2c)	48 288.77	58 975.61	10 686.84	18.12
70880200 Location présent. journa (c2c)	5 830.04	6 169.96	339.92	5.51
70885000 Locations diverses	1 967.50	1 978.22	10.72	0.54
70890000 MAD emplacement lavage (c2c)	94 261.79	88 558.92	5 702.87	6.44
Chiffre d'affaires NET	72 477 781.60	63 504 953.10	8 972 828.50	14.13
PRODUCTION IMMOBILISEE		51 981.00	51 981.00	100.00
72210000 Prod immobilisée immo. corp		51 981.00	51 981.00	100.00

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 421 668.98	2 476 308.07	54 639.09-	2.21-
74150000 Subvention d'exploitation	2 421 668.98	2 476 308.07	54 639.09-	2.21-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	3 139 806.10	2 697 294.85	442 511.25	16.41
78150000 Rep prov. risques & charges	19 245.20	611 077.24	591 832.04-	96.85-
78160000 Rep prov. créances douteuses	679 633.40	572 447.61	107 185.79	18.72
78161000 Repr. s/Dépr. Immobilisations	2 277 686.00	1 357 000.00	920 686.00	67.85
79100000 Transfert chgs exploit excd VA	163 241.50	156 770.00	6 471.50	4.13
AUTRES PRODUITS	136 868.72	449 237.74	312 369.02-	69.53-
75800000 Produits divers gestion	37 622.54	5 886.56	31 735.98	539.13
75811000 Frais de Résiliation (c2c)	9 320.00	7 840.00	1 480.00	18.88
75861600 Rbt d'assurances	89 926.18	435 511.18	345 585.00-	79.35-
Total des Produits d'exploitation	78 176 125.40	69 179 774.76	8 996 350.64	13.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	41 085 371.00	40 947 820.15	137 550.85	0.34
60500000 Sous-traitance - Travaux	2 232 924.69	1 314 395.03	918 529.66	69.88
60611000 Electricité	20 002.34	77 819.90	57 817.56-	74.30-
61120000 Sous-traitance & prestations H	2 171 133.50	2 155 635.79	15 497.71	0.72
61122000 Charge s/Ct expl QPF /_ - GRP	15 358 571.11	15 848 769.89	490 198.78-	3.09-
61123000 Mission Direct & Ass QPF - GRP	8 291 287.00	7 634 680.00	656 607.00	8.60
61125000 Sous-traitance QCR - GRP	966 636.00	948 492.00	18 144.00	1.91
61126000 Sous-traitance ADV - GRP	285 691.80	289 044.20	3 352.40-	1.16-
61130000 Mission Dir & Assist. QPNV	764 000.00	2 244 900.00	1 480 900.00-	65.97-
61251000 Crédit bail immobilier (cap.)	163 763.99	158 067.32	5 696.67	3.60
61252000 Crédit bail immobilier (int.)	1 737.95	7 317.89	5 579.94-	76.25-
61322000 Loyer Fixe	2 239 115.06	2 376 340.65	137 225.59-	5.77-
61323000 Loyer Variable	92 585.29	78 405.13	14 180.16	18.09
61356000 Locations diverses GRP	5 254 704.00	5 108 343.00	146 361.00	2.87
61422000 Charges locatives	805 073.91	638 826.01	166 247.90	26.02
61423000 Chg Loc refact - TE, TEOM, aut...	964 774.30	764 376.56	200 397.74	26.22
61424000 TSB (Taxe s/bureaux IDF) - N.	105 990.88	102 275.00	3 715.88	3.63
61425000 TASS (Taxe s/surfaces stat) -	133 678.88	91 176.00	42 502.88	46.62
61553000 Entretien signalétique	7 814.40	6 384.36	1 430.04	22.40
61596000 Sinistres RC (indemnité versée)	33 212.88	55 539.16	22 326.28-	40.20-
61596100 Reparations sinistres hors RC	12 520.83	125 679.10	113 158.27-	90.04-
61596200 Sinistres/désordres suivis int	41 055.10	124 370.94	83 315.84-	66.99-
61610000 Assurances RC	43 429.88	33 661.37	9 768.51	29.02
61625000 Assurance DB + PE + DO	413 102.79	278 868.96	134 233.83	48.14
62261400 Honoraires divers	5 402.20		5 402.20	
62261500 Honoraires avocats		250.00-	250.00	100.00
62270000 Frais d'actes & de contentieux	17 465.22	1 162.66	16 302.56	N5
62320000 Communication interne		12 000.00-	12 000.00	100.00
62370000 Communication externe	17 880.00	4 675.00	13 205.00	282.46
62372000 Commissions Q-Park Résa	325 679.82	234 975.58	90 704.24	38.60
62380000 Pourboires et dons	42 610.00	21 496.00	21 114.00	98.22
62781000 Comm. bancaires (CB, Amex, GRV)	142 636.10	121 571.18	21 064.92	17.33
62782000 Frais bancaires autres	101 930.21	85 964.30	15 965.91	18.57
62784000 Frais commissions sur cautions	4 438.80	3 759.12	679.68	18.08
62811000 Cotisation profession. ou synd	919.40	210.00	709.40	337.81
62848000 Autres services extérieurs	23 602.67	22 901.99	700.68	3.06
62848200 Frais d'archivage		13.94-	13.94	100.00

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	924 246.33	1 030 932.40	106 686.07-	10.35-
63333000 Formation cont facturée (plan)		350.40-	350.40	100.00
63511000 CET (CFE+CVAE+PlaFi)	790 879.00	925 833.26	134 954.26-	14.58-
63512000 Taxes foncières	45 786.00	24 884.02	20 901.98	84.00
63515000 TEOM (Taxes ordures ménagères)		16.32	16.32-	100.00-
63543000 Autres impôts et taxes	2 176.33	5 844.20	3 667.87-	62.76-
63710000 C3S (ex Organic)	85 405.00	74 705.00	10 700.00	14.32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	22 875 437.88	22 379 044.54	496 393.34	2.22
68110000 DAP immo incorporelles (IFA)	2 224 750.71	2 223 250.80	1 499.91	0.07
68110100 DAP immo incorp s/constr	14 251 075.65	13 715 249.93	535 825.72	3.91
68111000 DAP immo Fds commercial	3 892 572.40	4 380 251.41	487 679.01-	11.13-
68115300 DAP PMS	659 763.76	603 088.17	56 675.59	9.40
68115400 DAP horodateurs	145 005.72	123 052.10	21 953.62	17.84
68118100 DAP installations	1 545 520.12	1 177 546.81	367 973.31	31.25
68118200 DAP matériels	951.31		951.31	
68118300 DAP mat/mob de bureau & info	155 798.21	156 605.32	807.11-	0.52-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS	841 474.00	4 964 999.83	4 123 525.83-	83.05-
68160000 Prov dépréciation des immos	841 474.00	4 964 999.83	4 123 525.83-	83.05-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	719 878.60	810 506.51	90 627.91-	11.18-
68174000 Prov. pour clients douteux	719 878.60	810 506.51	90 627.91-	11.18-
DOTATIONS AUX PROVISIONS		210 687.50	210 687.50-	100.00-
68150000 Prov. pour R&C exploitation		210 687.50	210 687.50-	100.00-
AUTRES CHARGES	2 220 368.43	2 240 542.35	20 173.92-	0.90-
65100000 Redevances FIXE	1 261 753.02	1 415 608.18	153 855.16-	10.87-
65110000 Redevances VARIABLE	776 070.51	713 090.53	62 979.98	8.83
65410000 Pertes créances irrécouv exerc	181 954.99	108 797.23	73 157.76	67.24
65800000 Charges diverses gestion	589.91	3 046.41	2 456.50-	80.64-
Total des Charges d'exploitation	68 666 776.24	72 584 533.28	3 917 757.04-	5.40-
Résultat d'exploitation	9 509 349.16	3 404 758.52-	12914107.68	379.30
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE	242 107.12		242 107.12	
75590000 Rep. Risques & Charges EXCEP	242 107.12		242 107.12	
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE	96 453.00	87 149.55	9 303.45	10.68
65550000 Quote-part perte transférée	96 453.00	65 721.00	30 732.00	46.76
65590000 Prov. pour renouvellement		21 428.55	21 428.55-	100.00-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 123 489.96	964 477.52	159 012.44	16.49
76801000 Autres produits financiers	91 468.00	142 435.24	50 967.24-	35.78-
76801500 Pénalités de retard	10 184.71	13 010.97	2 826.26-	21.72-
76802000 Intérêts pdts C/CT sté lié	1 021 837.25	809 031.31	212 805.94	26.30
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	7 845 254.92	565 721.15	7 279 533.77	NS
78650000 Rep prov. risques & charges fi	155 254.92	65 721.15	89 533.77	136.23
78662000 Rep prov. pour titres	6 780 000.00	500 000.00	6 280 000.00	NS
78670000 Rep prov contrats déficitaires	910 000.00		910 000.00	

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Produits financiers	8 968 744.88	1 530 198.67	7 438 546.21	486.12
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	3 155 371.31	7 625 254.92	4 469 883.61-	58.62-
68650000 Prov. risque et charge financ.	107 371.31	655 254.92	547 883.61-	83.61-
68660000 Prov. pour dép. des titres	2 948 000.00	6 970 000.00	4 022 000.00-	57.70-
68670000 Prov sur contrats définitaires	100 000.00		100 000.00	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	4 961 779.20	5 260 703.46	298 924.26-	5.68-
66110000 Intérêts emprunt & dette autre	6 944.70	17 340.79	10 396.09-	59.95-
66150000 Intérêts dettes C/CT lié	183 067.78	224 395.15	41 327.37-	18.42-
66181700 Intérêts dettes C/CT QFS	4 771 766.72	5 018 967.52	247 200.80-	4.93-
Total des Charges financières	8 117 150.51	12 885 958.38	4 768 807.87-	37.01-
Résultat financier	851 594.37	11 355 759.71-	12207354.08	107.50
Résultat courant avant impôts	10 506 597.65	14 847 667.78-	25354265.43	170.76
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 122 040.04	491 946.84	630 093.20	128.08
77110000 Débits et pénalités perçus	1 028 252.00	3 000.00	1 025 252.00	NS
77180000 Autres Produits exceptionnels	33 788.80	64 805.56	31 016.76-	47.86-
77210000 Produits s/exercices antérieur	59 999.24	424 141.28	364 142.04-	85.85-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 671 823.04	1 911 294.58	4 760 528.46	249.07
77510000 Prix Cession immos incorporell	4 809 199.75		4 809 199.75	
77520000 Prix Cession immos corporelles	53 946.07	94 123.00	40 176.93-	42.69-
77700000 Subv invest virées au résultat	1 808 677.22	1 817 171.58	8 494.36-	0.47-
Total des Produits exceptionnels	7 793 863.08	2 403 241.42	5 390 621.66	224.31
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	48 081.03	333 288.74	285 207.71-	85.57-
67110000 Pénalités	32 260.00		32 260.00	
67120000 Pénalités amendes fiscales	5 747.00		5 747.00	
67180000 Autres charges excep gestion	5 884.46	98 319.51	92 435.05-	94.01-
67210000 Charges s/exercice antérieur	4 189.57	234 969.23	230 779.66-	98.22-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 916 215.70	94 984.26	4 821 231.44	NS
67510000 VNC immo incorporelles	4 861 491.74	388.13	4 861 103.61	NS
67520000 VNC immo corporelles	54 723.96	94 596.13	39 872.17-	42.15-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		2 130 000.00	2 130 000.00-	100.00-
68750000 Prov. Risques & Charge EXCEP		2 130 000.00	2 130 000.00-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles	4 964 296.73	2 558 273.00	2 406 023.73	94.05
Résultat exceptionnel	2 829 566.35	155 031.58-	2 984 597.93	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES:	1 807 234.00	16 230.00-	1 823 464.00	NS
69500000 Impôt sur les sociétés	1 807 234.00	16 230.00-	1 823 464.00	NS
Total des produits	95 180 840.48	73 113 214.85	22067625.63	30.18
Total des charges	83 651 910.48	88 099 684.21	4 447 773.73-	5.05-

COEPTO

